

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027376576&dateTexte=&categorieLien=id>

MINISTERE DE LA DEFENSE

70 Décret du 29 avril 2013 portant promotion et affectation, nomination et affectation, promotion dans la 2e section, nominations au titre du congé du personnel navigant d'officiers généraux

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027376636&dateTexte=&categorieLien=id>

JORF n°0102 du 2 mai 2013

MINISTERE DE LA DEFENSE

60 Décret du 29 avril 2013 portant affectation d'officiers généraux

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027379262&dateTexte=&categorieLien=id>

61 Décret du 29 avril 2013 portant attribution de commandements

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027379264&dateTexte=&categorieLien=id>

62 Arrêté du 22 avril 2013 portant maintien dans la 1re section des officiers généraux de l'armée de l'air

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027379266&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Nécrologies & Mémoires

Caporal-chef Stéphane Duval, mort pour la France

Zone Militaire, 30 avril 2013 – 11:04



Le 29 avril, le caporal-chef Stéphane Duval, du 1er Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine (RPIMa) a trouvé la mort lors d'une mission de reconnaissance dans le nord du Mali, le véhicule dans lequel il circulait ayant sauté sur un engin explosif. Deux de ses camarades ont également été sérieusement blessés.

Engagé le 2 avril 2002 à l'âge de 22 ans au sein du 1er RPIMa de Bayonne, Stéphane Duval devient opérateur des réseaux mobiles spéciaux à l'issue d'une formation initiale "brillante." Au cours de sa carrière militaire, il ne quittera cette unité des forces spéciales que pour une courte période de deux ans pour rejoindre, en 2008, le 6e Bataillon d'Infanterie de Marine (BIMa) basé au Gabon.

Le caporal-chef Duval a, comme l'on peut s'en douter étant donné le caractère particulier des missions menées par le 1er RPIMa, participé à de nombreuses opérations extérieures : Gabon en 2004, Guyane en 2007, Côte d'Ivoire (2005, 2007), Afghanistan (2003, 2010), Burkina Faso (2011 et 2013), Mali.

En février 2012, il reçoit une citation à l'ordre de la division et la Croix de la Valeur Militaire avec étoile d'argent. L'année précédente, et en tant qu'opérateur radio de la mise en oeuvre tactique, il lui fut remis une lettre de félicitations pour les "remarquables qualités militaires" dont il avait su faire preuve au Burkina Faso.

Titulaire de la médaille d'outre-mer avec agrafe "République de Côte d'Ivoire", de la médaille d'argent de la défense nationale avec agrafes "troupes aéroportées" et "missions d'assistance extérieure", il venait d'être promu caporal-chef de 1ère classe le 2 avril dernier, quelques semaines après avoir été engagé au Mali dans le cadre de l'opération Serval.

Âgé de 32 ans, le caporal-chef Stéphane Duval était marié et père de deux enfants.

Un mausolée pour honorer la mémoire du sous-lieutenant Clément Maudet, l'un des héros de Camerone

Zone Militaire, 2 mai 2013 – 17:54

Fait prisonnier alors qu'il était gravement blessé lors de [la mythique bataille de Camerone](#), au Mexique, le [sous-lieutenant Clément Maudet](#) fut confié par l'armée mexicaine aux bons soins de Juana Marrero de Gomez, une habitante de la ville de Huatusco, située non loin du secteur où eurent lieu les combats entre "moins de 60 légionnaires" et les 2.000 hommes du général du général Francisco de Paula de Milan.

Malgré le dévouement de Juana Marrero de Gomez, l'officier français succomba à ses blessures. Peu avant de rendre l'âme, le 8 mai 1863, le sous-lieutenant Maudet, qui était le plus décoré de la 3e compagnie du Régiment Etranger – la Médaille Militaire lui avait été décernée lors de la guerre de Crimée –, écrivit à sa famille ces quelques mots : "Je laisse une mère en France, j'en ai rencontré une autre au Mexique. J'implore ta bénédiction, maman." Après sa mort, l'armée mexicaine lui rendit les hommages militaires.

A l'occasion de la cérémonie organisée au Mexique pour commémorer le 150e anniversaire de la bataille de Cameron, et à laquelle assista une importante délégation française emmenée par Kader Arif, le ministre délégué aux Anciens combattants, Mme Nadia Torres Demuner, élue de la municipalité de Huatusco, [a annoncé](#) la construction d'un mausolée dédié à la mémoire du sous-lieutenant Maudet. Il s'agira ainsi de "resserrer les liens entre la France et le Mexique", a-t-elle expliqué.

"Pour la Légion étrangère, le nom de mama Juana est très important, en raison de l'accueil qu'elle a réservé au sous-lieutenant, et elle est présente dans l'esprit de tous les légionnaires", a commenté le colonel Le Cour Grandmaison, l'adjoint au général COMLE (commandant la Légion étrangère), après avoir rappelé les soins donnés par les habitants de Huatusco aux légionnaires blessés.

Histoire de la base sous-marine de Keroman, à Lorient



http://www.dailymotion.com/video/xk4eyp_base-de-sous-marins-de-keroman-trigone-production-lorient-2011_webcam

Un document historique qui retrace l'évolution de la presqu'île de Keroman à Lorient pendant 70 ans, de 1937 à 1997. D'un lieu de promenade et de baignade, cet espace a connu en 1941 la construction d'une base de sous-marins voulu par Donitz pour permettre aux U-Boot de venir se ravitailler. Keroman fut pendant la seconde guerre mondiale la plus grande forteresse construite par les Allemands hors de l'Allemagne et le PC de la bataille de l'Atlantique. **En 1946, la marine nationale investit les lieux pour ses sous-marins pour devenir un pôle industriel d'excellence jusqu'à sa fermeture en 1997.** Cette vidéo commanditée par le service d'animation de l'architecture et du patrimoine de la ville de Lorient est un calendrier illustré d'images d'archives à destination des visiteurs de la Base des sous-marins.

3 – Décorations & Commémorations

Hommage aux aviateurs des escadrons 346 «Guyenne» et 347 «Tunisie»

Mise à jour : 30/04/2013 21:11 - Auteur : Adjudant Jean-Laurent Nijean

Vendredi 26 avril 2013, une cérémonie s'est tenue pour commémorer la mémoire des aviateurs français des escadrons 346 « Guyenne » et 347 « Tunisie » qui sont morts au sein de la *Royal Air Force* (RAF – armée de l'air britannique).



La cérémonie s'est déroulée au *Bomber Command Memorial*, situé à Green Park. Pour l'occasion, l'*Air Chief Marshal Sir* Stephen Gary George Dalton, chef d'état-major de la RAF, les attachés de défense français et britannique ainsi que Mme Beryl Dennett Stannard, présidente de la *RAF Association*, ont déposé des couronnes de coquelicots au pied du mémorial.

La présidente a ensuite solennellement récité l'*act of remembrance* (acte du souvenir) :

« Ils ne vieilliront pas comme nous, qui leur avons survécu.

Ils ne connaîtront jamais l'outrage ni le poids des années.

Quand viendra l'heure du crépuscule et celle de l'aurore nous nous souviendrons d'eux. »

Après cet hommage, la délégation s'est rendue au somptueux *Royal Air Force Club* pour présenter les blasons du 346 « Guyenne » et du 347 « Tunisie ».

Ces deux escadrons furent les seuls groupes de bombardement lourd de l'armée de l'air française au sein des forces alliées pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils furent stationnés sur la base



RAF d'Elvington près de York de juin 1944 à fin octobre 1945.

Le « Guyenne » et le « Tunisie » rentrèrent en France libérée en octobre 1945. Ils furent affectés sur la base aérienne de Bordeaux-Mérignac.

Le 31 mars 2009, les traditions de l'escadrille BR66 (faucon égyptien du Guyenne) ont été reprises par l'escadron de chasse 1/91 « Gascogne » évoluant sur Rafale à Saint-Dizier. Le 6 octobre 2010, celles du « Tunisie » ont été adoptées au sein de l'escadron de transformation Rafale 2/92 « Aquitaine », également sur la base Bragard.

Droits : © Armée de l'air

Hommage à deux aviateurs fusillés pendant la Seconde Guerre mondiale

Mise à jour : 27/04/2013 19:09

En commémoration des 72 ans de leur disparition, un hommage a été rendu à Montebourg (Manche) au sergent-chef Jean-Magloire Dorange et au sergent Pierre Devouassoud, respectivement moniteur pilote et élève pilote, fusillés par l'occupant le 12 avril 1941.

Le vice-amiral d'escadre Bruno Nielly, préfet maritime, commandant l'arrondissement maritime de la Manche et de la mer du Nord, a présidé cette cérémonie. Une délégation conjointe de la section «air» de l'école des fourriers de Querqueville et de la participation «air» de l'école d'application militaire de l'énergie atomique de Cherbourg participait également à l'évènement.



À cette occasion, les autorités ont rappelé l'histoire de ces héros qui, en 1940, accompagnés de 14 autres compagnons, avaient acquis un bateau, *Le Buhara*, pour rejoindre le général de Gaulle à Londres. Arraisonnés par un patrouilleur allemand au large de Guernesey, ils ont été emprisonnés puis jugés. Tous deux, issus de l'école de pilotage de St-Brieuc, le Sgc Dorange et le Sgt Devouassoud ont été exécutés le 12 avril 1941, tandis que leurs compagnons étaient déportés en camps de concentration. Deux d'entre eux ne

revinrent jamais.

S'adressant aux jeunes présents dans l'assistance, le vice-amiral Nielly a déclaré: «*c'est à vous de faire vivre ce qui vous est transmis*», afin que persiste le «*plus jamais ça*».

Sources : © Armée de l'air , Droits : © Armée de l'air

4 – Autorités, Etats-Majors

"Le Mali est donc, bel et bien, une occasion perdue de relance de l'Europe de la défense"

Ligne de Défense, 26.04.2013



On lira [ici](#) le "Rapport d'information déposé par la commission des Affaires européennes de l'Assemblée sur la relance de l'Europe de la défense". Ce rapport a été présenté Joaquim PUEYO et Yves FROMION.

Rapport dont je retiens une phrase (tirée de l'introduction):

"Il ne s'agit pas d'être eurosceptiques mais pragmatiques : il est évident que « l'Europe de la défense » ne se construira pas à vingt-sept",

et un autre extrait qui traite plus spécifiquement du Mali (c'est moi qui souligne):

"Vos Rapporteurs regretteront par ailleurs que, dans le cadre de la mission EUTM Mali, un détachement de la Brigade franco-allemande ou du groupement tactique d'alerte n'aient pas été mobilisés. Ce sont en effet des outils flexibles, susceptibles de s'adapter à des situations difficiles et à des missions variées. Le groupement tactique de permanence au premier semestre 2013 est en outre un groupement "Weimar" (associant Pologne, Allemagne et France). Pourquoi n'aurait-il pu fournir à EUTM Mali des militaires destinés à assurer la sécurité des formateurs ? Il conviendrait de s'interroger sur l'apparente contradiction entre ces volontés de relance de l'Europe de la défense constamment proclamées et reproclamées et la non utilisation d'outils qui semblent n'avoir été créés que pour lui servir d'écrans de fumée. À quoi sert-il que l'Union européenne ait à sa disposition des corps bi ou multinationaux très bien entraînés, projetables, interopérables si elle reste toujours dans l'impossibilité de les déployer, au nom du respect de dispositions constitutionnelles qui font obstacle à leur envoi sur le terrain ? Cette timidité est d'autant plus incompréhensible... que le soutien politique des États européens à l'opération française Serval et à la mission EUTM Mali a été affirmé et maintes fois répété. Il n'y a pas, sur ce sujet, de grandes dissensions politiques, contrairement à d'autres (Libye, Syrie, Palestine). Le Mali est donc, bel et bien, une occasion perdue de relance de l'Europe de la défense... "

Rétrospectivement, je regrette de n'avoir pas interrogé Jean-Yves Le Drian sur le bilan de ses efforts de 2012 pour relancer cette Europe de la défense qui fait la joie des fabricants de patches et autre écussons mais qui transforme les militaires européens en "mime Marceau", immobiles et tristes. Je doute que notre ministre de la Défense n'en arrive pas in petto à se demander si les euro-désespérés n'ont pas, quelque part, raison.

Pourquoi il ne faut (presque) rien attendre du Livre blanc...

Le document sera publié lundi.

Au risque de casser l'ambiance, déjà bien plombée, le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale (LBDSN) risque de décevoir tous ceux qui en attendent une nouvelle vision et un nouvel élan. Après plus de neuf mois de travaux, dans une ambiance qu'on a connue meilleure, le LBDSN doit être rendu public par l'Élysée [ce lundi 29 avril, comme nous l'annoncions](#).

Aucune des grandes orientations de notre défense ne sera remise en cause et, au final, on se demande bien pourquoi tant d'énergie a été dépensée pour le rédiger. Car les grands arbitrages politiques - ceux qui auraient pu bouleverser notre politique de défense et de sécurité - ont été

rendu bien avant sa publication. Etat des lieux.

1) La dissuasion nucléaire. Le 22 décembre 2011, le candidat François Hollande publie un texte dans le Nouvel Observateur dans lequel il annonce son intention de maintenir la dissuasion nucléaire, dans ses deux composantes. Ce texte, d'une très grande fidélité à la doctrine française, est une surprise et clos définitivement le débat... avant qu'il ne commence. Toujours candidat, François Hollande se rend en visite à l'Île Longue et à peine élu, il plonge à bord d'un SNLE. Puis lors de son intervention télévisée du 28 mars, il réitère son attachement à la dissuasion et confirme sa "modernisation". *Ite missa est.* La messe est dite. C'est un non-sujet pour le LBDSN.

2) Les alliances et l'Otan. La France, revenue dans le commandement intégré de l'Otan en 2009, y restera. Discrète sur ce sujet, clivant à gauche, durant la campagne, l'équipe Hollande n'a jamais envisagé de revenir sur la décision de Nicolas Sarkozy. Habilement, le chef de l'Etat a demandé à Hubert Védrine, qui ne passe pas pour un atlantiste forcené, de rédiger un rapport sur le sujet et l'ancien ministre de conclure qu'il était urgent de ne rien changer... Même continuité en matière européenne, où l'enthousiasme initial se heurte à l'inertie continentale... Idem pour nos accords de défense et partenariats stratégiques qui, tous, se poursuivent. Autant de non-sujets pour le LBDSN.

3) Le type d'armée. Le tournant radical a été celui de la professionnalisation des forces en 1996. Ce modèle d'armée n'est pas remis en cause et aucun retour à une forme de conscription ou d'un nouveau lien entre l'armée et la nation n'est envisagé. Non-sujet pour le LBDSN.

4) Les opérations extérieures. L'annonce d'un retrait accéléré d'Afghanistan et l'accent mis sur les Nations Unies pouvaient laisser croire qu'une nouvelle doctrine allait prévaloir, moins interventionniste et plus prudente. A partir de janvier, le Mali a fait la démonstration de l'exact contraire ! Rarement les militaires français sont intervenus avec une telle latitude pour détruire les ennemis du pays... Les Opex continuent. Non-sujet pour le LBDSN.

5) Le niveau des dépenses militaires. Après bien des scénarios catastrophes et de jolis bras de fer, le chef de l'Etat a tranché en mars. Il n'y aura pas de baisse brutale du budget de la défense et les crédits de 2013 seront reconduits en 2014, avant de retrouver une légère croissance jusqu'en 2019. Le choix stratégique est clair, mais là plus qu'ailleurs, le diable se niche dans les détails (nous y reviendrons vite...). Sujet pour le LBDSN, mais sujet déjà tranché. Quant aux détails, il faudra attendre... de connaître l'évolution de la situation économique des prochains mois et années.

Sur ces 5 sujets, les grands choix sont d'ores et déjà connus. Le LBDSN va simplement les mettre en forme, en réservant peut-être une ou deux (petites) surprises ou innovations. On sait, comme ce blog l'a raconté, que le contrat opérationnel des armées sera revu à la baisse, que l'accent sera mis sur la cyberdéfense, que l'on réduira, sans trop l'afficher, nos ambitions dans l'antimissile, que l'on insistera sur l'outre-mer et l'Afrique. Le tout fera une bonne centaine de pages.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Vendredi 26 Avril 2013 à 08:39

Livre blanc sur la Défense. Priorité à la cohérence

Le Télégramme, 28 avril 2013 - par Étienne Pellot

Remis demain matin au président de la République, le Livre blanc sur la défense et la sécurité analyse le contexte international, les crises et les problématiques qui concernent notre pays et ses intérêts.



« C'est un texte pertinent, adapté à la nouvelle donne stratégique et qui met bien en perspective ses évolutions », explique l'un des experts de la Commission du Livre, « toute la question maintenant est de veiller à l'attribution des équipements, des effectifs et des moyens financiers qui seront alloués à nos armées afin que celles-ci soient en cohérence avec nos priorités stratégiques affichées ». La cohérence des fins et des moyens, telle est la question ! Ce sera l'enjeu de la Loi de programmation militaire (LPM) dont le ministre de la [Défense](#) présentera le projet en Conseil des ministres d'ici la fin juillet. Les députés débatteront du texte lors de la prochaine rentrée parlementaire. À ce stade,

les chiffrages qui circulent sont soit fantaisistes, soit le fait de lobbying au service d'intérêts particuliers. Quoi qu'il en soit, le pire des cas de figure serait de réitérer le décrochage de 2008 avec un Livre blanc - lui aussi fort pertinent - mais qui avait débouché sur une LPM en fort décrochage notamment en termes d'équipements. Ce décrochage et les réductions d'effectifs consécutives avaient alors été saupoudrés sur les trois armées de manière indifférenciée sans tenir compte des priorités stratégiques et des efforts importants d'optimisation déjà conduits, notamment dans la [Marine](#). Les comptables de Bercy étaient passés par là...

Courage politique

La seule garantie de cette mise en cohérence passe par le courage politique qui consistera à traduire - en effectifs et en équipements - les choix qui correspondent aux intérêts vitaux et stratégiques du pays. L'été dernier, le Sénat a bien mis en évidence les enjeux de la « maritimisation » des économies globalisées, soulignant à quel point les industries civiles et militaires maritimes constituent un « axe de croissance » pour la [France](#). Aujourd'hui, après s'être optimisée sur deux enceintes majeures - Brest et Toulon -, après avoir recherché des équipages de frégates réduits et ramenés de 300 à une centaine, notre [Marine](#) nationale ne peut plus se permettre de nouvelles baisses d'effectifs sans remettre en cause profondément sa crédibilité, voire son existence même. Car la [Marine](#) est en opération tous les jours et la construction des effectifs le fruit d'une analyse fonctionnelle précise. Elle n'est pas une [armée](#) d'attente. Les missions quotidiennes et permanentes de protection contre les menaces venant de la mer et l'insécurité (flux illicites de drogue, immigration clandestine, piraterie, etc.) ne nécessitent pas uniquement des bateaux, mais aussi des équipages entraînés et compétents ainsi que les moyens financiers de faire des jours de mer. Alors que de nombreux pays, y compris dans notre environnement méditerranéen, se dotent de marines hauturières puissantes mettant en oeuvre des armes performantes, gardons toujours à l'esprit que le territoire français - à l'extrémité du continent européen - est bien plus accessible par la mer que par la terre...

Demain, on parlera "modèle d'armée" et non pas "format d'armée"

Ligne de Défense, 28.04.2013

Que l'on n'attende pas d'annonces capacitaires dans le Livre blanc qui sera diffusé demain lundi. Jean-Yves Le Drian répète et prévient: on n'y parle pas de format des armées, de coupes dans les effectifs, de dissolutions d'unités... Mais de "modèle d'armée".

Et le ministre de laisser planer l'incertitude sur ce qui ne sera qu'un document d'orientation stratégique et de constats sécuritaires, pour mieux redire que c'est la LPM qui fixera la taille de l'outil de défense français.

Toutefois, au terme de l'entretien que j'ai eu avec lui, avant son départ pour l'Afrique jeudi dernier, il a bien précisé qu'il va tout même falloir "faire des choix qui n'ont jamais été faits".

Des choix sur les types d'équipements, sur le nombre de ces équipements, sur les effectifs nécessaires pour les mettre en œuvre et pour en disposer. Des choix, par rebond, sur les effectifs et sur le nombre de régiments de l'armée de terre en particulier. L'été sera chaud (même en Bretagne, je l'espère) et la rentrée agitée dans les casernes.

L'avertissement du général Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de Terre

Zone Militaire, 28 avril 2013 – 12:01

Le nouveau Livre Blanc sur la Défense et la sécurité nationale (LDBSN) sera enfin remis au président Hollande le 29 avril. A partir de son contenu, la Loi de Programmation Militaire 2014-2019 sera préparée puis discutée au Parlement.

Le constat qui devrait être établi par ce document de référence, qui, à l'origine, n'aurait dû être qu'une simple réactualisation de l'édition de 2008, est que le monde n'est pas moins dangereux qu'il y a 5 ans. A la différence près qu'il faudra faire avec des moyens financiers réduits. C'est là un débat que l'on peut avoir : faut-il se donner les moyens de ses ambitions ou bien adapter ces dernières à nos moyens?

Quoi qu'il en soit, des choix devront être faits. En clair, il faudra renoncer à certaines capacités. Et cela d'autant plus que le budget de la Défense sera, au mieux, maintenu à son niveau actuel, sans prise en compte de l'inflation, alors que les ressources jusqu'à présent allouées à l'Hôtel de Brienne permettent de disposer de garder un "format d'armée juste insuffisant" selon un rapport du Sénat. Et encore, cette équation reposerait, pour 1,9 milliard d'euros en 2014, sur des recettes exceptionnelles qui ont le vilain défaut d'être aléatoires, tant sur leur montant que sur le moment où elles seront effectivement encaissées.

Donc, il faudra faire des choix. La sanctuarisation de la dissuasion nucléaire voulue par le président Hollande suggère que la Marine nationale devrait être la moins touchée par les efforts budgétaires (ce qui ne veut pas dire qu'elle ne le sera pas...). Elle devrait donc conserver ses 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), ce qui suppose aussi de garder 6 sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) Barracuda. C'est un niveau incompressible car ces derniers assurent la protection des SNLE tout en permettant la formation des équipages de ces derniers.

D'ailleurs, Patricia Adam, la présidente de la commission de la Défense à l'Assemblée nationale a affirmé que le programme "Barracuda" n'était absolument pas menacé. Tout comme le nombre de frégate multimissions (FREMM) de la classe Aquitaine, qu'il est "impensable" de diminuer pour la parlementaire bretonne. Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, qui confesse un "faible" pour la Marine, a quant à lui indiqué, lors d'un déplacement à l'Ecole de Maistrance, le 20 avril, que sa position à ce sujet "n'était pas arrêtée".

En outre, si la Royale ne devrait pas avoir de second porte-avions, elle gardera le Charles de Gaulle. Des rumeurs ont circulé sur sa possible mise en vente. Or, sanctuarisation de la dissuasion oblige, elle ne peut pas être envisagée étant donné que le navire met en oeuvre, avec ses Rafale M, la FANu, la Force aérienne nucléaire. Enfin, comme la France dispose du second plus important domaine maritime du monde (Zone Economique Exclusive – ZEE), elle ne pourra pas faire l'économie de remplacer ses patrouilleurs, dont les plus anciens ont été envoyés à la ferraille ou cédés à d'autres pays, dans le cadre du programme BATSIMAR.

Si la Marine nationale sera donc moins impactée par les contraintes budgétaires et que des choix seront faits, forcément, l'armée de l'Air et l'armée de Terre auront à faire des efforts supplémentaires. Qui plus est, des équipements structurants qui auraient dû être acquis ou modernisés, comme le prévoyait la précédente LPM, attendent toujours de l'être. Or, l'on voit mal comment cela pourrait changer dans les années qui viennent...

L'on ne pourra pas reprocher aux chefs d'état-major des trois armées, ainsi qu'au chef d'état-major des armées (CEMA) de ne pas avoir prévenu les responsables politiques qui auront à faire les choix concernant les moyens à donner à la défense. Lors de leurs auditions parlementaires, ils ont toujours fait part des problèmes et des conséquences que certaines décisions pouvaient avoir avec franchise.

Ce qu'a encore fait le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), le général Ract-Madoux, dans sa dernière lettre d'informations destinées aux associations. "Concernant les travaux du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale, vous comprendrez que dans l'attente de leur publication, je sois astreint à une certaine prudence", écrit-il dans son éditorial.

"Cependant, ceux-ci devraient réaffirmer les priorités stratégiques de la France et surtout confirmer la pérennité des déséquilibres et des menaces mis en lumière en 2008. Il apparaît en effet que s'il y avait rupture, elle serait davantage liée au contexte économique et financier qu'à l'environnement stratégique", explique-t-il.

Et d'ajouter : "N'offrant pas de perspective claire, cette rupture risquerait de nous conduire vers l'obligation d'adapter aux seuls objectifs budgétaires de court terme, un outil de combat qui vient de se réformer profondément entre 2008 et 2013 et qui a en même temps prouvé toute sa pertinence et son efficacité lors des opérations récentes en Afghanistan ou au Mali."

Aussi, pour le CEMAT, "face à une crise économique sans précédent et particulièrement difficile en Europe, il est essentiel de préserver le format général et la cohérence de l'ensemble de l'armée de Terre et de ne pas sacrifier des structures et des organisations éprouvées aux tentations du court terme" car "l'expérience montre que toute capacité abandonnée est définitivement perdue.

Et cela d'autant plus, souligne le général Ract-Madoux, que les forces terrestres jouent "un rôle central dans le succès des opérations." "Nos dirigeants ne pourront se passer de l'engagement de troupes au sol, en quantité et dans la durée, dès lors qu'il s'agira de marquer la détermination politique de la France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations-Unies et acteur volontariste au sein de l'OTAN et de l'Europe de la défense. Voilà pour moi tout l'enjeu des travaux à venir de la LPM qui doit être votée à l'automne 2013", a-t-il fait valoir.

Livre blanc - L'armée risque de perdre 20 000 postes

Le Point.fr - Publié le 29/04/2013 à 06:50 - Modifié le 29/04/2013 à 07:50 - SOURCE AFP

Le document de référence pour la politique de défense remis lundi à François Hollande prévoit encore des suppressions d'emploi pour les militaires.



Un char Leclerc français participe à une opération de maintien de la paix des Nations unies, au Liban. © JOSEPH EID / AFP

Le Livre blanc de la défense, qui prévoit notamment la suppression de 20 000 postes supplémentaires dans les armées d'ici 2019, sera remis au président [François Hollande](#) ce lundi à 11 h 30 à l'Élysée, après neuf mois de

discussions et d'arbitrages. Des discussions qui ont été souvent difficiles, même si aucune des grandes orientations de la politique de défense - maintien de la dissuasion nucléaire, retour complet de la [France](#) dans l'Otan, etc. - n'est remise en cause. Selon une source proche du dossier, plus de 20 000 postes supplémentaires vont être supprimés dans la défense d'ici 2019, dans le cadre de la révision du format des armées. En 2008, [Nicolas Sarkozy](#) avait programmé la suppression de 54 000 postes sur la période 2008-2015. Le Livre blanc 2013 prévoit la poursuite des baisses d'effectifs prévues jusqu'en 2015 (soit 10 000 postes) et la suppression de plus de 20 000 postes supplémentaires dans les quatre années qui suivent.

La répartition des suppressions de postes entre les différentes armées et services de la défense sera décidée ultérieurement, lors de l'élaboration de la loi de programmation militaire (LPM, 2014-2019) qui doit être discutée à l'automne au Parlement. Le Livre blanc n'entre pas dans le détail des coupes et des coups de rabot. Il fixe les grands axes de la politique de défense, mais c'est la LPM qui les traduit ensuite en termes budgétaires. Par ailleurs, comme l'a annoncé le président François Hollande le 28 mars, le budget 2014 de la Défense sera maintenu à 31,4 milliards d'euros. Et 179,2 milliards en euros constants seront consacrés à la défense entre 2014 et 2019, toujours de source proche du dossier. Le document doit être mis en ligne vers midi par la présidence, mais selon l'Élysée le chef de l'État ne devrait pas s'exprimer publiquement sur le sujet lundi. C'est Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, qui présentera les grandes orientations aux armées dans l'après-midi. Devant quelque 700 officiers supérieurs et responsables civils du ministère réunis à l'École militaire, qui seront ensuite chargés de transmettre le message aux armées.

Pas de bouleversement stratégique

Lancé en juillet par François Hollande, le Livre blanc révisé la stratégie de défense de la France à la lumière des bouleversements survenus dans le monde, comme les révolutions arabes et l'évolution de la politique étrangère des États-Unis qui se détournent de l'Europe. Mais l'exercice devait également tenir compte de la crise économique et de fortes contraintes budgétaires. Pas de bouleversement à attendre sur le plan stratégique. François Hollande a affirmé son attachement à la dissuasion nucléaire et n'entend pas revenir sur l'intégration de la France dans le commandement intégré de l'Otan. L'opération française au Mali a par ailleurs montré l'efficacité des forces spéciales et l'intérêt de disposer de forces prépositionnées en Afrique n'est plus

contesté. Elle a aussi montré les carences des armées, notamment en matière de drone et de renseignements, qui devraient être un des axes du Livre blanc.

L'importance de l'Afrique, grande oubliée de 2008, pour la sécurité commune devrait être réaffirmée. De même que les enjeux maritimes et la nécessité de lutter contre la cybercriminalité. Autre priorité de la France, l'Europe de la défense, absente lors de l'opération au Mali déclenchée le 11 janvier. Le contrat opérationnel des armées sera par ailleurs révisé à la baisse. En 2008, le nombre de soldats que les armées doivent être en mesure de projeter sur les théâtres extérieurs avait été réduit de 50 000 à 30 000 hommes. Selon les spécialistes de défense, il pourrait de nouveau être divisé par deux. Il s'agit du 4e Livre blanc de la sécurité et de la défense, après ceux de 1972, 1994 et 2008.

Livre blanc de la défense : la France prépare les guerres de demain avec des ambitions réduites

LE MONDE | 29.04.2013 à 12h30 • Mis à jour le 29.04.2013 à 16h00 - Par Nathalie Guibert



Il n'était pas question d'[afficher](#) une baisse des ambitions de la France dans le monde. Mais, crise oblige, il fallait être "sincère" sur ses moyens. Entre ces deux écueils, l'élaboration de la nouvelle feuille de route de la stratégie française a relevé de la quadrature du cercle. Avec quatre mois de retard, [François Hollande](#) reçoit, lundi 29 avril, la commission du Livre

blanc de la [défense](#) et de la sécurité nationale, pour sa publication. Le président s'exprimera sur les grandes orientations sécuritaires du pays le 24 mai.

Le nouveau Livre blanc était attendu pour la fin 2012, à l'issue d'un travail de commission (46 experts et représentants de l'Etat) et d'un débat national. Celui-ci n'a pas vraiment eu lieu. Les travaux de la commission, gênée par un manque de cadrage [politique](#) et les aléas budgétaires, ont été réécrits par le ministère de la défense. Comment [maintenir](#) un effort substantiel pour la sécurité nationale dans un contexte économique exécrable ? Bercy poussait à la rupture. Son modèle aurait signifié l'arrêt de grands équipements symboliques comme le porte-avions. La défense a choisi de [continuer](#) de [couvrir](#) tout le spectre des capacités militaires, du spatial au char lourd.

Voir l'infographie : [L'armée française à l'horizon 2020](#)

Lire aussi l'entretien avec Jean-Marie Guéhenno, le président de la commission du Livre blanc : [Personne n'attend de la France qu'elle puisse tout faire en tous lieux](#)

Face à la crise, on a d'abord tenté, comme le disent les experts, de "faire [entrer](#) l'édredon dans la valise". Avant de réviser drastiquement le contrat des [armées](#). L'heure n'est plus à la modernisation tous azimuts, vantée dans le Livre blanc de 2008 mais non financée, ni à la polyvalence des équipements : "Tout le monde ne peut [disposer](#) de tout", résume un cadre de la défense.

Dans le nouveau modèle, les mots-clés deviennent différenciation – ce qui revient à [installer](#) des armées à plusieurs vitesses – et mutualisation. Tout ce qui pourra être mis en commun, entre les forces mêmes, entre la défense et le ministère de l'intérieur, mais aussi entre la France et ses alliés, le sera. Pour la sécurité nationale, un contrat général, interministériel, fixera les moyens nécessaires. Sur la même idée, le Livre blanc prévoit un programme d'équipement commun défense-ministères civils pour la protection de l'[Outre-mer](#).

▪ Les menaces

Le Livre blanc distingue trois types de menaces : celles dites "de la force" émanant d'Etats en conflit potentiel comme la [Chine](#), ou des Etats proliférants ; les "risques de la faiblesse" posés par les Etats faillis ; enfin les risques de la mondialisation, dont les atteintes aux flux de marchandises, le terrorisme (avec la prise en compte d'une possible attaque majeure sur le territoire), et le cyberspace.

Le document indique qu'une attaque informatique d'ampleur sera considérée par la France comme un acte de guerre. Une chaîne de commandement, centralisée à l'état-major pour les armées, la direction générale de l'armement, et les [services](#) de renseignement de la défense, est mise en place en vue de développer des capacités offensives. La partie défensive reste coordonnée au niveau interministériel.

▪ Les zones d'intérêt français

Protection, dissuasion, intervention sont les piliers de la stratégie nationale. Le territoire reste la première priorité. Le deuxième cercle des intérêts français est défini par le voisinage immédiat de l'[Europe](#). Le Livre blanc insiste sur la vigilance portée aux fragilités du voisinage oriental, en raison de la faiblesse des Etats issus du bloc soviétique et de la politique russe. D'un autre côté, il est rappelé que le Maghreb, la Méditerranée orientale et le Sahel sont des zones prioritaires où la France veut [impliquer](#) ses partenaires.

Après l'opération au [Mali](#), les bases françaises en [Afrique](#), qui ont vocation depuis le discours de François Hollande à Dakar le 12 octobre 2012 à [devenir](#) des "pôles de coopération", restent des points d'appui. Au moins quatre seront préservés. L'Asie ne sera pas une terre d'engagement militaire mais de coopération politico-stratégique. La France y tiendra "ses responsabilités de puissance maritime".

▪ L'effort de défense

Une défense "en situation financière critique, désorganisée par les réformes, plombée par des projections totalement irréalistes" : voilà ce qui justifiait d'abord un nouveau Livre blanc assorti d'une nouvelle programmation, explique un officiel du ministère. Le Livre blanc Hollande se veut "réaliste", celui de 2008 ayant lancé des plans d'équipement qui n'avaient pas été révisés malgré la crise.

Sur la période 2014-2020, un effort conséquent est maintenu avec une enveloppe globale de 364 milliards d'euros (constants 2013). La prochaine loi de programmation, qui sera présentée fin juillet, vise un effort de 179,2 milliards pour 2014-2019. De quoi [atteindre](#) 1,76 % du PIB selon les normes [OTAN](#) sur la période. Hors les pensions, la défense tombera à 1,3 % du PIB d'ici dix ans contre 1,56 % aujourd'hui. Le budget va être gelé en valeur pendant deux ou trois ans, à 31,4

milliards d'euros (soit une baisse de [pouvoir](#) d'achat de 400 millions d'euros par an). "C'est un modèle de très grande rigueur", souligne un proche du ministre Jean-Yves Le Drian.

Les moyens de la dissuasion sont préservés ; ceux du renseignement, renforcés, feront l'objet d'une programmation spéciale. Les moyens spatiaux du renseignement militaire (Ceres et Musis) retardés jusqu'alors, seront financés. Des drones américains de moyenne altitude vont être acquis, une décision attendue de longue date. Le renseignement intérieur aura lui aussi plus de moyens. En contrepartie, le Livre blanc prévoit de conférer des pouvoirs de contrôle plus forts au Parlement.

Des projets très symboliques, car au cœur du traité de coopération franco-britannique, sont validés : la production en commun d'un missile anti navire léger et la rationalisation du missilier MBDA implanté dans les deux pays.

L'impératif industriel a pesé. Le ministère veut préserver le budget des études et développement, 750 millions d'euros. Le plan va cependant [demander](#) un gros effort d'ajustement : par rapport à ce qui avait été prévu en 2008, les [crédits](#) attribués aux programmes d'armement vont être diminués de 40 % chaque année. L'Etat commandera moins d'hélicoptères, d'avions A400M, de blindés. Le seuil prévu par Bercy, moins de 5 milliards d'euros d'investissements contre 10 milliards, aurait produit des ruptures dans tous les secteurs de l'armement ; il est évité de peu.

Il est prévu de [supprimer](#) 24 000 emplois d'ici à 2019, qui s'ajoutent aux 10 000 restant à [retirer](#) au [titre](#) de la réforme 2009-2015. Le volontariat ne suffira plus. Le statut général des militaires sera revu. Le ministère de la défense indique qu'il ne sauvera l'essentiel qu'à condition de [disposer](#) de recettes exceptionnelles (vente de participations de l'Etat, [immobilier](#)) ; elles ne sont pas encore garanties.

▪ Le modèle d'armées

Le Livre blanc réaffirme que l'autonomie de décision française doit être préservée. Outre les moyens de renseignement, les capacités de commandement et les forces spéciales seront renforcés (peut-être par l'agrégation de régiments classiques déjà existants) pour "garder l'initiative". Les armées vont se spécialiser : dans l'[armée](#) de terre, des brigades lourdes (avec tous les moyens dont des chars Leclerc) cohabiteront avec des brigades légères.

Dans l'armée de l'air, les Rafale côtoieront plus longtemps que prévu des avions plus anciens, ainsi qu'une nouvelle flotille d'avions légers de surveillance. La marine gardera le porte-avions pour "entrer en premier" et aura des bateaux de patrouille. Le noyau des "capacités critiques" (sous-marins d'attaque, escadrons nucléaires) servira aux opérations classiques. Les services de renseignement partageront un seul parc de moyens d'interception.

▪ Les opérations

Les armées devront [fournir](#) 10 000 hommes dans une crise majeure sur le territoire. Pour les crises extérieures, une capacité de 5 000 hommes en alerte, capables de [former](#) une "force interarmées de réaction immédiate" de 2 300 soldats pour [aller](#) à 3 000 km. Une brigade de 7 000 soldats devra [pouvoir couvrir](#) deux ou trois opérations de gestion de crise en même temps.

Enfin, une force de 15 000 hommes (contre 30 000 jusqu'alors) et 45 chasseurs (contre 70) devra [assurer](#) une opération de coercition majeure. "On fera encore le Mali + le [Liban](#) + le golfe Persique", résume un officiel.

Défense : les cinq éléments marquants du livre blanc

Le document, qui fixe l'ambition stratégique de la France et la trajectoire financière du budget des armées, prévoit la suppression de 24.000 postes supplémentaires, portant ce total à 34.000, et sanctuarise la dissuasion nucléaire.

Pour ses auteurs, le [livre blanc](#) se veut un exercice de «vérité et d'ambition». «Il faut sortir du déni de réalité», souligne le ministère de la Défense. En résumé: afficher un projet que la France peut financer. Ni plus, ni moins. Cela dans un budget contraint. Ce sera aux députés de trancher en votant la nouvelle Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019 qui sera présentée d'ici à la fin juillet. Elle sera le fruit de nombreux arbitrages. Là seulement seront connus les budgets par armées et la répartition de l'effort notamment en termes d'emploi.

• Un budget de 179,2 milliards d'euros sur six ans (2014-2019)

Hors pension, le budget est fixé à 179, 2 milliards (en euros constants 2013) sur la période. Facialement, la défense sauve l'essentiel: maintenir au même niveau qu'en 2013 et 2012, le niveau du budget des armées, soit à 31,4 milliards d'euros. La Défense se maintiendra à 1,5 % du PIB (hors pensions et gendarmerie). Et à 1,76 %, selon la norme Otan, qui inclut les pensions, contre 1,9 % aujourd'hui.

Mais en réalité, les armées auront moins (29,1 milliards par an) car ce budget intègre 4,5 milliards d'euros de recettes exceptionnelles que l'État espère retirer de cessions de ses participations dans l'Industrie (par exemple le 1,2 milliard issu de la vente de titres EADS), de ventes de biens immobiliers ou encore de fréquences hertziennes. Tout l'enjeu pour les militaires sera d'obtenir de Bercy que le produit de ces ventes tombe bien dans les caisses du ministère de la Défense et que ces opérations se réalisent en temps et en heure. Le précédent de la LPM (2008-2014) n'est pas vraiment encourageant: sur 3,47 milliards d'euros de recettes exceptionnelles attendues, 980 millions seulement ont bel et bien été réalisés.

• 34.000 suppressions de postes

L'effort sans précédent de «déflation des effectifs», selon l'expression du ministère de la Défense, engagé par le précédent gouvernement (diminution de 54.000 postes de 2009 à 2015), va se poursuivre et même s'amplifier. Les armées vont perdre 5000 emplois par an, ce qui représente un effort supplémentaire (par rapport à ce qui était prévu sur la période) de 24.000 postes sur six ans. L'Hôtel de Brienne affirme que la répartition par armées n'est pas encore tranchée. Reste que l'armée de terre redoute d'en payer le plus lourd tribut. Au total, la défense perdra 34.000 postes.



• La dissuasion nucléaire sanctuarisée

Comme tous les présidents de la République avant lui, François Hollande a décidé de sanctuariser la dissuasion nucléaire qui consomme un budget de 3,5 milliards d'euros par an. Et

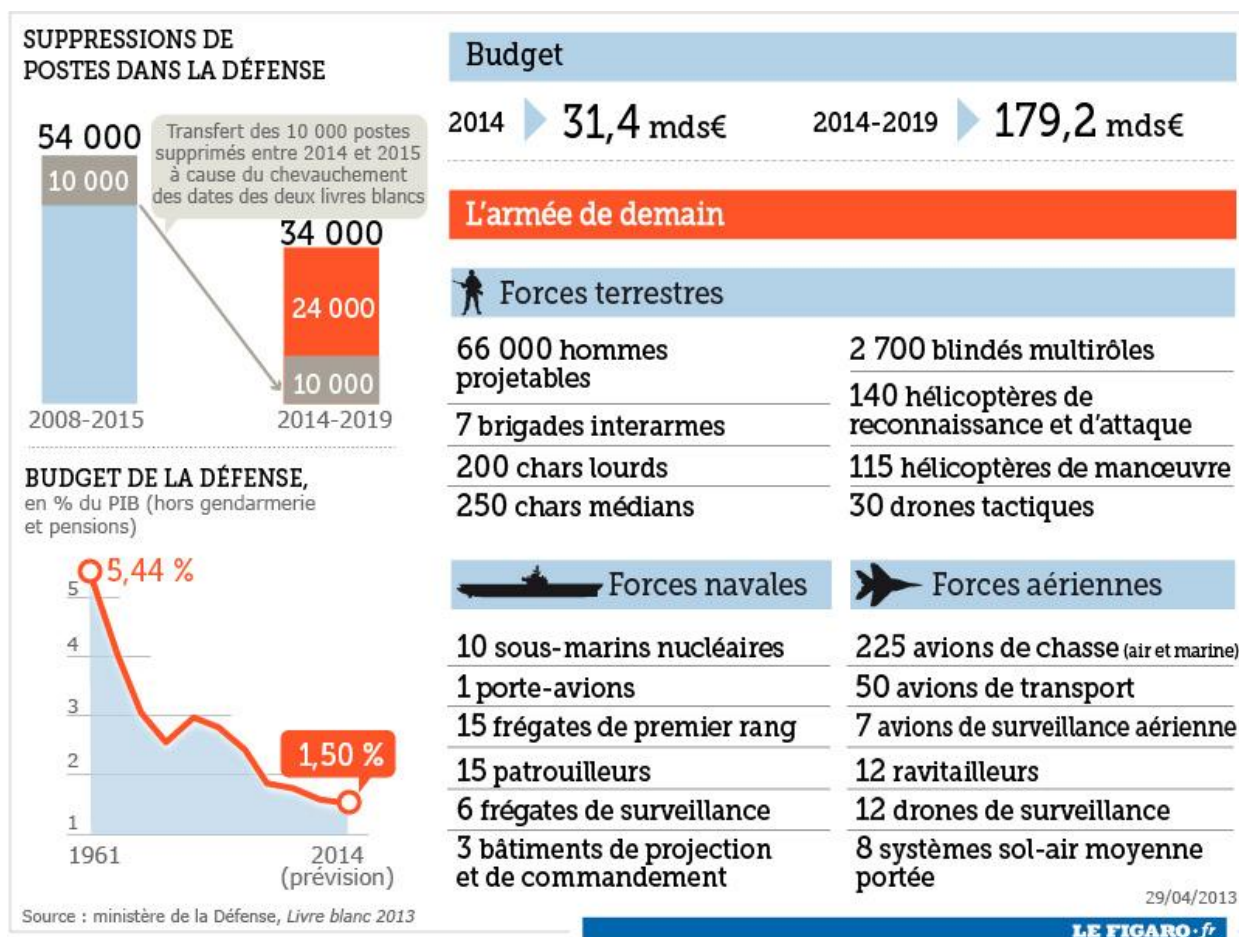
de maintenir ses deux composantes: océanique et aéroportée. Logiquement, le livre blanc prône la poursuite des investissements avec le programme SN3G de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) destinés à prendre le relais des SNLE de type «Le Triomphant», la poursuite du programme de missile M51, la rénovation des missiles ASMPA (mis en service en 2009) et le lancement d'études pour le renouvellement des systèmes d'armées ASMPA.

• Diminution de la cible de chasseurs Rafale et achat de drones américains

Les forces aériennes devront faire durer un peu plus longtemps leur flotte de chasseurs Mirage les plus récents (Mirage 2000D) qui feront l'objet de *retrofit* (rénovation). L'équipement en Rafale va se poursuivre mais la cible sera réduite à 225 appareils au lieu de 286 prévus précédemment. En matière de drones, la France prévoit de s'équiper en Watchkeeper, le drone tactique développé par le groupe français Thales pour le compte de l'armée britannique. En revanche, la France renonce à financer le développement d'un drone (MALE) d'observation. «Devant l'urgence capacitaire», Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, a entamé des négociations pour acheter sur étagère le drone américain Reaper fabriqué par General Atomics. La France entend «franciser» leur charge utile, principalement l'optique et le système de pilotage. Ce qui sonne l'arrêt des projets portés par EADS (Talarion) et Dassault (Vultigeur).

• Cyberdéfense et renseignements sont prioritaires

Surveiller, écouter, voir, se protéger... La France continuera à investir dans le renseignement électronique, spatial et humain. Plusieurs programmes devraient être réalisés comme MUSIS, d'observation spatiale, pour lequel la France construit deux satellites optiques, ou encore CERES, qui doit permettre, à partir de 2020, de doter les armées d'une «nouvelle capacité d'interception, de caractérisation et de localisation des émetteurs électromagnétiques depuis l'espace». Et la France lance un «nouveau champ stratégique» en décidant de s'armer en matière de cyberdéfense et de protection des systèmes d'information.



Les points noirs du Livre blanc

Le Point.fr - Publié le 29/04/2013 à 11:46 - Modifié le 29/04/2013 à 12:38 - Par [JEAN GUISNEL](#)

Le document remis à Hollande comporte des réductions : budgets, effectifs, matériel, ambitions stratégiques... Les armées françaises changent de dimension.



Photo d'illustration © Éric Cabanis / AFP

Attendu avec impatience par l'ensemble de l'appareil militaro-industriel français, le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale ne remet pas en cause les grandes fonctions stratégiques, qui demeurent la connaissance et l'anticipation, la dissuasion, la protection, la

prévention et l'intervention. Le document remis ce lundi au président de la République, réarticule cependant ces fonctions autour de trois thèmes : la protection intérieure du territoire et de la population (en métropole et outre-mer), la dissuasion nucléaire et l'intervention extérieure. Les mesures détaillées seront prises plus tard, lors de la discussion de la loi de programmation militaire, attendue pour la fin de l'année 2013.

Crise financière

Chez [Jean-Yves Le Drian](#), on explique avoir voulu "un exercice de vérité. Il fallait le faire, car la situation était financièrement critique, la défense désorganisée et les projections sur l'avenir irréalistes !" Cette fois, explique-t-on de même source, "les objectifs sont clairs, les modèles d'armée précis, les nouveaux contrats opérationnels accessibles". La crise financière est passée par là, mais les ressources ont beau être réduites, elles ne le sont pas autant que si les options budgétaires de Bercy soutenues par Matignon avaient été retenues. La réduction des moyens sera donc "homothétique", sans infliger aux armées des ruptures trop violentes : les quelque 24 000 personnels en moins seront un choc supportable. Mais des temps très difficiles s'annoncent pour la discussion de la loi de programmation militaire, dont le vote est attendu pour la fin de l'année. Le budget de 31,4 milliards d'euros (hors pensions) de 2013 sera certes reconduit sur la durée jusqu'en 2019, mais devra inclure le produit de la vente de bijoux de famille et ne sera pas augmenté de l'inflation. Ce seul élément amputera le budget de 400 millions d'euros par an.

Quatre principes

L'ensemble étant garanti par le respect de quatre principes : l'autonomie stratégique est le premier, qui doit permettre à la [France](#) d'agir seule, comme elle le fait depuis début janvier au Mali. Il lui faut pour cela disposer de capacités de commandement interarmées, de renseignement, de ciblage. Les forces spéciales sont citées spécifiquement, de même que les moyens plus lourds de combat au contact de l'adversaire. D'autres moyens sont liés à la conduite d'opérations interalliées. Deuxième principe : la cohérence stratégique qui doit permettre de répondre à trois types de missions, à savoir la coercition à l'égard de puissances étatiques employant la force ou menaçant de le faire : la dissuasion répond à cet objectif, de même que les moyens lourds des trois armées. Des capacités de restauration et de maintien de la paix sont également nécessaires, tandis que de nouvelles missions visant à protéger la France de menaces émergentes sont citées : protection des infrastructures essentielles contre la cybermenace ou le

terrorisme, actes visant la sécurité des approvisionnements, risques naturels, sanitaires ou technologiques.

Différenciation

Troisième principe : la différenciation des forces. Le Livre blanc prévoit une distinction entre les quatre types de force (dissuasion, protection, gestion de crise, coercition). Dans le dossier de présentation remis à la presse avant la mise en ligne du Livre blanc, le [ministère de la Défense](#) précise que "la différenciation repose notamment sur l'existence de moyens lourds, médians ou légers dans chaque armée". Concrètement, l'armée de terre disposera "de brigades adaptées à l'entrée en premier face à un adversaire de niveau équivalent (équipées, par exemple de chars lourds), de brigades multirôles destinées à la gestion de crise (chars médians, capacités de génie) et de brigades légères". Le quatrième principe est celui de la mutualisation. il touchera notamment la communauté du renseignement, invitée à mettre en commun une partie de ses moyens les plus onéreux. Nous y reviendrons, mais le principe affiché à la défense vaut pour l'ensemble du modèle d'armée futur : "On favorisera le financement des moyens les plus coûteux, un noyau critique utilisable dans plusieurs missions."

Les moyens

La marine nationale disposera de ses SNLE stratégiques (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins), sanctuarisés par François Hollande, tout comme les moyens nucléaires aéroportés, et, précise la Défense, "sur des capacités de combat de premier plan pour les opérations de haute intensité (porte-avions, SNA, frégates de défense aérienne, frégates multi missions) complétées par des unités de combat moins puissantes (notamment les frégates type Lafayette adaptées) pouvant opérer en situation de crise et aptes à la lutte anti-sous-marin, mais permettant de ne pas user le potentiel des forces lourdes et de préserver un nombre suffisant de moyens, facteur indispensable de la présence en mer". La marine dispose en outre "d'unités légères aptes au contrôle de vastes espaces maritimes, dans nos approches et outre-mer (patrouilleurs, frégates de surveillance...)".

Pour les forces aériennes, comptabilisant ensemble les capacités de combat de l'armée de l'air et de la marine, "elles doivent être adaptées à un conflit majeur, grâce à des flottes d'avions polyvalents du meilleur niveau (Rafale). Elles conserveront par ailleurs un nombre d'aéronefs suffisants, en prolongeant des avions plus anciens (Mirage 2000 par exemple), notamment pour remplir les missions de gestion de crise ou de protection de l'espace aérien national et de ses approches." Mais le nombre de chasseurs va diminuer (225 contre 300 dans le modèle précédent) et le Livre blanc ne parle plus que "d'une cinquantaine" d'avions de transport. Alors que les seuls A400M Atlas devaient être cinquante, auxquels s'ajoutaient plusieurs autres modèles. Quant à l'armée de terre, elle comptera à terme sept brigades de combat interarmes (deux lourdes pour la coercition, trois multi rôles, deux légères), et sera équipée de 200 chars lourds, 250 chars médians, 2 700 véhicules blindés multi rôles et de combat, 140 hélicoptères de reconnaissance et d'attaque, 115 hélicoptères de manœuvre, une trentaine de drones tactiques.

Contrats opérationnels

Le Livre blanc prévoit également de revoir les "contrats opérationnels" de chacune des armées. Les chiffres sont nets et indiquent clairement une réduction de format. De ce point de vue, la plus touchée est l'armée de terre, dont le contrat de 30 000 hommes projetables passe à 15 000

hommes. L'armée de l'air et la marine voient leur "contrat" de projection de 70 avions de combat passer à 45. Une capacité d'intervention d'urgence sera organisée autour d'une FIRI (Force interarmées de réaction immédiate), capable de mettre rapidement en place de 3 500 à 5 000 hommes à 3 000 kilomètres de la métropole. Il n'est plus question de déployer des forces françaises conséquentes à 8 000 kilomètres, comme le prévoyait le précédent Livre blanc. À cette FIRI s'ajoute une capacité de gestion de crise et de maintien de la paix capable de déployer en tout 7 000 hommes sur trois théâtres simultanément. Et bien sûr une force dite de "coercition" capable d'affronter une crise majeure avec la quasi-totalité des moyens. Tout en conservant un noyau de 10 000 hommes, capables en permanence d'intervenir sur le territoire national.

L'Europe et ses abords

Clairement, la France ne se donne plus les moyens d'intervenir partout. Elle n'ira pas, en principe, au-delà du "voisinage de l'Europe", qui ne va pas au-delà de l'océan Indien - à l'est - au Golfe de Guinée - à l'ouest. L'Afghanistan, c'est fini ! Trop loin, trop cher... Les bases françaises, sans doute moins nombreuses, mais ceci reste à préciser, devraient être converties en "points d'appui", utilisés à la fois pour les interventions militaires et la coopération. On relève chez Jean-Yves Le Drian que "l'Afrique affiche le potentiel de croissance le plus élevé au monde" et qu'il n'est pas question de s'en désintéresser. Quant à la région moyen-orientale, elle demeure une priorité, affirme le document d'accompagnement remis à la presse : "Les différents conflits qui la déchirent ont chacun leur dynamisme propre, mais ils ne peuvent être compris isolément les uns des autres, la sécurité de la zone devant être appréhendée dans sa globalité. Cette zone, où la course de l'Iran à des capacités nucléaires militaires engendre un risque de prolifération, concentre des risques d'affrontements graves qui auraient un impact global sur la planète."

Livre blanc sur la Défense: "Les priorités n'ont pas été clairement définies"

L(Expansion, Propos recueillis par Valérie Lion (L'Express) - publié le 29/04/2013 à 19:59- [afp.com/Eric Piermont](http://afp.com/Eric_Piermont)

Loïc Tribot La Spière, délégué général du Centre d'étude et de prospective stratégique, analyse les zones d'ombre du livre blanc sur la défense qui impose une baisse du budget à 179 milliards d'euros sur 2014-2019. Interview.



"Il y a clairement un volontarisme budgétaire. Mais les 179 milliards d'euros annoncés sur six ans reposent sur des hypothèses qui, si elles tombent, menacent tout l'édifice."

Le livre blanc a-t-il atteint ses objectifs?

C'était un exercice difficile, on a assisté à un accouchement dans la douleur, sans cesse

reporté depuis plusieurs mois. Ce livre blanc est un rapport d'actualisation nécessaire mais il restera un document de transition. Certes, on a essayé d'avancer, de prendre en compte la réalité budgétaire mais on n'a tranché sur rien et on n'a pas abouti à un véritable outil de ré-architecture de notre défense. Les priorités n'ont pas été clairement définies. On a écouté tout le monde et cherché à satisfaire tout le monde. De surcroît, l'exercice s'est trouvé marqué par l'intervention au Mali: on sait que nous serons fortement présents en Afrique et que ce phénomène ira en

s'accentuant. Donc on n'a voulu renoncer à rien. On peut donc s'attendre à ce que cela ne tienne pas la route. Ce livre blanc appellera très vite un autre livre blanc!

Le budget de la Défense est pourtant sanctuarisé?

Il y a clairement un volontarisme budgétaire. Mais les 179 milliards d'euros annoncés sur six ans reposent sur des hypothèses qui, si elles tombent, menacent tout l'édifice. Ce budget inclut des recettes exceptionnelles, comme la vente de fréquences hertziennes ou d'immobilier, qui doivent encore être confirmées: quand ces cessions interviendront-elles, pour quel montant? Nul ne le sait. De même, on nous parle de la vente d'actions détenues par l'Etat dans des sociétés industrielles, mais quand et combien seront-elles valorisées? Sans compter que Bercy pourrait être tenté de faire revenir ces recettes dans le budget commun! Rien n'est garanti.

Les industriels, en tout cas, ont été entendus...

Apparemment, oui. Aucun grand programme n'est annulé. En revanche, il y aura des étalements. Ce n'est pas nouveau, cela fait quinze ans qu'on étale les programmes, cela s'appelle un glissement, qui peut atteindre dix ans, et au final cela coûte plus cher à l'Etat car le prix du matériel inclut d'importantes pénalités de retard! Il y aura aussi des réductions de commandes, par exemple pour les hélicoptères, l'avion de transport [A 400 M](#) ou encore les blindés. Mais on ne touche pas à la dissuasion, on promet d'augmenter les moyens pour le renseignement et on découvre que certains budgets d'équipement, comme le [Rafale](#), sont sanctuarisés. Et comme on sait que le maintien de tous les programmes est coûteux, on diminue les effectifs, de 24.000 emplois supplémentaires.

L'heure de vérité ne viendra-t-elle pas à la rentrée lors de la discussion de la loi de programmation militaire 2014-2019?

Jusqu'ici les industriels ont défendu ensemble leur position pour un maintien des crédits mais ensuite, quand viendra l'heure des arbitrages, ce sera chacun pour soi.

A quoi aura finalement servi le livre blanc?

Il aura au moins eu la vertu de faire accepter aux armées la contrainte budgétaire. C'est aussi un exercice de lucidité : pour la première fois, on a reconnu que l'Europe de la défense reste une belle endormie. Mais il n'aura pris aucune position sur les actions de politique industrielle: aujourd'hui, personne ne sait dans quelle direction aller. On parle de la cession des titres détenus par l'Etat dans des sociétés de défense, mais au-delà de la question patrimoniale, se pose la question de la rationalisation de l'outil industriel. Et on sait très bien qu'une telle rationalisation est difficile tant que l'Etat est présent au capital.

En savoir plus sur http://lexpansion.lexpress.fr/economie/livre-blanc-sur-la-defense-les-priorites-n-ont-pas-ete-clairement-definies_382954.html#Li7iToIgd5iu65Bi.99

Les armées au bord de la crise de nerfs

Le Point.fr - Publié le 29/04/2013 à 17:58 - Modifié le 29/04/2013 à 18:19 - Par JEAN GUISNEL

Le Livre blanc entérine une réduction sévère des ambitions françaises, sauf pour la dissuasion nucléaire. En dix ans, les effectifs auront été réduits de 25 % !



Photo d'illustration. © Martin Bureau / AFP

Neuf mois de travail, des crises de nerfs dans tous les sens, et enfin le Livre blanc que tout le monde attendait. Après des semaines de finalisation, une quinzième version soumise à l'approbation finale du président de la République lors qu'un conseil de défense le 10 avril, et encore une ultime révision de [François Hollande](#)..., et tout cela n'aura pas suffi ! La version mise [en ligne sur le site de l'Élysée](#) en fin de matinée est assortie sur la première page d'un très étonnant "texte non définitif" ! Mais non... Cette fois, c'est la bonne, et les éléments figurant dans le document sont bien ceux qui serviront de base aux armées telles qu'elles se mettront en place pour les années 2014 à 2025, le tout devant être précisé lors du vote de la loi de programmation militaire 2014-2019.

Commençons par les chiffres-clés. La [France](#) consacrera 364 milliards d'euros à ses forces armées sur la période 2014-2025, dont 179,2 milliards d'euros pour les années 2014 à 2019, les six années de la future loi de programmation (LPM). En 2025, toutes choses étant égales par ailleurs, la France consacrera 1,3 % de son PIB à la défense, contre 1,56 % en 2013. Mais les choses se compliquent quand on entre dans les détails. Si l'on prend pour base les "normes Otan" pour calculer cette part du PIB, c'est-à-dire en y intégrant les pensions de retraite des militaires, celle-ci sera de 1,79 % en 2025. Très au-dessous des 2 % que l'Otan considère comme acceptables. Le 28 mars dernier, François Hollande s'était engagé à maintenir le budget de la défense à son niveau de 2013, pour toute la durée de la LPM. Ce qu'il n'avait pas précisé, mais que Bercy a obtenu depuis, c'est que ce budget sera atteint en vendant les bijoux de famille de la défense : biens fonciers, fréquences radioélectriques et autres participations dans des entreprises devront être mis sur le marché. Sans aucune garantie. Autre difficulté : le budget à 31,4 milliards d'euros ne sera pas abondé de l'inflation. Selon des chiffres que nous avons entendus, cela correspond à 400 millions d'euros par an. Un chiffre illustre à lui tout seul l'ampleur du tour de vis budgétaire : lors de la précédente LPM, les crédits d'équipements se montaient chaque année à 9,4 milliards d'euros par an, hors dissuasion. Ils passeront à 5,9 ou 6 milliards par an durant la LPM. Bilan : une perte de 40 %...

Personnel réduit

Du côté du personnel, c'est aussi la soupe à la grimace. Les objectifs du Livre blanc de 2008 (54 900 suppressions de postes) n'ont pas encore été atteints, et il reste encore 10 000 postes à supprimer d'ici à 2015 pour y arriver. Mais 24 000 nouvelles suppressions de postes vont s'y ajouter durant la LPM, d'ici à 2019. Les armées auront alors perdu 83 000 postes en onze années, passant ainsi de 320 000 à 237 000 personnes. Soit 25,94 % de réduction. Ces coupes claires ont des conséquences : les armées de demain ne sauraient conduire les mêmes missions que celles qui leur étaient assignées par le passé. Les [contrats opérationnels sont donc revus à la baisse](#). De plus, les armées vont devoir trouver des artifices pour faire partir tant de monde ! Politiquement intenable, mais bel et bien étudiée, la loi de dégagement des cadres n'a pas été retenue. Mais il faudra trouver des incitations pour faire partir des officiers de carrière, tandis que les cadres sous contrat auront du mal à "rempiler". La défense étudie également des évolutions dans les carrières des sous-officiers, qui pourraient être plus courtes, tout en permettant aux partants de percevoir plus tôt une retraite à taux plein, cumulable avec un emploi. Le gouvernement ne s'interdit pas, à ce stade, de toucher au sacro-saint [statut général des militaires](#).

Matériel touché

Bien que le Livre blanc développe longuement l'intérêt pour le pays de disposer d'une industrie de défense forte, celle-ci va trinquer avec les armées ! Dans le Livre blanc, est écrit : "L'industrie de

défense se situe à un niveau d'excellence lui permettant de figurer parmi les leaders mondiaux, notamment à l'exportation. Elle regroupe plus de 4 000 entreprises, dont un nombre important de petites et moyennes entreprises, qui réalisent un chiffre d'affaires global de 15 milliards d'euros et emploient de l'ordre de 150 000 personnes, dont 20 000 hautement qualifiées. Elle exporte, selon les années, de 25 % à 40 % de sa production et contribue ainsi de façon positive à la balance commerciale de notre pays."

Mais bien qu'il soit encore impossible de connaître les intentions précises du gouvernement, qui seront discutées avec la LPM, toutes les armées vont être touchées par des réductions de programme. Le programme Scorpion de l'armée de terre est menacé, le volume total de la flotte d'avions de combat passera de 300 à 225 (25 % de réduction). De plus, des commandes de nouveaux Rafale pourraient être remplacées par le maintien en service et la modernisation de Mirage 2000. L'armée de l'air, qui comptait bien sur l'arrivée de 50 avions de transport A400M Atlas commandés ferme à [Airbus](#) Military, sera privée d'une partie d'entre eux. Combien ? Mystère à ce stade. Le Livre blanc ne parle que d'une "cinquantaine" d'avions de transport, mais l'armée de l'air compte aussi des C-160 Transall (certains seraient prolongés), des C-130 Hercules (idem) et de petits CASA. Cette défaillance française sur l'A400M mettrait en grand danger le programme européen, qui fournit 8 000 emplois dans les usines françaises d'Airbus. Quant à la marine, on sait qu'elle a sauvé ses principaux programmes. Reste à voir le sort qui sera fait aux frégates Fremm, dont la série devait compter onze navires. Tout cela sera négocié lors de la discussion sur la LPM. Mais le gouvernement garantit le maintien des 750 millions d'euros annuels de budget d'études amont, qui permettent de financer les bureaux d'études.

Homothétie

On voit que le gouvernement a choisi de taper un peu partout, sans frapper à mort un seul programme majeur. La dissuasion sort intacte du chamboulement. Mais ce n'est le cas ni de l'armée de terre, ni de l'armée de l'air. À la défense, on a étudié d'autres options : la fin anticipée et la mise sous cocon du *Charles de Gaulle*, de même que l'abandon de l'A400M ou l'arrêt en l'état du programme Rafale. Les conséquences industrielles auraient été désastreuses, et le gouvernement s'y est refusé. À la défense, on explique que "le PR a suivi Jean-Yves Le Drian quand il demandait qu'on ne réduise pas les capacités d'intervention extérieure, que la dissuasion soit sanctuarisée et qu'aucun secteur industriel ne soit sacrifié". L'entourage du ministre s'attend d'ailleurs à des critiques sur ces points et se dit prêt à affronter le reproche de "l'homothétie", à savoir les coupes réparties entre toutes les armées. Dans l'entourage de Jean-Yves Le Drian, on précise ainsi : "On a vraiment regardé de très près l'arrêt du porte-avions nucléaire. Et pas parce que nous serions anti-marine. Ceux qui nous accuseront d'avoir fait des choix homothétiques auraient été les premiers à protester si on avait sabré le porte-avions nucléaire ou la composante aéroportée de la dissuasion. La vérité, c'est que nous avons les financements pour les modèles choisis."

Avec 20 000 postes en moins, l'armée au défi de l'égalité homme-femme

L'Express, Par [Alexia Eychenne](#), publié le 29/04/2013 à 10:58, mis à jour à 11:02

Le Livre blanc de la défense prévoit la suppression de plus de 20 000 postes supplémentaires dans l'armée d'ici 2019. Mais le ministère de la Défense doit aussi se plier

aux efforts du gouvernement pour féminiser ses effectifs. Parité, lutte contre le sexisme... une guerre de longue haleine.



Sous l'impulsion du ministère des Droits des femmes, le ministère de la Défense se penche sur les inégalités homme-femme dans l'armée.

Parmi les quelque 229 000 "hommes" que compte aujourd'hui l'armée française, 15% sont des femmes. Et même si le [Livre blanc 2013](#) devrait prévoir plus de 20 000 suppressions de postes supplémentaires d'ici 2019, le ministère de la Défense est toujours tenu d'oeuvrer à la féminisation des troupes.

Après la nomination d'une [ministre des Droits des femmes](#) l'an dernier, des hauts fonctionnaires à l'égalité des droits ont été désignés [dans chaque ministère](#). Celui de la Défense n'a pas échappé à la règle. Depuis, l'armée a donc communiqué sur son engagement pour [l'égalité homme-femme](#). Au mois de mars, des "journées défense et citoyenneté" -ex-JAPD- étaient par exemple dédiées à la valorisation du personnel féminin.

Les mêmes défis que dans les entreprises

Pour comprendre où se situait l'armée sur le terrain de la parité, le ministère s'est aussi plongé dans les statistiques. Les chiffres analysés ces six derniers mois montrent que dans ce domaine, la Défense n'échappe pas aux [mêmes défis que les entreprises](#).

Les plans de rationalisation ont réduit le nombre de postes de soutien

Ainsi de l'embauche de filles dans des métiers réputés physiques. La professionnalisation de l'armée engagée en 1996 avait permis des recrutements massifs et une féminisation des effectifs. Mais les [plans de rationalisation](#) ont réduit le nombre de postes de soutien -plus féminisés- au profit de ceux de combattants, largement masculins. Résultat, le taux de recrutement des femmes, qui s'est stabilisé en 2009, baisse désormais chaque année, et ne dépasse pas 15%.

10% de femmes dans l'armée de terre

13% dans l'aviation

21% dans l'armée de l'air

17,5% dans la gendarmerie

A peu de chose près la part totale des femmes dans les effectifs militaires, contre 8% en 1998. Elles ne constituent en revanche que 7% des forces engagées en opération extérieure. Les femmes sont majoritaires dans les services de santé, à 56% dont 35% sur le terrain. L'armée de terre arrive en bout de chaîne: elles n'y sont que 10%, dont 5% en "opex". Depuis les années 1990, tous les métiers se sont pourtant ouverts à elles. En 2017, mêmes les [sous-marins](#) pourront accueillir les deux sexes.

Briser le plafond de verre

En plongeant dans les données, le ministère de la Défense s'est aussi aperçu que les femmes n'étaient qu'une minorité à accéder aux postes à responsabilités. En partie parce que les derniers verrous dans l'accès aux grandes écoles militaires n'ont sauté que dans les années 1990. Mais aussi parce qu'il existe, à l'armée comme ailleurs, un "[plafond de verre](#)".

Arrêter au bout de 10 ans, c'est ne pas capitaliser sur l'investissement de sa formation

"A compétences égales, une femme sera généralement choisie, mais leurs carrières sont freinées par la nécessité de [concilier vie professionnelle et privée](#)", explique un expert RH du ministère. Selon les chiffres collectés, une officier quitte en moyenne l'institution après 10 ans de service, contre 23 ans pour les hommes. "C'est pourtant une étape clé pour passer officier supérieur. Arrêter à ce stade revient à ne pas pouvoir capitaliser sur l'investissement personnel de la formation", poursuit ce spécialiste.

Renoncer si tôt, Aurélie, commandant dans la marine, 33 ans, n'y pense d'ailleurs pas. "Je n'ai pas atteint ce niveau d'études pour m'arrêter tout de suite", explique cette petite-fille et nièce de militaires qui cherchait un "métier d'action". La maternité ne l'arrêtera pas non plus. "J'ai déjà fait part de mon souhait d'avoir un enfant, cela se fait en bonne intelligence avec les supérieurs, assure-t-elle. L'alternance est possible, et même souhaitable, entre terre et mer. Et je pourrai reprendre la navigation plus tard."

Dans [sa feuille de route présentée lors du comité interministériel](#) des droits des femmes le 30 novembre, le ministère de la Défense prévoit toutefois de renforcer les dispositifs de garde d'enfants. Il propose aussi d'offrir, par exemple, des heures de ménages, pour que les femmes gagnent du temps pour leur vie professionnelle.

La lettre de mission inclut aussi des études statistiques encore plus poussées pour identifier les freins aux progressions de carrières, des programmes de monitorat pour les femmes à fort potentiel, ainsi que la sensibilisation des managers, comme des jurys de concours, aux stéréotypes.

"Il y a quelques années, on me faisait encore le baise-main"

Sans doute l'objectif le plus ambitieux. Il y a quelques années, une ex-lieutenant avait dressé un tableau cauchemardesque de son passage dans la marine. "On essaie de faire oublier qu'on est une femme, mais on est toujours rappelée à l'ordre, ramenée et réduite à son sexe", [relatait, dans Le Monde](#), Marine Baron, auteur du livre *Lieutenante*.

Aujourd'hui encore, une incursion sur les forums militaires laisse peu de place au doute quant à la persistance d'un certain sexisme. "Quand on fait un footing, qui est toujours derrière? Et c'est bon pour le reste aussi...", assure un commandant sur [Aumilitaire.com](#). "Tuer quelqu'un de sang froid, sans hésiter à moins de 200 mètres, ça a de quoi déstabiliser plus d'un homme. Une femme encore plus", avance un lieutenant-colonel.

Une chef nous poussait à montrer que l'on pouvait faire aussi bien, si ce n'est mieux

Officiellement, beaucoup de jeunes femmes assurent ne pas souffrir de préjugés sexistes. "Je n'ai rencontré aucun problème d'intégration. Je me souviens d'une chef de section qui nous poussait toujours à montrer que l'on pouvait faire aussi bien, si ce n'est mieux, que les hommes", juge Leïla, chef de peloton portuaire de 29 ans.

D'autres sont plus nuancées, comme Juliette, pilote d'hélicoptère du même âge. A l'école de spécialisation, "pas de discrimination ni de mises à l'écart", se souvient-elle. Mais sur le terrain et au contact de métiers moins féminisés -infanterie, artillerie- "on sent que l'on n'est pas autant pris au sérieux que d'autres, note-t-elle. Certains soldats s'adressaient aux hommes alors que c'est à moi qu'ils auraient dû le faire."

"Disons qu'il persiste dans l'armée une culture qui place la femme dans certains endroits, pas forcément en première ligne, conclut poliment une bonne connaissance de l'institution militaire. Il y a un très grand respect pour elle, mais dans ses rôles traditionnels." Une conception surannée qui s'est longtemps lue dans la persistance de la galanterie. "Il y a quelques années, on me faisait encore le baise-main", se souvient-elle. La pratique semble toutefois révolue...

Défense : 34.000 postes supprimés d'ici à la fin 2019

Environ 34.000 postes seront supprimés dans la défense d'ici à la fin 2019, prévoit le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale (LBDSN), rendu public aujourd'hui. Ce chiffre est supérieur à [celui annoncé par les Echos](#), mais **une fois encore le diable se cache dans les détails**.

En réalité le LBDSN ne prévoit "que" près de 24.000 nouvelles suppressions de postes sur les années 2016, 2017, 2018 et 2019. Mais ces réductions viennent s'ajouter à celles prévues par le précédent Livre blanc, qui programmait des suppressions jusqu'à la fin de l'année 2015. Au cours des années 2014 et 2015 (y compris les derniers mois de 2013), environ 10.500 postes restent à supprimer sur un total de 54.900.

Ils viennent donc s'ajouter aux 24.000, soit un total de 34.000 sur six ans. Soit 5000 à 6000 postes en moins chaque année, en moyenne. C'est moins que le précédent Livre blanc, mais cela reste douloureux.

Ces 24.000 nouvelles suppressions se décomposent entre un peu plus de 18.000 provenant de la réduction des contrats opérationnels des forces et un peu plus de 5000 de réductions dans l'administration et le soutien. La répartition exacte de ces suppressions sera précisée dans la prochaine Loi de programmation militaire, qui devrait être connue avant la fin juillet.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Lundi 29 Avril 2013 à 20:23

Hervé Morin : "Un vrai choc pour les armées"

Le 29/04/2013 dans [Actualités](#) - Propos recueillis par [Xavier Sidaner](#)



Le président du conseil national de l'UDI et ancien ministre de la Défense Hervé Morin regrette que la baisse des effectifs des armées se fasse sans vision stratégique. Pour lui, les recettes attendues de la vente des fréquences hertziennes ou des cessions immobilières s'apparentent à de la "monnaie de singe".

La nouvelle stratégie de défense, issue du livre blanc remis aujourd'hui au président de la République, devrait composer avec un budget de 179 milliards d'euros entre 2014 et 2019. Cela vous semble-t-il réaliste ?

La construction du format des armées issu du livre blanc de 2008 correspond à un schéma stratégique qui n'a pas changé et qui nécessitait une augmentation des crédits à partir de 2014. Or, du fait des contraintes budgétaires, il va manquer au bas mot 30 milliards d'euros pour couvrir les besoins. L'annonce du maintien des crédits par François Hollande est donc une fausse bonne nouvelle car elle va nécessairement conduire à une profonde réorganisation des armées.

Et donc à des suppressions de postes. Le chiffre de 34 000 proposé par le livre blanc vous paraît-il conciliable avec le maintien de la capacité opérationnelle de l'armée française ?

Peut-être, mais c'est difficile à dire. Si l'on veut éviter d'avoir des régiments sous-équipés, sans moral car n'ayant pas de moyens, il est essentiel de définir une stratégie d'ensemble cohérente et de ne pas se contenter d'une réduction des effectifs au fil de l'eau.

Après la suppression de 54 000 postes durant les cinq dernières années, le coup est rude pour les armées...

Oui, c'est un vrai choc auquel les armées doivent se préparer, après la réforme du schéma des armées qui a conduit à cette première vague de suppressions de postes. Si l'on y ajoute la coupe budgétaire et les réorganisations qui vont en découler, c'est la double lame du rasoir qui va frapper les militaires.

Le gouvernement compte tirer 4,5 milliards d'euros des ventes de fréquence hertziennes ou d'actifs immobiliers pour maintenir son budget. Est-ce plausible ?

C'est une piste qui avait déjà été creusée au temps où j'étais ministre de la Défense [de juin 2007 à novembre 2010, *ndlr*]. Malheureusement, la vente du patrimoine immobilier ou des fréquences hertziennes est trop aléatoire pour bâtir un budget. Ces recettes supposées s'apparentent un peu à de la monnaie de singe.

Que préconisez-vous ?

Il nous faut disposer d'une armée conventionnelle solide. L'opération de l'armée française au Mali n'aurait pu se faire sans l'appui de pays alliés. Nous devons donc nous engager vers la suppression de la composante aérienne du nucléaire, réduire le format de notre armée de l'air et de chasse. Tout ceci impose que François Hollande prenne des décisions courageuses, ce dont je doute malheureusement.

Quels programmes faut-il maintenir ou développer ?

Il faut absolument sauver le programme de l'A 400M, l'avion de transport de troupes, et les 10 000 emplois qui vont avec dans l'industrie de l'armement. En outre, il faut développer un programme de drones en lien avec les Britanniques. Nous devons également renouveler notre flotte d'hélicoptères.

"Atlantiste", "calamiteux", le Livre blanc sur la défense s'attire des critiques

Le Monde.fr | 29.04.2013 à 18h28 • Mis à jour le 29.04.2013 à 19h21



La présentation du [nouveau Livre blanc de la défense](#), qui prévoit des baisses d'effectifs de 24 000 postes en quatre ans, a suscité lundi de nombreuses critiques dans la classe [politique](#).

[Lire Défense : la France prépare les guerres de demain avec des ambitions réduites](#)

A la gauche du PS, les attaques se focalisent essentiellement sur la [dépendance](#) de la France à l'égard des Etats-Unis et de l'[OTAN](#). [Jean-Luc Mélenchon](#), coprésident du Parti de gauche, met en garde contre "austérité et atlantisme", "deux dangers mortels pour la souveraineté et l'indépendance de la France", prônant "une [défense](#) souveraine et altermondialiste".

Le secrétaire national du PCF, [Pierre Laurent](#), déplore l'absence de rupture depuis la présidence de [Nicolas Sarkozy](#). Pour le sénateur, le rapport "s'inscrit dans la continuité des choix politiques fait par le livre blanc de 2008, à [savoir](#) : une [armée](#) professionnelle, sous domination de l'OTAN, orientée vers l'intervention extérieure particulièrement en [Afrique](#) et dans le bassin méditerranéen".

Pour la sénatrice écologiste Leila Aïchi, la commission du livre blanc est passée à côté de "l'origine environnementale et énergétique de la majorité des conflits actuels".

"Absence de courage"

A l'[UMP](#), les députés Hervé Mariton et Christophe Guilloteau concentrent leurs critiques sur la baisse annoncée des effectifs de l'[armée](#), déplorant que la défense soit une "variable d'ajustement budgétaire".

L'ancien ministre de la défense, [Hervé Morin](#), juge de son côté le scénario du nouveau livre blanc "calamiteux", "puisque'il est vide de tout choix stratégique pour l'[avenir](#) de notre armée". Le président du Nouveau [Centre](#) et député [UDI](#) déplore "l'absence de courage" de [François Hollande](#), qui laisse à son successeur "l'adaptation nécessaire de notre outil de défense compte tenu de la situation budgétaire et de l'endettement de la France".

Nicolas Dupont-Aignan, président du mouvement souverainiste [Debout la République](#), estime qu'après cinq années de réductions d'effectifs, "il ne faut pas [aller](#) plus loin dans la réduction de l'effort de défense de la France", sous peine d'[abdiquer](#) notre "assurance-sécurité".

Consulter l'infographie [L'armée française à l'horizon 2020](#)

La crainte de plans sociaux en cascade

La fédération défense de la CFDT conteste également "les orientations prises par le gouvernement", mettant en avant l'impact [social](#) d'une baisse de 10 % des effectifs. Le syndicat rappelle que la défense génère 165 000 emplois directs dans l'[industrie](#) militaire, et qu'une "baisse de commandes ou un étalement des programmes aura un impact important sur la recherche et sur l'[emploi](#) avec des plans sociaux en cascade".

Christian Mons, président du Conseil des industries de défense françaises (Cidef), se déclare quant à lui "rasséné", estimant [avoir](#) échappé au pire. "Je ne serai vraiment rassuré que quand j'aurai vu la LPM", précise-t-il, en référence à la loi de programmation militaire qui traduira à l'automne les préconisations du livre blanc en réalités budgétaires.

Lire aussi en édition abonnés : [Défense : Personne n'attend de la France qu'elle puisse tout faire en tous lieux](#)

Défense. Ce que prévoit le Livre blanc

Le Télégramme, 30 avril 2013 -

24.000 nouvelles suppressions de postes dans les armées d'ici à 2019, doublées d'ambitions nationales réaffirmées : le Livre blanc de la Défense 2013, remis hier, à François Hollande, a livré son verdict. En voici les principales mesures.

Personnels de la Défense.

Les effectifs des armées vont être réduits de 24.000 postes supplémentaires durant la période 2014-2019 (soit près de 10 % des effectifs). Ces 24.000 suppressions d'emplois s'ajoutent aux 54.000 postes supprimés au titre de l'actuelle Loi de programmation militaire (2009-2014). Le [Livre blanc](#) table sur un modèle à 260.000 personnes dépendant du ministère de la Défense à l'horizon 2019, contre environ 280.000 actuellement.

Budget.

Les crédits de la Défense s'élèveront à 364 milliards d'euros sur la période 2014-2025, dont 179,2 milliards entre 2014 et 2019. Un effort conséquent est consenti pour la Défense, mais une partie des recettes sera « extra-budgétaire » - provenant notamment de ventes de biens immobiliers de la Défense - et donc plus aléatoire.

Opérations extérieures.

Les armées devront être en mesure de déployer 15.000 à 20.000 hommes en opération extérieure, selon le type d'intervention. Le précédent [Livre blanc](#) de 2008 fixait ce seuil à 30.000 hommes.

Cyberdéfense.

La lutte contre les attaques et la criminalité informatique devient une priorité. Pour se protéger et identifier les auteurs, « l'État doit soutenir des compétences scientifiques et technologiques performantes ». Les relations seront approfondies dans ce domaine avec les partenaires, à commencer par le Royaume-uni et l'Allemagne.

Europe de la Défense.

La [France](#) entend relancer « avec pragmatisme » la construction européenne en matière de défense. Confrontés à de graves difficultés budgétaires, les Européens doivent favoriser la mutualisation de leurs capacités militaires et consolider leur industrie de défense.

Renseignement.

Autre priorité, un effort d'« investissement global majeur » doit être fait dans le domaine du renseignement. La [France](#) doit notamment se doter de drones, qui lui ont fait défaut au Mali. En contrepartie, le contrôle des services de renseignement sera renforcé.

Industrie.

L'État accompagnera l'industrie de défense pour l'aider à accroître ses exportations et facilitera les restructurations à l'échelle européenne. Un budget significatif sera maintenu pour la recherche et le développement des matériels.

Dissuasion.

« Strictement défensives », les forces nucléaires sont maintenues dans leurs deux composantes, maritime et aéroportée. Leur crédibilité suppose le maintien de forces conventionnelles conséquentes.

Menaces

. Trois phénomènes se détachent. De nouveaux risques de conflits entre États, notamment en Asie et au Proche-Orient. La défaillance de certains pays, comme le Mali, livrés aux trafics et aux groupes armés, constitue également une menace. Enfin, la mondialisation, qui multiplie les flux de marchandises et de personnes, augmente les risques, notamment en matière de terrorisme.

Afrique.

Paris souligne le potentiel de croissance du continent, mais également les défis de sécurité qui s'y posent, comme c'est le cas actuellement au Mali. Les implantations militaires françaises sur le continent ne sont plus remises en cause.

Otan.

La [France](#) entend tenir toute sa place au sein de l'Otan. Elle se dit convaincue qu'une Alliance forte et efficace sert ses intérêts et ceux de l'Europe. L'Otan et l'Union européenne « ne sont pas en concurrence », ce sont deux organisations « complémentaires ».

Sécurité maritime.

Elle est considérée comme un enjeu « d'importance croissante », qui concerne la préservation des ressources naturelles et halieutiques, mais également la protection des territoires d'Outre-mer et l'affirmation par la [France](#) de sa souveraineté dans ses zones économiques exclusives (11 millions de km² au total avec l'Outre-mer).

Loi de programmation militaire.

Prochaine étape, la LPM. Le [Livre blanc](#) fixe les grandes lignes, la Loi de programmation militaire le mettra en musique. De fait, les réponses à nombre de questions sur le montage budgétaire, les régiments ou les implantations militaires susceptibles d'être fermés dans le cadre des réductions d'effectifs ont été renvoyées à l'examen de la LPM à l'automne par le Parlement.

Défendre aussi bien avec une panoplie réduite

Le Télégramme, 30 avril 2013 -



Contrainte par une économie en berne à réduire ses moyens militaires, la France n'en conserve pas moins des objectifs élevés. Pour les atteindre, il lui faudra donc faire aussi bien, avec moins.

[A_GUISNEL-Q] La rédaction d'un [Livre blanc](#) de la Défense est un exercice difficile. Il s'agit de définir un cadre stratégique global, une sorte de tableau de l'état du monde à un horizon fixé. Celui du document remis hier à François Hollande, chef des [armées](#), précise ce que sera l'attitude de la [France](#) dans les douze prochaines années, jusqu'en 2025. Pour mesurer l'exercice d'équilibrisme stratégique et

de divination qu'impose la rédaction d'un tel texte, retournons-nous sur le dernier quart de siècle : qui avait prévu la chute du Mur de Berlin ? Personne... L'éclatement de l'URSS ? Personne... La guerre du Golfe, la chute de l'apartheid, les attaques du 11-Septembre, l'invasion de l'Afghanistan, puis celle de l'Irak ? Personne... La crise des subprimes, le Printemps arabe, les enlèvements d'otages, les cyberattaques, la renaissance de la piraterie maritime ? Personne... C'est dire si l'équation stratégique est impossible à résoudre !

2008-2019 : un quart des effectifs supprimés

Un pays comme la [France](#) siège au Conseil de sécurité, possède la bombe atomique mais aussi une armée conventionnelle et aguerrie, capable d'intervenir partout dans le monde ; il a le devoir de préparer sa future posture militaire ! Contraint par des ressources financières réduites, le gouvernement ne veut néanmoins rien lâcher et conserve sa panoplie complète. Mais en réduction. Si la Marine se tire plutôt bien de l'exercice - et il y a d'excellentes raisons à cela - elle sera néanmoins touchée. Mais l'Armée de Terre va être contrainte de réduire ses ambitions, car le [Livre blanc](#) est revenu à un certain pragmatisme. Il n'est plus question d'envoyer guerroyer 30.000 hommes à 8.000 kilomètres de la [France](#). Ce sera plutôt 15.000, qui pourront conduire une opération de « coercition majeure » à 3.000 kilomètres de la [France](#). Ils interviendront dans une ellipse qui partirait du nord de la Méditerranée, pour englober l'océan Indien et le golfe de Guinée. Le golfe arabo-persique se situerait à la périphérie de cette zone, et l'Afghanistan en dehors. L'autre capacité que demande le [Livre blanc](#) n'est autre que la conduite plus ou moins simultanée de deux ou trois « crises » comparables à celle du Mali, nécessitant chacune de 6.000 à 7.000 hommes au pic de l'intervention. La [France](#) n'abandonne rien, mais au prix d'une réduction de voilure. Un chiffre parle tout seul : entre 2008 et 2019, notre pays aura perdu 82.000 postes dans les [armées](#). C'est le quart des 320.000 hommes de 2008. Ça ne peut pas se passer tranquillement

Le livre blanc lave plus blanc que blanc

Vieille technique de publicitaire, le livre blanc camoufle plus ou moins adroitement les réductions d'équipement pour mettre en avant les quelques gains réels. A y regarder de plus près, et donc si on exclut le [renseignement et les forces spéciales](#), ainsi que la sous-marine, toutes les capacités prennent un gros coup de rabot.

Le plus évident, c'est la chasse. Avec 225 appareils seulement (dont les 54 Marine), le format de la chasse -et le team industriel Rafale- prend le plus gros de l'effort. L'armée de l'air n'a plus que 170 chasseurs (même pas huit escadrons...) soit la moitié de la situation prévue avant 2008 (quand les chasseurs marine avaient été intégrés à l'objectif de 300 avions de combat).

Il faudra très vite pouvoir expliquer comment on pourra tenir à la fois les accords de défense aux EAU et à Djibouti (13 chasseurs mobilisés), la permanence opérationnelle, l'alerte nucléaire, les opex (Harmattan avait consommé une quarantaine de chasseurs, en pointe) avec une flotte aussi réduite. Car il faut aussi intégrer dans ce chiffre les opérations de maintenance et les rétrofits. Et les exercices dont on nous dit que leur qualité sera maintenue.

Côté gros avions, c'est aussi la diète. Deux MRTT en moins sur 14, et sans doute quelques A400M, à moins que l'armée de l'air ait aussi prévu de se débarrasser de ses Hercules (indispensables aux opérations spéciales et clandestines, et au transport tactique) et de ses Casa, bientôt plus nombreux que les Transall. Mais peut-être fera-t-on de ces cargos excédentaires des avions de surveillance et d'observation.

Dans l'armée de terre, on va aussi produire des VBMR en moins. Certes, le LBDSN ne le dit pas comme cela, mais parle d'une flotte de 2700 VBMR et VBCI. On produira 630 VBCI, donc sans avoir de grosses capacités en maths, j'en comprends qu'on ne produira pas les 2300 VBMR prévus. C'est à peu près pareil dans l'aérocombat où les capacités sont encore réduites, puisqu'on ne parle plus que de 115 hélicoptères de manoeuvre : on devait pourtant commander 133 Caiman qui s'ajoutaient à 26 Cougar rénovés... Pour le Tigre, la formulation du LBDSN ne permet pas de lever le doute.

Mais la commande d'un deuxième lot de missiles Hellfire ne semble pas tenir la grande forme, c'est peut-être un signe. Autre programme d'objet volant, le LRU va voir sa cible réduite malgré une navigation tous temps et une portée de 70 km. Proportionnellement, le Leclerc s'en sort bien, avec 200 chars. Mais le LBDSN ne dit pas à combien d'heures de fonctionnement ils auront droit chaque année.

Dans la marine, la sous-marine est donc totalement préservée. Mais la flotte de surface prend un coup de vent budgétaire. Dans la tempête, elle perd un BPC (ses bateaux pourtant les plus polyvalents et interarmés), au moins deux frégates et sans doute quelques bateaux de cohérence.

Les militaires pourront, au regard de ces pertes, méditer l'enrobage qu'on leur a livré : un meilleur entraînement (aucun chiffre n'est donné sur les volumes annuels, difficile donc de s'en convaincre), des meilleurs matériels (prévus de toute façon sauf à devenir un état pacifiste). Des lendemains qui chantent aussi ?

Publié par mamouth leader à [4/30/2013 09:25:00 AM](#)

Le Livre Blanc sur la Défense conforte le renseignement et les forces spéciales

Zone Militaire, 30 avril 2013 – 14:29

Si [l'édition 2013 du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale](#) (LBDSN) suggère de réduire les contrats opérationnels des armées, et, par conséquent, leur format, afin de s'adapter à la contrainte financière, il prévoit également de maintenir l'effort en matière de renseignement, de renforcer la cyberdéfense ainsi que la capacité d'action des forces spéciales.

“La souveraineté repose sur l'autonomie de décision et d'action de l'Etat”, rappelle le document. Or cela n'est possible, du moins pour la prise de décision, que si l'on dispose d'outils performants pour obtenir du renseignement fiable.

Aussi, dans la droite ligne de celui publié en 2008, le dernier LBDSN met l'accent la fonction “Connaissance et anticipation”. “Le développement de nos capacités de renseignement, de traitement de l'information et de sa diffusion est prioritaire pour toute la durée de la planification jusqu'en 2025” y est-il ainsi écrit.

“Les moyens techniques du renseignement seront renforcés, en s'appuyant notamment sur la mutualisation systématique des capacités des services. L'effort de modernisation des ressources humaines sera amplifié. Pour conforter notre appréciation autonome des situations, les efforts porteront sur les composantes spatiales et aériennes, aussi bien pour l'imagerie que pour l'interception électromagnétique”, précise le document. Afin d'en tirer le meilleur parti possible, les équipements les plus coûteux seront mutualisés entre les différents services de renseignement, sous la supervision du coordonnateur national.

Le LBDSN recommande un effort “particulier” dans le domaine spatial (programmes MUSIS et CERES) et les capacités de surveillance et de contrôle de l'espace aérien (programme SCCOA). En outre, l'acquisition de drones MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) et tactiques (SDT) est confirmée, de même que la rénovation des systèmes de combat des avions de patrouille maritime Atlantique 2.

En revanche, rien n'est dit sur le remplacement des Transall Gabriel de l'Escadron électronique aéroporté 11.054 Dunkerque et, visiblement, il n'est plus question du programme Spirale (Système Préparatoire Infra-Rouge pour l'ALerte), reposant sur l'observation satellite pour détecter les tirs de missiles balistiques, tout comme d'ailleurs le projet d'un radar d'alerte avancée. Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre d'une défense antimissile, laquelle n'a pas fait l'objet de traitement particulier, celle de théâtre ayant seulement été mentionnée.

Autre priorité affichée par le LBDSN : le renforcement des capacités d'action des forces spéciales. “Elles se sont imposées comme une capacité de premier plan dans toutes les opérations récentes et se sont particulièrement adaptés aux besoins accrus de réaction dans l'urgence, en souplesse et dans la profondeur d'un dispositif hostile ou complexe”, fait valoir le document.

“Leurs effectifs et leurs moyens de commandement seront renforcés, comme leur capacité à se coordonner avec les services de renseignement. La dimension interarmées du commandement des opérations spéciales (COS) sera confortée”, préconise le LBDSN. L'un des problèmes qu'il faudra régler concernera le recrutement. Malgré l'idée que le grand public peut se faire de ces unités d'élites appartenant aux forces spéciales, ces dernières peinent parfois à recruter, en raison d'une sélection très difficile, des profils très qualifiés sur le plan technique durs à trouver et la concurrence des sociétés militaires privées.

La France devra pouvoir passer à l'offensive dans le cyberspace

Plus encore que le renseignement et les forces spéciales, [le dernier Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale](#) (LBDSN) accorde une place non négligeable au cyberspace, qu'il qualifie de "champ de confrontation à part entière." Et de considérer une "attaque informatique majeure contre les systèmes d'information nationaux dans un scénario de guerre informatique" comme une "menace de première importance."

Outre ce danger, la réalité quotidienne de la cyberdéfense est la protection des données sensibles ou de haute valeur stratégique, comme peuvent l'être, par exemple, des informations technologiques, scientifiques industrielles ou bien encore financières.

"Le potentiel scientifique et technique de la Nation est constitué de l'ensemble des biens matériels et immatériels propres à l'activité scientifique fondamentale et appliquée et au développement technologique. Les tentatives d'atteintes à ce potentiel, qui visent à détourner des informations scientifiques et techniques, sont nombreuses. Elles sont susceptibles de nuire aux intérêts économiques de la Nation. Elles peuvent aussi contribuer à l'accroissement d'arsenaux militaires étrangers, à la prolifération d'armes de destruction massive et même être détournées à des fins d'actions terroristes. Face à ces risques, ce potentiel nécessite d'être protégé", relève le LBDSN.

Pour prendre en compte ces menaces, le document recommande d'adopter une "posture stratégique visant à déterminer l'origine des attaques, à organiser la résilience de la Nation et à répondre par la lutte informatique offensive." Ce qui passe par la production de systèmes de sécurité, d'augmenter les effectifs de la cyberdéfense et d'améliorer la fiabilité des systèmes d'information de l'Etat et des grands opérateurs."

Pour ce qui concerne spécifiquement le ministère de la Défense, il est préconisé de développer une chaîne de commandement unifiée et de mettre en place une réserve opérationnelle pour la cyberdéfense, laquelle prendra place aux côtés du réseau "[Réserve citoyenne de cyberdéfense](#)", récemment créé.

En effet, pour la première fois, il y est en effet question d'inclure des capacités de cybernétiques militaires, "en relation avec le renseignement et la planification défensive et offensive, préparant ou accompagnant les opérations militaires" dans [le modèle d'armée défini](#) par le LBDSN.

"L'organisation opérationnelle des armées intégrera ainsi une chaîne opérationnelle de cyberdéfense, cohérente avec l'organisation et la structure opérationnelles de nos armées, et adaptée aux caractéristiques propres à cet espace de confrontation : unifiée pour tenir compte de l'affaiblissement de la notion de frontière dans cet espace; centralisée à partir du centre de planification et de conduite des opérations de l'état-major des armées, pour garantir une vision globale d'entrée et une mobilisation rapide des moyens nécessaires et spécialisée car demandant des compétences et des comportements adaptés", y est-il écrit.

Cyberdéfense : la France confirme les risques, mais reste flou sur les moyens

ZD Net, Par Christophe Auffray | Mardi 30 Avril 2013

Sécurité : Le livre blanc de la défense confirme la nécessité pour la France de renforcer sa cyberdéfense et la sécurité de ses infrastructures, notamment vitales. Mais si l'Etat indique qu'il va accroître ses moyens, y compris humains, il reste pour le moment vague sur cet engagement

Le livre blanc de la défense paru en 2008 accordait [enfin une place à la cyberdéfense](#) dans les préoccupations de l'Etat français. [L'édition 2013](#) ne peut que constater que « les menaces et les risques induits par l'expansion généralisée du cyberspace ont été confirmés. »

Difficile désormais de nier ces menaces pour la sécurité nationale (« tentatives de pénétration de réseaux numériques à des fins d'espionnage ») ou non (« forme nouvelle de criminalité »). Pour autant, relève le livre blanc, « le développement rapide des infrastructures numériques ne s'est pas toujours accompagné d'un effort parallèle de protection ».

Des moyens humains "sensiblement renforcés". Mais pas de calendrier

Un constat que faisait [déjà en 2011 le patron de l'Anssi](#), Patrick Pailloux, regrettant notamment une sécurité qualifiée de [« cache-sexe »](#). Cette mise en garde a-t-elle été prise en compte dans le livre blanc de la défense ? Au niveau de l'état des lieux, sans doute, moins peut-être en ce qui concerne les moyens à allouer à la cybersécurité, même si des avancées sont à noter.



La réponse apportée reste en effet encore floue. Les auteurs du livre blanc jugent ainsi nécessaire « d'augmenter de manière très substantielle le niveau de sécurité et les moyens de défense de nos systèmes d'information », sans pour autant chiffrer précisément ces investissements, ou au moins les évaluer.

Une illustration : « les moyens humains qui y sont consacrés seront donc sensiblement renforcés à la hauteur des efforts consentis par nos partenaires britannique et allemand ».

Nos voisins européens disposent ainsi d'environ [700 personnes pour leur cyberdéfense](#), quand l'Anssi pouvait compter en 2012 sur 250 personnes ([360 prévues en 2013](#)) et un budget de 75 millions d'euros.

Droits et devoirs des opérateurs d'infrastructures vitales encore à formaliser

A quelle échéance la France entend-elle pouvoir disposer de moyens équivalents à ceux de l'Allemagne et du Royaume-Uni ? Le livre blanc ne le précise pas. Pour autant la question des moyens humains n'est pas l'unique enjeu en matière de cyberdéfense.

L'Etat entend ainsi également, pour des raisons de souveraineté nationale, consentir « un effort budgétaire annuel [Ndlr : non-chiffré] en faveur de l'investissement » dans la conception et le développement de [produits de sécurité maîtrisés](#), notamment dans les domaines de la cryptologie et de la détection d'attaque.

Dans le cadre de la politique de renforcement de la sécurité des systèmes d'information de l'Etat, [le livre blanc préconise](#) par ailleurs de s'appuyer « sur le maintien de réseaux de haute sécurité irriguant les autorités de l'Etat », une politique appropriée d'achat public et sur une gestion adaptée des équipements de communications mobiles.

En matière de sensibilisation, la France entend en outre impliquer les administrations déconcentrées de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les principaux utilisateurs du cyberspace, mais également ses fournisseurs de produits et de services via l'ajout de clauses dans les marchés passés avec ces prestataires.

La France va se doter d'une "capacité informatique offensive"

Les opérateurs d'infrastructures vitales seront, comme attendu, eux aussi mis à contribution. Comment ? Les détails manquent encore pour caractériser l'investissement attendu de ces acteurs en matière de sécurité informatique.

Pour en savoir plus, il faudra en effet attendre « un dispositif législatif et réglementaire » dans lequel l'Etat fixera, à une date indéfinie, « les standards de sécurité à respecter », ainsi que « les droits et les devoirs des acteurs publics et privés : audits, cartographie des systèmes d'information, [notification des incidents](#) »

Enfin, comme [d'autres grandes puissances](#), la France indique qu'elle complétera sa cyberdéfense (« posture robuste et résiliente de protection des systèmes d'information ») par une « capacité informatique offensive. » Une voie que [recommandait déjà en 2012](#) un rapport sénatorial - et probablement déjà explorée par l'Armée, bien que non-officiellement.

Sur ce point, le livre blanc reste très discret, se bornant à brosser une philosophie générale : « La capacité informatique offensive [...] comporte différents stades, plus ou moins réversibles et plus ou moins discrets, proportionnés à l'ampleur et à la gravité des attaques. »

Le Livre blanc 2013 rendu public par le président de la République

Mise à jour : 29/04/2013 19:26 - par **François Hollande**

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a été rendu public par le président de la République le lundi 29 avril 2013. Ce document fixe les orientations stratégiques des quinze prochaines années et servira de socle à la future loi de programmation militaire (2014-2019). Vous retrouverez dans cet espace la préface du Livre blanc ainsi que de nombreux documents en téléchargement.



Au lendemain de mon élection, j'ai demandé qu'un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale soit établi. J'ai en effet considéré que l'état du monde appelait de nouvelles évolutions stratégiques. Qui ne voit que le contexte a sensiblement changé depuis 2008 ? L'Europe avance sur la voie d'une intégration économique et financière mais au prix d'une maîtrise sévère des dépenses publiques des principaux pays membres. Les Etats-Unis s'apprêtent à mettre fin à une

décennie d'engagements militaires et revoient leurs priorités, dans un contexte de remise en ordre de leurs finances publiques. Les puissances émergentes, et notamment la Chine, ont commencé un rééquilibrage de leur économie afin de répondre aux besoins de leur classe moyenne. Enfin, le monde arabe est entré dans une nouvelle phase, porteuse d'espoirs mais aussi de risques, comme nous le rappelle la tragédie syrienne. Dans le même temps, les menaces identifiées en 2008 – terrorisme, cybermenace, prolifération nucléaire, pandémies... – se sont amplifiées. La nécessité d'une coordination internationale pour y répondre efficacement s'impose chaque jour davantage.

Cette situation ne prend pas la France au dépourvu. Son histoire n'a en effet jamais cessé d'être mêlée à celle du monde. Par son économie, par ses idées, par sa langue, par ses capacités diplomatiques et militaires, par la place qu'elle occupe au Conseil de sécurité des Nations unies,

la France est engagée sur la scène internationale, conformément à ses intérêts et ses valeurs. Elle agit en concertation étroite avec ses partenaires européens comme avec ses alliés, mais garde une capacité d'initiative propre.

Je suis reconnaissant à la commission du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale d'avoir contribué à éclairer nos choix. Pour la première fois, elle comprenait – outre des parlementaires, des représentants de l'État, des experts indépendants – deux Européens, un Allemand et un Britannique. Cette ouverture a un sens.

Le Livre blanc met l'accent sur les trois priorités de notre stratégie de défense : la protection, la dissuasion, l'intervention. Elles se renforcent mutuellement. Elles ne sont pas dissociables. Nous devons veiller à protéger les Français, y compris face aux risques de la cybermenace, garder la crédibilité de notre dissuasion nucléaire et préciser notre capacité à prendre l'initiative des actions conformes à nos intérêts et à ceux la communauté internationale. Il s'agit de veiller à la sécurité de la France en mobilisant les énergies dans un effort national, qui doit lui-même s'inscrire dans le cadre plus large de la construction d'une défense européenne efficace.

Le Livre blanc tient compte de l'évolution de nos moyens de défense dans la contrainte budgétaire que nous connaissons. Une volonté claire est affichée au bénéfice de capacités autonomes et réactives de projection reposant sur des forces bien entraînées, bien équipées et bien renseignées. Elles devront être en mesure d'avoir un impact décisif dans les régions où les menaces sont les plus grandes sur nos intérêts et ceux de nos partenaires et alliés. Elles démontreront que la France est prête à assumer ses responsabilités, comme elle l'a fait au Mali.

Cette mission n'est pas seulement l'affaire de l'État. C'est aussi celle pour partie des collectivités locales et, sur le plan de la protection de leurs intérêts, celle des entreprises. Ce constat a conduit à la mise en place en 2008 du concept de sécurité nationale. Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale trace donc une perspective d'avenir pour la défense de la France qui a maintenant besoin, pour se réaliser, de l'engagement de tous, militaires, personnel des services de renseignement, policiers, gendarmes, diplomates, agents publics, bénévoles, mais aussi simples citoyens, tous acteurs de notre sécurité nationale.

Livre blanc : difficile de faire mieux... les choses étant ce qu'elles sont !

Un point de vue personnel.



Les choses étant ce qu'elles sont, le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale, présenté hier et que l'on peut [lire en cliquant ici](#), est le meilleur qui puisse être.

Certes, il n'annonce pas des années de vaches grasses - qui s'y attendait ? - mais il préserve l'essentiel dans un contexte très difficile. L'effort doit être salué. Le travail réalisé par les équipes qui s'y sont attelé est pertinent : c'est du travail d'orfèvre, tant le soin a été pris de ménager

l'avenir et d'assurer les missions d'aujourd'hui.

Les critiques ne manqueront pas, mais *"l'exercice de vérité et d'ambition"* présenté hier par Jean-Yves Le Drian est convaincant. C'est, comme il l'a dit lui-même, *"un retour au réalisme et à la*

sincérité" avec le refus de toutes "ruptures importantes : je me suis opposé aux tentations radicales". "On a été réaliste et, pour une fois, on a joué la vérité des prix" ajoute pour sa part un haut responsable militaire.

Comme [nous l'annoncions sur ce blog](#), l'essentiel de la politique de défense ne change donc point et, point de vue personnel de l'auteur de ce blog, c'est heureux.

Les choses étant ce qu'elles sont, il était en effet difficile de faire mieux. Certes, il était possible de faire de promesses et de prendre des engagements solennels. L'histoire récente a montré ce qu'il fallait en penser. *"Les objectifs précédents (fixés par le livre blanc de 2008) étaient inaccessibles"* et, de fait, avaient été abandonnés, constate le ministre de la défense, un constat unanimement partagé par tous les gens qui se sont penchés sur le dossier.

La force des choses, c'est d'abord le résultat des élections de 2012 et l'élection du président Hollande. Dans ce contexte politique, voulu par les électeurs, jugé a priori peu favorable à la communauté de défense, Jean Yves Le Drian a mené une bataille politique très dure et, fort d'une amitié ancienne, est parvenu à convaincre François Hollande. C'est une heureuse surprise.

La force des choses, c'est ensuite la *"surprise stratégique"*, évoquée par le Livre blanc de 2008, mais qui, comme toute surprise n'a pas été ce qu'on pouvait attendre : la crise financière et budgétaire. *"La dette publique remet en cause notre souveraineté"* ont constaté les rédacteurs de ce nouveau Livre blanc. Et comme le dit le ministre, il s'agit de conjuguer *"deux impératifs de souveraineté : le maintien d'un outil de défense et le redressement des finances publiques"*.

La force des choses, ce sont les batailles homériques et permanentes au sein de l'appareil d'Etat entre la Défense et Bercy. Le ministère du Budget a pour vocation de tenir serrés les cordons de la bourse. Peut-être met-il plus d'enthousiasme avec la bourse militaire qu'avec d'autres, mais c'est son job ! Ainsi Bercy proposait de dépenser 165 milliards (en euros constants) au cours des six prochaines années alors que l'arbitrage final fixe le niveau à 179,2 milliards - soit une différence de 2,3 milliards par an ! Et la bataille n'est pas terminée : elle se jouera autour de la loi de programmation et des recettes exceptionnelles. Nous y reviendrons, avec, en tête, la phrase du général Georgelin : *"Face à Bercy, la Défense remporte les victoires stratégiques, mais perd les combats tactiques"*.

La force des choses, ce sont enfin les promesses non tenues et les graves problèmes internes de la Défense. Dans une démarche très mendésiste, l'équipe actuelle a voulu mettre les choses sur la table et ne pas se bercer d'illusion en promettant des choses intenables, contrairement à ce que l'on a pu voir dans le passé. Il manquait ainsi trois milliards pour financer les promesses d'hier, constatait l'été dernier, la Cour des comptes. Ce *"langage de vérité"* est un exercice salutaire, mais il s'appliquera demain avec force à l'équipe Le Drian si elle ne tient pas ses promesses ! Les grandes difficultés, ce sont des réformes mal conduites ou mal pensées, trop radicales, comme les Bases de défense ou le système Louvois de paiement des soldes. La gouvernance du ministère est devenu, au fil des ans, assez incompréhensible. Tout cela pèse lourd dans les choix d'aujourd'hui. Ils sont réalistes et n'engagent pas la France dans la voie du renoncement.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mardi 30 Avril 2013 à 09:33

Message de l'amiral Édouard Guillaud, chef d'Etat-Major des Armées.

Mise à jour : 01/05/2013 14:19

A l'occasion de la publication du Livre Blanc de la défense et de Sécurité Nationale, le chef d'état-major des Armées a adressé un message aux Armées.

Le 29 avril 2013, la Commission du Livre blanc a remis le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale au Président de la République. A partir d'une analyse de l'environnement géostratégique, des risques et des menaces pour notre défense et notre sécurité, ce document déterminant pour notre outil de défense définit l'ambition nationale et les moyens qu'y consacre notre pays. Le ministre de la défense en a présenté les principales lignes de force à l'ensemble des hauts responsables du ministère. Elles feront l'objet d'une communication spécifique au sein des armées.

Les armées, les directions et les services interarmées ont pris toute leur part dans cette actualisation de notre stratégie de défense et de sécurité, aux côtés des autres organismes du ministère. La loi de programmation militaire qui sera votée dans quelques mois traduira pour les armées les décisions portées par ce Livre blanc. L'enjeu est de bâtir un modèle d'armée capable de relever les défis opérationnels à venir. Nous restons pleinement mobilisés.

Dans le prolongement du message du ministre de la défense, je voudrais dès aujourd'hui vous communiquer mes objectifs. Ils sont au nombre de trois.



Mon premier objectif est de garantir la cohérence de ce modèle d'armée au regard des contrats opérationnels qui nous sont fixés. Ces contrats sont réalistes. Ils tiennent compte de l'évolution des risques et des menaces, des formes de la conflictualité ainsi que de la posture de nos alliés et partenaires stratégiques. Ils permettent une action adaptée à cet environnement, dans tous les milieux, y compris l'espace

cybernétique, dans un cadre budgétaire particulièrement contraint. Nous devons nous adapter à ces nouveaux contrats.

Mon deuxième objectif est de poursuivre la transformation de notre outil, sans rupture.

Tous les domaines de l'emploi, de la préparation et du soutien de nos forces seront concernés : recrutement et formation, acquisition et maintien en condition du matériel, activité opérationnelle. Nous devons faire bien, mais avec moins. Nous définirons et mettrons en œuvre des concepts innovants, dans un cadre résolument interarmées. Nous développerons plus encore nos coopérations multinationales, avec nos amis européens, nos alliés et nos partenaires stratégiques. C'est ainsi et seulement ainsi que nous maintiendrons notre outil militaire au meilleur niveau, un outil qui compte parmi les premiers à l'échelle de l'Union européenne et de l'Alliance atlantique. Cela demandera un fort investissement individuel et collectif.

Mon troisième objectif, c'est vous : votre détermination, votre solidarité, votre courage.

Vous êtes la principale richesse des armées ; leurs succès sont les vôtres. Notre effort portera principalement sur le maintien d'une activité opérationnelle adaptée aux missions qui nous seront confiées : c'est le gage de l'efficacité et de la cohésion. Dans un contexte déjà marqué par une

forte déflation des effectifs, qui va se poursuivre, je serai particulièrement vigilant au moral et à la condition militaire. Le dialogue de commandement, la concertation en sont les piliers.

Les moyens que le Livre blanc consacre à la défense et la sécurité nationale sont comptés mais réalistes compte tenu de la situation dans laquelle se trouve la France. Je sais que les travaux à conduire seront difficiles. Je sais qu'ils susciteront d'inévitables questions. Je veillerai à vous apporter les réponses légitimement attendues.

Personnel militaire et civil des armées, vous avez toujours démontré un engagement exceptionnel au service de notre pays. Vous avez toute la confiance du Président de la République, chef des armées, et du Ministre de la défense. Vous avez toute ma confiance.

Je sais, pour vous avoir rencontrés, en France comme sur nos théâtres d'opération, que vous saurez vous adapter aux exigences nouvelles. Nous relèverons les défis à venir ensemble, pour le succès de nos armes, pour les succès de la France. Telle est la vocation de nos armées.

Plus d'informations sur le [lien](#).

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Le chef d'état-major des armées restera à son poste



Depuis un an, les rumeurs vont bon train : l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (Cema), va quitter son poste plus vite que prévu. Au printemps dernier, c'était fait : le général Paloméros, que l'on disait mieux en cour chez les socialistes, allait devenir Cema - il est parti à Norfolk. Ces derniers mois, rebelote. On annonçait même son arrivée à la tête d'un office chargé des exportations d'armes. Les couloirs bruissaient d'anecdotes sur ses mauvaises relations avec le cabinet du ministre

(pas toujours fausses, d'ailleurs), rapportées par les mêmes qui racontaient, jadis, les coups de gueules de Sarkozy contre lui.

Reste que l'amiral gagne les guerres, comme [nous le rapportons sur ce blog](#)... Et que ni l'Elysée, ni le gouvernement n'ont l'intention de le renvoyer à la contemplation de son cher bocage normand.

"L'amiral a toute ma confiance" a assuré le ministre de la défense Jean Yves Le Drian, devant les plus hauts responsables du ministère et des armées, lundi, lors de la présentation du Livre blanc. Dans l'entourage du ministre, on n'apprécie d'ailleurs guère le ton des critiques, venant de l'intérieur de l'institution, à l'encontre du Cema, pas plus que celles qui ont longtemps visées Erard Corbin de Mangoux, l'ancien DGSE.

Avant même l'élection de François Hollande, la nouvelle équipe avait décidée de ne pas toucher, en cas de victoire, à ces grands chefs. Même le chef d'état-major particulier du président, le général Puga - qui n'a pas la réputation d'être proche des socialistes mais est un grand serviteur de l'Etat - a conservé son poste. La seule hypothèse envisagée est que ces responsables

expriment leur volonté de partir.

Sauf coup de théâtre ou décision personnelle de sa part, Edouard Guillaud devrait donc rester Cema, au moins jusqu'au 10 juillet 2014, [comme le prévoit le décret de nomination](#), date à laquelle il fêtera ses 61 ans.

Ce petit jeu des rumeurs malveillantes avait déjà battu son plein concernant le prédécesseur de l'amiral Guillaud, le général Georgelin. "Il allait partir, c'était fait, le pouvoir ne le supportait plus, etc". Finalement, il avait été prolongé de six mois

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mercredi 1 Mai 2013 à 10

FIRI, retenez bien ce nom

C'est l'une des (rares) nouveautés du Livre blanc de la défense : la FIRI, acronyme de la Force interarmée de réaction immédiate.

Voici ce qu'en dit le document : *"Pour garantir sa capacité de réaction autonome aux crises, la France disposera d'un échelon national d'urgence de 5000 hommes en alerte, permettant de constituer une force interarmées de réaction immédiate (FIRI) de 2300 hommes. Cette force sera projetable à 3000 kilomètres du territoire national ou d'une implantation à l'étranger, dans un délai de 7 jours. La FIRI sera composée de forces spéciales, d'un groupement terrestre interarmes de 1500 hommes équipés d'engins blindés, d'hélicoptères, d'un groupe naval constitué autour d'un bâtiment de projection et de commandement, de 10 avions de chasse, d'avions de transport tactique, de patrouille maritime et de ravitaillement en vol, et des moyens de commandement et de contrôle associés".*

Cette FIRI est, en quelque sorte, la somme des dispositifs Guépard, Tarpon et Rapace de chacune des trois armées, en un peu musclé. C'est aussi une mini-FAR (Force d'action rapide), comme on l'a connu de 1984 à 1999, mais qui comptait alors plus de 40.000 hommes.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 2 Mai 2013 à 17:00

Défense : 100 millions d'euros de solde versés en trop aux militaires

La Yribune, Michel Cabirol | 25/04/2013, 07:21 -

Le bon fonctionnement du système Louvois est une priorité pour le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian Copyright Reuters

C'est l'histoire d'un énorme bug dans Louvois, le désormais fameux système de paiement des soldes du ministère de la Défense. Un bug qui persiste depuis plus d'un an. Certains militaires doivent rembourser au ministère de la Défense 100 millions d'euros de trop perçus. Récit d'un désastre.



Un gag ou un sketch à la Coluche... Le ministère de la Défense a décidément mal à maîtriser son système informatisé de paiement des soldes Louvois. C'est le secrétaire général pour

l'administration (SGA), Jean-Paul Bodin, qui le révèle devant les députés de la commission de l'Assemblée nationale : "nous devons faire face à des trop-versés d'environ 100 millions d'euros, ainsi qu'à toute une série de reprises d'avance de solde qui n'ont pas été effectuées en 2012, des erreurs d'imputation ou des doubles paiements d'indemnités". Selon Jean-Paul Bodin, 65 % des cas portent sur des "sommes inférieures à 5.000 euros".

"Les dossiers les plus sensibles sont ceux dont les sommes excèdent ce montant et, a fortiori, 15.000 euros, explique le SGA. Un plan sera mis en place pour récupérer ces trop-perçus en étalant le remboursement dans le temps". Mais assez rapidement : l'objectif est d'avoir effectué "cette récupération d'ici un an, si cela est possible", bien que ce moratoire sur les trop-perçus a été décidé "pour ne pas fragiliser les familles". Le ministère a également mis en place "une procédure adaptée pour traiter les problèmes d'imposition en vue des déclarations d'impôt sur le revenu". A suivre.

25.840 appels au numéro vert mis à disposition des militaires

Ceux qui pensaient que les problèmes de Louvois étaient réglés en seront pour leurs frais. "Un certain nombre de bugs apparaissent sur des situations qu'on pensait corrigées, a avoué Jean-Paul Bodin. Au cours du mois de mars, 36 anomalies majeures sur le système d'information ont été constatées et sont en cours de correction". Pour autant, souligne le SGA, le numéro vert qui a été mis en place à partir d'octobre 2012, avec une cellule d'assistance, a permis de régler un certain nombre de cas. "La situation au 10 avril fait apparaître 25.840 appels, lesquels tendent à diminuer, ce qui montre que l'on arrive à traiter les problèmes - en octobre, le nombre d'appels s'élevait à plusieurs centaines par jour. Ils ont entraîné l'ouverture de plus de 10.000 dossiers, dont 9.300 sont aujourd'hui réglés".

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, avait par ailleurs demandé que soient mises en œuvre "des procédures exceptionnelles de paiement pour corriger la situation des familles qui avaient le plus de difficultés". Pour autant, quelle confiance aujourd'hui peuvent avoir les militaires dans Louvois ? La méfiance et les traces resteront encore longtemps dans les esprits.

Le SGA malmené par les députés

Ces bonnes paroles n'ont pas suffi pourtant à calmer l'ire des députés. Car Jean-Paul Bodin s'est fait malmené par des parlementaires très remontés contre les bugs invraisemblables du système Louvois, le cauchemar du ministère, et notamment de Jean-Yves Le Drian, quand il est arrivé à l'Hôtel de Brienne. "Vous donnez l'impression qu'il n'y a pas de responsable, a estimé le député UMP du Territoire-de-Belfort, Damien Meslot. Alors que des dizaines de milliers de militaires n'ont pas été payés, je souhaiterais que des responsabilités soient établies.

On n'a à l'évidence pas testé convenablement le système et je suis stupéfait qu'on n'ait sanctionné personne et que nul n'ait été démis de ses fonctions". Réponse de Jean-Paul Bodin : "sur la question des responsabilités, il ne m'appartient pas de prendre des décisions. Pour moi, elles sont collectives et touchent autant les services locaux, qui doivent renseigner le système d'information RH, que le sommet de la hiérarchie".

Une responsabilité dans la conduite des réformes

Une réponse qui n'a évidemment pas calmé les députés. "Votre absence de réponse à la question des responsabilités est inacceptable !", s'est écrié le député de l'Union des démocrates et indépendants du Tarn, Philippe Folliot. Jean-Paul Bodin a donc tenté une explication : "le système d'information n'a pas été complètement renseigné au plan local. Par ailleurs, le calculateur a mal fonctionné, ce qui engage la responsabilité de ceux qui l'ont conçu et mis en place. Mais il y a aussi une responsabilité dans la conduite des réformes, au niveau des états-majors et de l'administration centrale. Nous sommes donc tous concernés. J'assume ma part de responsabilité, ayant moi-même présidé, en tant que directeur-adjoint de cabinet, plusieurs réunions sur ce dossier, au cours desquelles avaient été notamment données des instructions très précises de cadencement de la réforme et prise la décision de retarder de deux ans la fermeture des CTAC".

Et de préciser que "toutes les décisions de « bascule » (vers Louvois, ndlr) ont été collectives, présentées par l'ensemble du ministère au ministre, après plusieurs mois de paye en double et après que l'accord des uns et des autres ait été recueilli". Et pourtant, en septembre 2010, un audit réalisé par la direction générale des systèmes d'information et de communication (DGSIC), constate que « Louvois se révèle peu robuste, difficilement maintenable et exploitable ». "Cela est dû à la complexité du domaine et aux choix techniques au niveau de sa mise en œuvre dans son environnement fonctionnel", précise a posteriori le patron du SGA.

Le ministère peut-il abandonner Louvois

Faut-il ou pas abandonner le système Louvois ? "Si on décidait de le faire, on ne pourrait pas avoir de nouveau système avant deux ou trois ans, ce qui nécessiterait, pendant la période intermédiaire, de continuer à utiliser le système actuel. De plus, cela aurait de lourdes conséquences en termes financiers et d'organisation : il faut donc par tous les moyens essayer de corriger le système actuel. S'il peut être consolidé, ce que la Direction générale des systèmes d'information et de communication pense possible, nous pourrions le conserver. Nous nous sommes donné encore quelques semaines pour prendre une décision sur ce point". Pour Jean-Paul Bodin, "les difficultés tiennent principalement à la prise en compte d'indemnités liées aux OPEX et à des missions de courte durée, ainsi qu'à tout ce qui est lié aux déménagements, notamment à l'étranger et outre-mer".

Entre 2010 et 2012, le ministère de la Défense a dépensé environ 40 millions d'euros, avant le plan d'intervention de 2012, en cours de mise en œuvre. "Ces dépenses sont prises en charge sur le budget opérationnel de programme (BOP) « systèmes d'information, d'administration et de gestion » au sein du programme 212, géré par le SGA", explique le SGA. Depuis le BOP rencontre actuellement "de grosses difficultés financières".

Un coût de 10 euros par bulletin de solde

Au départ, l'idée était bonne. "Avant le projet Louvois, les fonctions soldes et ressources humaines s'ignoraient l'une l'autre. La collecte des informations se faisait au travers de formulaires papier, tandis que le décompte des soldes était effectué séparément, grâce à des applications informatiques de paye", explique Jean-Paul Bodin. Résultat, un coût énorme, de l'aveu du SGA : "ce système présentait des insuffisances. Il était d'une faible productivité. 1.500 personnes étaient employées par les trois armées et la gendarmerie dans les centres payeurs, dont plus de 870 affectées au décompte. En 2004, le coût de la chaîne soldes était estimé à 46 millions d'euros,

soit un coût moyen de 10 euros par bulletin de solde, avec des variations importantes, ce coût allant de 6,70 euros dans l'armée de l'air à 13,40 euros dans l'armée de terre".

Et les industriels ? Trois marchés ont été notifiés, dont un le 16 mai 2007 à la société Steria pour définir les choix d'architecture du système d'information et un autre le 21 février 2008 à Eurogroup et MC2I pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage. De plus, une mission d'intégration entre Louvois et les Systèmes d'Information des Ressources Humaines (SIRH) a été confiée à Steria en mai 2008. "L'objectif est de déployer, à partir du calculateur développé au sein de l'armée de l'air, un système allant chercher les données dans les systèmes d'information des différentes armées pour les transférer au calculateur et aboutir à l'édition d'un bulletin de solde et des documents comptables indispensables pour régler les soldes et suivre leur paiement".

A Gao, Jean-Yves Le Drian précise l'avenir du dispositif militaire français et international au Mali

Mise à jour : 26/04/2013 19:03

Le ministre de la Défense a poursuivi aujourd'hui son déplacement en Afrique à Gao (Mali) et à Niamey (Niger).

Hier soir à Bamako, Jean-Yves Le Drian s'est entretenu avec M. Traoré, Président de la République malienne par intérim, ainsi qu'avec M. Cissoko, Premier ministre du Mali. Il a exprimé la position confiante et déterminée de la France à l'égard du processus de préparation des élections et de réconciliation nationale, seule solution devant permettre aux autorités civiles du pays de recouvrer leur autorité sur tout le territoire. Le ministre de la Défense a également précisé les objectifs assignés aux forces françaises dans la configuration militaire qui prévaudra dans les prochaines semaines : vigilance contre la résurgence d'éléments terroristes et maintien d'un dispositif anti-terroriste robuste sur le territoire malien ; contribution à la force internationale de stabilisation du pays ; contribution à la reconstruction de l'armée malienne.

Le ministre de la Défense s'est ensuite rendu à Gao au contact des éléments du groupement tactique interarmes 2 et du groupe aéromobile basés à Gao. S'adressant aux troupes françaises, Jean-Yves Le Drian a déclaré : *« Je viens vous témoigner toute ma reconnaissance et celle de la Nation, pour saluer le travail remarquable que vous avez accompli. Je viens aussi vous donner le cap à suivre dans cette nouvelle phase qui commence. Le Président de la République, fort de ce succès militaire, conscient aussi des enjeux politiques et sécuritaires qui se présentent désormais à nous, a pris la décision de restructurer notre présence militaire autour d'un dispositif resserré, relayé par les forces africaines et internationales. »*

Enfin, Jean-Yves Le Drian s'est entretenu à Niamey avec le Président de la République du Niger, M. Issoufou. Il lui a renouvelé les remerciements de la France pour la coopération précieuse du Niger dans la conduite des opérations militaires au Mali. Le ministre de la Défense a souligné le caractère régional de la lutte contre le terrorisme au Sahel, susceptible de préserver la stabilité des États et la sécurité de la France.

Arrivé ce soir à N'Djamena au Tchad, le ministre doit y achever demain, samedi 27 avril, son déplacement en Afrique.

Tournée africaine. Le Drian : « Il n'y a qu'un seul Mali »

Le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian a achevé, samedi, une tournée de trois jours en Afrique. Il en a notamment profité pour préciser le rôle que la France entendait désormais jouer au Mali, et ce alors que sort, aujourd'hui, le tant attendu Livre blanc sur la Défense.



À [Gao](#), l'officier et sonneur lorientais Erwann avait tout prévu pour une aubade à [Jean-Yves Le Drian](#). La cornemuse dûment ornée du gwenn ha du était prête, mais au moment suprême, patatras ! Seul un « couac » a bien voulu sortir de l'instrument. Il faut dire que par 50 degrés sans ombre, mais avec poussière, les anches ne tiennent pas la route... À la veille de la publication du Livre blanc de la Défense, le ministre breton passait par [Gao](#), siège de l'état-major des troupes terrestres de l'opération Serval, au cours d'une [tournée africaine](#) qui l'a conduit du [Mali](#) au [Tchad](#), via le Niger. Au [Mali](#), il s'agissait surtout de confirmer que le retrait des militaires français - qui passeront de 4.000

aujourd'hui à 1.000 à la fin de l'année - ne signifie pas que Paris se désengagerait du pays. Le message entendu en privé est clair : « On n'est pas là pour l'éternité. Mais notre départ ne se traduira pas par un vide sécuritaire, nous devons aussi rassurer ! ».

Priorité au maintien de la paix

La tournée ministérielle arrivait au bon moment ! [Jean-Yves Le Drian](#) a entamé son périple juste après le plébiscite du Parlement français sur la poursuite de l'opération Serval, arrivant à Bamako le jour même du vote unanime par le Conseil de sécurité de l'Onu de la Résolution 2100 mettant en place pour le 1er juillet la Minusma, une force africaine de 12.600 soldats qui remplacera l'actuelle Misma. Le Drian s'est adressé en ces termes aux soldats français, samedi au camp Kosseï de N'Djamena ([Tchad](#)) : « Il revient aux forces armées, il nous revient, d'accompagner la montée en puissance de l'opération de maintien de la paix (...). Elle aura besoin de notre concours, par notre présence, et, le cas échéant, par notre soutien actif ». De fait, les soldats français qui resteront au [Mali](#) et ceux qui sont installés dans les pays voisins - au Niger et au [Tchad](#) notamment - disposeront de puissantes capacités de renseignement et de frappes, pour épauler les Africains.

Quid de l'élection présidentielle ?

Pour autant, la partie n'est pas gagnée. Le [Mali](#) sera-t-il en mesure d'organiser l'élection présidentielle prévue en juillet ? Le Drian y croit dur comme fer, mais bien des doutes subsistent. Quant au problème le plus urgent, il n'est autre que celui de la ville de Kidal, occupée par les Touareg indépendantistes du MNLA, qui refusent de voir y entrer l'[armée](#) malienne. À Bamako, on voit rouge et on serait tout prêt à déloger les rebelles par la force. « Du calme ! », n'a cessé de marteler [Jean-Yves Le Drian](#) à ses interlocuteurs : « Il n'y a qu'un seul [Mali](#). Donc l'intégrité territoriale est indispensable, incontournable. Il n'y aura qu'une seule [armée](#) et tout le monde devra se retrouver dans la même unité, sous la responsabilité d'une autorité civile ». Sauf que, du côté du MNLA, on n'entend pas céder un pouce de terrain. Dans le vol du retour à bord du Falcon gouvernemental qui l'a déposé sur l'aéroport de Rennes Saint-Jacques, samedi soir, [Jean-Yves Le Drian](#) espérait qu'une initiative diplomatique européenne permettrait de trouver une issue positive à ce délicat problème. Ce n'est pas gagné !

Le général Mercier a reçu son homologue australien

Mise à jour : 30/04/2013 21:14 - Auteur : Capitaine Karim Djemai

Le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA), a accueilli son homologue australien, l'*Air Marshal* Geoff Brown, dans le cadre d'une visite officielle organisée le vendredi 26 avril 2013.



Les honneurs militaires lui ont été rendus par une section en armes de la cité de l'air et base aérienne 117 de Paris-Balard, tandis que les hymnes nationaux des deux pays étaient interprétés par une formation de la Musique de l'air. L'*Air Marshal* Brown s'est ensuite entretenu avec le général Mercier, puis s'est vu présenter le fonctionnement de l'armée de l'air et de ses grands commandements.

Cette visite s'est poursuivie dans les locaux du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) à Balard. Le général Thierry Caspar Fille-Lambie, commandant le CDAOA, a ainsi expliqué au CEMAA australien l'action quotidienne de l'armée de l'air dans le maintien de la posture permanente de sûreté (PPS), ainsi que son engagement extérieur dans l'opération *Serval* au Mali depuis le mois de janvier 2013.

L'*Air Marshal* Brown a terminé sa visite par un passage au commandement interarmées de l'espace (CIE). Commandé par le général Yves Arnaud, le CIE élabore et met en œuvre la contribution des forces à la politique spatiale de la France. Il identifie les besoins des armées, commande les capacités spatiales militaires françaises en service et les coordonne. Il participe également à l'élaboration de la formule des coopérations européennes, internationales et multinationales, et conseille les autorités.

Droits : © Armée de l'air

Le franc-parler du nouveau patron de la DGSE au sujet de la situation en Afghanistan

Zone Militaire, 30 avril 2013 – 17:58

Récemment [nommé à la tête de la Direction générale de la Sécurité extérieure](#) (DGSE), Bernard Bajolet, qui vient de quitter son poste d'ambassadeur de France à Kaboul pour occuper ses nouvelles fonctions, a rangé au vestiaire le langage diplomatique pour évoquer la situation en Afghanistan, lors de son discours prononcé le 23 avril dernier au moment de son départ. Et nul doute que les officiels qui y étaient conviés ont dû tousser...

“Je n'arrive toujours pas à comprendre comment nous, la communauté internationale et le gouvernement afghan, avons réussi à arriver à une situation dans laquelle tout vient en même temps en 2014 – élections, nouveau président, transitions économique et transition militaire – alors que les négociations en vue d'un processus de paix n'ont pas vraiment commencé”, a ainsi affirmé M. Bajolet au début de son allocution.

Le fait est, l'année 2014 risque d'être très délicate pour l'Afghanistan, d'autant plus que prendront fin la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), déployée dans le pays sous le mandat de l'Otan, ainsi que la manne économique que cette coalition pouvait représenter pour l'économie locale. Les forces afghanes seront alors seules responsables de la sécurité sur l'ensemble de leur territoire.

Si l'ISAF estime que ces dernières font des progrès et qu'elles sauront faire face à leurs responsabilités, Bernard Bajolet pense quant à lui que les hauts dirigeants afghans devraient s'approprier de manière visible et évidente leurs forces armées. Ce qui serait une preuve, sans doute, de leur confiance en elles...

Quant à l'intervention militaire en Afghanistan, lancée en 2001, le nouveau patron de la DGSE en a critiqué la pertinence. "Si nous regardons les onze dernières années, nous constatons que notre principal objectif – éradiquer al-Qaïda – n'a pas complètement abouti". Et si l'organisation terroriste a été affaiblie, "c'est sans doute moins par notre présence en Afghanistan que grâce aux pertes infligées de l'autre côté de la frontière notamment avec l'élimination de Ben Laden", c'est à dire au Pakistan.

Cela étant, s'il n'y avait pas eu d'intervention militaire pour faire tomber le régime taleb à l'époque, les opérations menées de l'autre côté de la Ligne Durand n'auraient sans doute pas été aussi simples.

Quoi qu'il en soit, Bernard Bajolet a pointé deux échecs majeurs : la production d'opium et la corruption. Pour la première, rappelant que l'Afghanistan est le plus grand fournisseur mondial d'héroïne, M. Bajolet a déclaré que la drogue a causé "plus de victimes que le terrorisme" en Russie, en Europe et dans les Balkans.

"Il devient de plus en plus compliqué de justifier nos sacrifices financiers à l'opinion publique et à nos Parlements si l'Afghanistan continue de détenir un record dans ce domaine précis", a-t-il avancé. Et d'estimer qu'"il est regrettable que la communauté internationale n'ait pas fait de la lutte contre les narcotrafiquants une priorité claire ces onze dernières années", allant même jusqu'à parler de ligne politique "flottante" en la matière.

Quant à la corruption, elle est, selon M. Bajolet, "tout aussi désastreuse que le manque de sécurité" en Afghanistan. Elle "est le résultat de plusieurs facteurs, dont le manque de confiance d'une partie de l'élite afghane en son propre pays", a-t-il ajouté, précisant qu'elle est aussi un frein à l'investissement étranger. Et donc au développement économique.

Enfin, l'ancien ambassadeur de France à Kaboul a mis les pieds dans le plat au sujet de la souveraineté afghane, mot à la mode en ce moment pour justifier les progrès accomplis par Kaboul. Le président afghan, Hamid Karzaï, ne cesse d'user de cette expression dans le bras de fer qu'il tente d'imposer aux forces de l'Otan.

"Nous devons être lucides : un pays qui dépend presque entièrement de la communauté internationale pour les salaires de ses soldats et de ses policiers, pour la plupart de ses investissements et en partie pour ses dépenses civiles actuelles, ne peut être vraiment indépendant", a affirmé M. Bajolet. Aussi, selon lui, l'Afghanistan doit augmenter ses recettes douanières, en partie détournées à cause de la corruption et moderniser son système fiscal pour pouvoir se dire effectivement souverain

5 – Chroniques & Libres propos

Budget de l'armée sous tension : faut-il sauver le soldat français ?

Atlantico, Publié le 30 avril – par le général de division **Vincent Desportes**

Le Livre Blanc de la Défense, publié hier, annonce la suppression de 24 000 postes au sein des différents corps d'armées. Bien que le scénario le moins "économe" ait finalement été retenu, plusieurs gradés dénoncent en privé les coupes annoncées, s'inquiétant d'un probable "déclassement stratégique" de la puissance militaire française.

Livre noir



Crédit Reuters

Atlantico : Alors que des réductions d'effectif ont été annoncées hier, dans quel état psychologique l'armée française se trouve-t-elle aujourd'hui ?

Vincent Desportes : N'étant plus dans l'armée française, je ne pourrais pas répondre directement. **Ce qui est sûr néanmoins c'est**

que les militaires ont été largement engagés dans des opérations difficiles et qu'ils savent que l'outil de défense est à la limite de la rupture. Ces diminutions conséquentes, tant sur le personnel que sur les moyens, déboucheront logiquement sur un taux d'activité encore plus important alors que sur ce plan notre armée est à déjà à la limite de ce qu'elle peut supporter.

François Géré : Ce dégagement d'effectifs, pour important qu'il soit, a été entamé lors de la présidence de Nicolas Sarkozy et à l'occasion de la publication du Livre blanc de 2008. Je rappelle aussi que la critique fort sage publiée dans *Le Figaro* par le club « Surcouf » avait entraîné de brutales mesures répressives essentiellement d'intimidation mais humiliantes pour les armées. **Plus récemment le ministre de la Défense a réussi à sauver le budget de la Défense pour 2014 mais l'on savait bien qu'il ne s'agissait que d'un répit.** Le Livre blanc donne le « la » géostratégique et indique des orientations. Mais c'est la loi de programmation militaire qui, s'en inspirant plus ou moins, prend les décisions touchant directement les ressources humaines et les systèmes d'armement.

Le climat psychologique n'est par ailleurs pas si mauvais. Le moral des troupes a été singulièrement rehaussé par le succès du Mali. Nos soldats se sont sentis affranchis des contraintes qui pesaient sur les opérations en Afghanistan dont on ne voyait pas la nécessité (voir à ce sujet l'excellente déclaration de l'ambassadeur Bajolet, lors de sa sortie de fonction).

Peut-on dire que la "grande muette" est arrivée à saturation ?

Vincent Desportes : Je ne parlerai pas forcément de saturation mais il est vrai que l'institution de Défense est de plus en plus fatiguée par les coupes budgétaires et les restructurations qui lui sont imposées depuis plusieurs années. **Ainsi les 24 000 suppressions de postes évoquées hier s'ajoutent à celles qui sont encore prévues par le livre blanc de 2008. Au total nous aurons ainsi 34 000 suppressions d'emplois d'ici 2019.** Il n'est pas difficile d'imaginer que dans ce contexte le moral des troupes, déjà écorché par les fameux « bugs » du [système Louvois](#) n'est pas au plus haut. Demander dans un tel moment aux forces armées un effort budgétaires supplémentaire alors qu'elles sont déployées sur plusieurs théâtres d'opérations sera donc forcément mal vécu par ces dernières.

Un ancien officier des services spéciaux nous indiquait récemment ([lire ici](#)) que les questions budgétaires avaient fortement dégradé l'ambiance dans les armées et que des

groupes d'officiers s'étaient constitués pour faire valoir leurs intérêts sur ce sujet. La grogne est-elle en train de gagner les armées ? Est-elle commune à toutes les armées ou chacun joue-t-il pour son camp ?

Vincent Desportes : Je n'emploierais pas le mot grogne, puisque la Défense se soumet toujours par définition aux requêtes de l'Etat. **Il y a effectivement une fatigue croissante contre les réformes annoncées mais cette nuance est importante à préciser.** Pour ce qui est du comportement des différentes armées il est évident que ces dernières ont une tendance naturelle à défendre en priorité leurs pré-carrés, chaque armée ayant logiquement une vision de l'efficacité militaire qui lui est propre.

François Géré : C'est évidemment aller bien trop loin. **Je crois même que l'idée d'un refus d'appliquer les ordres n'est pas dans l'esprit de militaires qui, il convient de le rappeler, sont devenus depuis bientôt vingt ans des professionnels sous contrat.** Il est évident que l'armée de terre paye le plus lourd tribut mais les autres armées ont été réduites de manière telle que l'on ne pouvait guère aller plus loin. En cas d'opération extérieure avec quoi transporter les troupes et leurs matériels terrestres si l'on ne dispose plus des moyens aériens et navals de projection ?

En savoir plus sur <http://www.atlantico.fr/decryptage/budget-armee-tension-faut-sauver-soldat-francais-vincent-desportes-et-francois-gere-712397.html#oGbOsXR2kD7S62y1.99>

Quelles sont aujourd'hui les milieux qui seraient les plus susceptibles de contester les arbitrages sur le Livre Blanc ?

Vincent Desportes : Personne ne contestera ces décisions puisqu'elles sont forcément édictées. **L'armée est au service de la Nation, incarnée par le président de la République quel qu'il soit, et le choix de commenter telle ou telle décision ne lui appartient pas.** Il est probable que l'armée possède une vision plus ambitieuse de la France que celle qui est proposée dans le Livre Blanc, mais elle s'y soumettra. **Le vrai problème pour l'Etat est plutôt du côté des conséquences qui déboucheront de la diminution de ses investissements dans l'industrie de défenses.** Le Livre Blanc rappelle ainsi que 165 000 personnes travaillent dans l'industrie de défense et que la balance commerciale du secteur est largement excédentaire. La nette baisse des commandes de l'Etat débouchera donc logiquement sur de nombreuses suppressions d'emplois, la fermeture de sites industriels et de PME liées à cette industrie. La décision n'est donc pas contestée, ni contestable, mais il est clair qu'elle n'en sera pas pour autant indolore : sur le plan de la balance commerciale, ou encore celui de la bonne santé du tissu industriel, ses décisions sont particulièrement néfastes

François Géré : Il ne servirait à rien de contester le Livre blanc dès lors que la réalité passe comme je l'ai indiqué par la mise au point de la loi de programmation. Il serait difficile pour les industriels de l'armement de monter une fronde. Ils sont les premiers responsables d'un considérable gaspillage : allongement des programmes, hausse des coûts, incohérence des spécifications ; pour ne rien dire de l'export. Bref, l'A 400 M conçu il y a vingt cinq ans n'est toujours pas au rendez-vous opérationnel et la vente du Rafale à l'Inde prend l'eau... après les ratés des EAU et du Brésil.

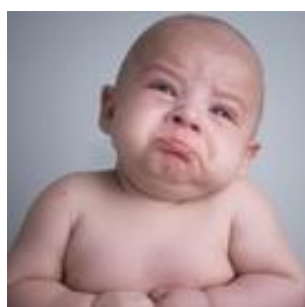
Y a-t-il moyen de redresser le moral de nos troupes ?

Vincent Desportes : Je crois qu'il est important de réduire l'impact de nos militaires des réductions prévues par le Livre Blanc qui sont à l'heure actuelle très sévères pour certaines (dissolutions de garnisons...). **Il faudra espérer que ces évolutions à la baisse se feront avec le moins de perturbations possibles pour les militaires, ces derniers ayant déjà été fort malmenés par les décisions précédentes.**

François Géré : Les esprits ont besoin de retrouver des fondements assurés. Des missions claires, une stratégie cohérente et le sentiment d'une cohérence entre les buts stratégiques de la France et les missions assignées à ses forces. **Encore une fois, ce n'est pas une question de taille ni de crédits mais de sens de l'efficacité et de l'ajustement des moyens au regard de l'impérieuse nécessité des missions.** Avec des effectifs limités et des moyens strictement ajustés la France est parvenue à cela pour fonder durablement sa stratégie de dissuasion nucléaire. On est prêt à donner sa vie dès lors que l'on sait vraiment pourquoi. Dans les armées, comme ailleurs. C'est une question de psychologie, certes ; mais la perception est fonction de l'étroite relation entre le but et les moyens. Si cette relation devient incertaine comment croire à ce que l'on fait ? Et comment le faire ?
Propos recueillis par Théophile Sourdille

En savoir plus sur <http://www.atlantico.fr/decryptage/budget-armee-tension-faut-sauver-soldat-francais-vincent-desportes-et-francois-gere-712397.html#4Kfu7cB3X2WM45AV.99>

C'est un livre !



FOB, Par: Frédéric Lert 29 avr, 12:47

La France accouche aujourd'hui de son livre blanc, après neuf mois d'une grossesse qualifiée de normale par l'heureux papa. Les spécialistes de maïeutique militaire sont un peu plus réservés devant l'aspect maigrichon du nouveau-né, mais le papa est confiant : l'enfant sera fort et intelligent. Que du muscle et de la matière grise, pas un poil de graisse... Gare à celui qui viendra l'embêter dans la cour de récréation...

Blague à part, l'information à retenir est celle d'une baisse générale des effectifs qui va se poursuivre. Le précédent gouvernement avait déjà engagé un effort sans précédent avec une réduction de 55000 hommes entamée en 2008. Bonne élève, la Défense était sur le trait et il ne lui restait plus que 10.000 emplois à perdre dans les deux années à venir.

C'est écrit dans la loi de Murphy appliquée aux militaires : remplissez votre objectif et on vous en donnera immédiatement un autre. C'est bien ce qui se passe puisque l'effort déjà consenti sera accentué avec la perte de 24000 postes supplémentaires pour la période 2016-2019. Si la répartition précise de ces pertes n'est pas encore définie, officiellement du moins, c'est bien du côté de l'armée de Terre que l'on s'attend au pire. Et la démonstration de force réalisée au Mali n'y changera rien... A suivre...

Livre blanc: l'exercice militaire dans toute sa splendeur

Ligne de Défense, 30.04.2013 - par **PhilippeChapleau**

Un Livre blanc sur la défense et la sécurité ressemble à un exercice militaire. Les rôles des participants y sont clairement établis ; le scénario, encadré, y est joué d'avance ; sa conclusion est préétablie. Quant à la satisfaction finale, elle est générale. La rédaction, et la remise, hier, au président de la République, du Livre blanc 2013 avaient tout d'un exercice.



Un exercice de souveraineté présidentielle d'abord. La rédaction d'un Livre blanc avait été promise par la plupart des candidats à

l'Élysée. Le Livre blanc de 2013 aura été taillé sur mesure pour correspondre à la vision personnelle de François Hollande. Le Président – qui s'exprimera sur la défense le 24 mai – a imposé les axes de réflexion, posé des fondements non négociables, comme le maintien de la dissuasion nucléaire, et révisé les premières moutures. Autant pour la spontanéité et l'indépendance de la commission du Livre blanc.

Un exercice, très intellectuel, pour gagner les guerres de demain. Mais cette analyse prospective, qui sous-entend presque que les guerres d'hier ont été perdues, a trop tendance à habiller de neuf les vieilles menaces. Ne parle-t-on pas désormais des « menaces de la force » (conflits entre États, prolifération des armes de destruction massive), des « risques de la faiblesse » de certains États défaillants et des « risques amplifiés par la mondialisation » (sécurité maritime, risques sur les réseaux informatiques).

Un périlleux exercice de conciliation. L'équilibre recherché est déterminé par les besoins matériels des armées, les effectifs nécessaires à leurs missions, la sauvegarde de l'outil industriel (et des emplois civils qui vont avec) et une enveloppe budgétaire (179 milliards d'euros pour la période 2014-2019) qui ne s'ajustera qu'à la baisse, crise économique oblige.

Un exercice anxigène. 24 000 postes en moins, qui s'ajoutent aux 10 000 encore à disparaître en 2013-2014 ! Comme le dénonce le député UMP François Cornut-Gentile, « ce Livre blanc entretient savamment le flou sur les moyens budgétaires (quid des recettes exceptionnelles?), humains (où vont être prélevés les 24 000 hommes en moins ?) et matériels ». Le moral des armées, déjà bas, risque de dévisser.

Un exercice pour faire patienter. « Ce Livre blanc est une première étape, il fixe un cadre général, a expliqué, hier après-midi, Jean-Yves Le Drian aux 700 chefs militaires et hauts fonctionnaires civils de la défense. Dans trois mois, je vous réunirai à nouveau pour vous présenter la Loi de programmation militaire ».

Point de vue. Le Drian sauve les meubles

Le Télégramme, 30 avril 2013 -



Hubert Coudurier

Pour sortir du déni de réalité dont parle [Jean-Yves Le Drian](#) à propos du [Livre blanc](#) de 2008 élaboré sous Sarkozy mais non financé, le ministère de la Défense a décidé de préserver les capacités opérationnelles de l'armée tout en sacrifiant l'industrie de Défense, dont les commandes seront réduites de 40 %. Autant dire que les frégates, les avions de transport A400M ou les Rafale arriveront au compte-gouttes, moins vite, semble-t-il, que les drones américains achetés sur étagères pour pallier un manque français en la matière.

Si Dassault risque de faire grise mine, le modèle d'armée sera, en revanche, modernisé autour de quatre principes : l'autonomie stratégique, ce qui n'est pas nouveau mais confirmé ; la cohérence du modèle, ce qui est un vœu pieux ; la différenciation des forces et la mutualisation des moyens. Ce que Le Drian qualifie de « modèle d'armée efficient reposant sur une stratégie renouvelée ». Si les forces spéciales seront renforcées, les moyens de renseignement accrus et mieux coordonnés, sans oublier la cyberdéfense, vu leur rôle désormais décisif, le nombre de soldats engagés dans une opération majeure sera divisé par deux : 15.000 seulement contre 30.000

auparavant. L'ambition de pouvoir être présent sur deux ou trois théâtres d'opérations est donc un leurre. «Vous pouvez avoir une meilleure efficacité opérationnelle avec 4.000 hommes plutôt que 9.000», tempère le général Puga, chef d'État-major particulier du Président, qui ajoute qu'il est plus facile de mettre 20.000 hommes à un endroit que 10.000 dans dix lieux différents.

La complexité des arbitrages, l'absence de garantie sur les ressources exceptionnelles et le fait que Bercy n'a pas désarmé rendront néanmoins aléatoire la cohérence entre des moyens chichement mesurés et des ambitions forcément revues à la baisse. Fort de son succès au Mali et des difficultés de ses collègues sur la scène intérieure, Le Drian se fait fort de rester l'élève modèle du gouvernement. Mais il aura sans doute mangé son pain blanc à l'approche de l'été quand les troupes françaises quitteront le Mali, qui risque de retomber dans le chaos, et que débiteront les discussions parlementaires sur la Loi de programmation militaire.

Les éditorialistes et le Livre blanc

Publié par [Ainsi va le monde](#) à 12:10, mardi 30 avril 2013

Patrice Chabanet, *Journal de la Haute-Marne* :

" Le Livre blanc de la Défense sacrifie-t-il nos armées ? C'est mieux que si cela avait été pire, répondraient les humoristes. Il est clair que la réduction des dépenses publiques touche tous les secteurs. La Défense ne pouvait donc pas y échapper. Cela veut dire des réductions d'effectifs, des programmes d'équipement revus à la baisse. Le rabot budgétaire ne devrait épargner que notre force de frappe nucléaire. Sans doute la tentation de Bercy était-elle de serrer un peu plus la vis. Mais l'intervention française au Mali a servi de bouclier financier à nos militaires. La réussite de l'opération - en dépit d'une nouvelle perte hier matin - a montré la nécessité de disposer d'un outil de projection fiable et rapide, et donc d'avoir les moyens de le pérenniser. A force de raboter, ici ou là, on finit par toucher l'os."

Dominique GARRAUD, *La Charente Libre* :

"...Face à des armées souffrant du complexe de la "variable d'ajustement", François Hollande a choisi une voie réaliste qui maintient la France dans un statut militaire de "nation cadre" essentiel pour sa diplomatie et la promotion de ses valeurs. Une singularité partagée avec la seule Grande-Bretagne dans une Europe moins que jamais volontariste pour traduire dans les faits une politique commune de défense et de sécurité qui n'a jamais dépassé le stade des symboles".

Patrick LOUIS, *La Dépêche du midi* :

"...Comment, au nom de quoi, ce secteur particulier pourrait-il échapper au traitement décidé par le gouvernement dans sa longue quête vers un équilibre nouveau. Il faut rappeler que Nicolas Sarkozy avait pris la décision, lors de son mandat, de supprimer 54 000 emplois. Il en reste aujourd'hui 10 000 dont la réalisation est en cours. Le document propose un nouveau recul de 24 000 postes. Notre armée ne va pas être frappée pour autant par «l'apocalypse budgétaire», par le «tsunami» annoncés bien avant la publication des travaux".

Jacques CAMUS, *La Montagne* :

"...Le Livre blanc de la Défense qui lui a été remis hier s'inscrit dans cette volonté de concilier rigueur budgétaire et « compétitivité » de notre outil de défense. Cela ne se fera pas sans douleur, avec 24.000 suppressions de poste d'ici 2019 s'ajoutant aux 54.000 victimes de la période 2008-2015. Autrement dit, la « piétaille » fera les frais des investissements dans les matériels et les technologies de pointe.

Sera-ce suffisant pour faire face aux nouvelles menaces nées des évolutions géopolitiques ? La

réduction constante des budgets de défense (sauf aux USA) est-elle compatible avec l'état du monde ?"

Raymond COURAUD, l'Alsace :

"Waterloo 1815, Sedan 1940, Dien Bien Phu 1954... Bercy 2013 ! L'histoire de l'armée française est sur le point de s'enrichir d'une nouvelle défaite. L'ennemi n'a rien à voir avec les « féroces soldats » dont il est question dans la « Marseillaise ». Ce sont les technocrates du ministère de l'Économie qui nous préparent un désastre sans précédent. Il y a peu, la présidente socialiste de la commission de la Défense nationale, à l'Assemblée, affirmait que « Bercy veut tuer le ministère de la Défense ».

Dominique QUINIO, La Croix :

"...Chaque pays européen vit le même scénario de restrictions. Nécessité faisant loi, ne serait-il pas temps de construire une défense européenne, en mutualisant les moyens et les compétences? Si le continent veut exercer une responsabilité sur la marche du monde, il n'est pas raisonnable de ne compter que sur la Grande-Bretagne et la France, elles-mêmes obligées de s'appuyer sur des soutiens technologiques américains".

Vers une “rénovation” de la concertation au sein des armées

Zone Militaire, 2 mai 2013 – 15:07

Il peut paraître étonnant qu'un document concernant la stratégie de défense nationale et les moyens qui doivent être alloués à cette dernière puisse évoquer la question du dialogue social au sein des armées. C'est pourtant le cas de l'édition 2013 du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale (LBDSN).

Quand il était candidat à l'Elysée, le président Hollande avait déclaré, dans un discours prononcé le 11 mars 2012 sur les questions de défense, qu'il était “temps aussi de perfectionner les modes de concertation, de représentation des personnels.”

Et d'expliquer : “Le statut des militaires adopté par la loi du 24 mars 2005 tire des conséquences de la professionnalisation décidée en 1995. Il y a néanmoins deux domaines qui sont encore obscurs : la participation à la vie citoyenne et à la liberté professionnelle. Il est temps de reconnaître aux militaires qu'il sont des citoyens à part entière. Les seules restrictions, elles sont néanmoins indispensables, sont celles qui découlent des exigences des opérations, de l'indispensable neutralité des Armées et de la totale cohésion qu'on est en droit d'attendre.”

Ainsi, il n'est pas question de donner aux militaires le droit de se syndiquer, comme en disposent les personnels civils de la défense ou encore leurs homologues d'autres armées européennes, comme par exemple en Belgique ou en Espagne. Toutefois, le LBDSN revient largement sur la promesse de François Hollande en soulignant qu'une “attention particulière sera portée aux conditions de la conduite des changements à venir, dans le respect des efforts déjà consentis et des droits individuels” et que cette “évolution passe par la reconnaissance d'une citoyenneté à part entière des militaires, avec leurs missions singulières, reconnues dans les statuts particuliers qui les régissent”.

Ces derniers “devront donc bénéficier des évolutions sociales créatrices de droits, notamment lorsqu’elles permettent de mieux concilier engagement professionnel et vie privée, qu’elles favorisent le droit d’expression et modernisent les conditions de la concertation et du dialogue.”

Selon les rédacteurs du Livre Blanc, une “capacité de dialogue” au sein des armées est en effet “indispensable afin de maintenir le lien de confiance entre tous les échelons de la chaîne hiérarchique et de renforcer la légitimité des instances de concertation.”

Et cela pour deux raisons : cela permet “aux responsables hiérarchiques d’expliquer les objectifs poursuivis et les modalités adoptées” tout en relayant “utilement et efficacement” les préoccupations des personnels.

Pour améliorer le dialogue au sein des armées, le document prévoit notamment la “rénovation” de la gouvernance des ressources humaines pour “assurer la cohérence d’ensemble” mais aussi un renforcement de la concertation, lequel visera un “point d’équilibre ne remettant en cause ni les fondements du statut général des militaires, ni les obligations propres à leur métier, ni les responsabilités et la capacité de commandement de la hiérarchie militaire.”

Le LBDSN indique que le rôle de cette dernière sera “développé”, afin d’éclairer “l’autorité dans sa prise de décision sur les sujets fondamentaux qui concernent la condition et le statut des militaires.” Des assurances concernant la liberté d’expression et la protection du travail des membres des instances de concertations, qu’elles soient locales ou nationales, devront être garanties via une Charte.

Mais ce n’est pas tout car il est également question de renforcer leur légitimité ainsi que leur crédibilité, en faisant évoluer leur composition et le mode de désignation de leurs membres et d’améliorer la capacité “à présenter les avancées obtenues par les travaux de ces instances”, afin “d’informer dans les meilleures conditions l’ensemble de la communauté militaire et de valoriser l’action” des acteurs de ces instances de concertation.

Toujours pour améliorer ce dialogue au sein des armées, il est prévu de créer des “outils participatifs en ligne”, lesquels permettront “d’assurer une remontée d’information permanente et d’autoriser des échanges continus sur les thèmes de la condition militaire.” A charge pour le ministère de faire la promotion de ces forums et de développer “une capacité de réaction et de réponse active.”

Justement, à propos de ces “outils participatifs”, il avait mis en place un dispositif afin de permettre [aux militaires de participer à l’élaboration du Livre Blanc](#). En novembre dernier, 4.000 contributions avaient été envoyées via l’Intradef. Mais le document final ne précise pas comment ces dernières ont été prises en compte dans les travaux de la commission en charge de le rédiger...

Enfin, le LBDSN préconise de “favoriser l’expression des militaires dans leur contribution au débat public ou interne”. Si cette mesure doit concerner “tous les militaires”, elle vise surtout ceux qui sont “appelés à servir dans les centres de recherche ou dans les organismes de formation”, avec pour limite “le respect du devoir de réserve et des obligations attachés à leur statut.” Cela limite, quand même, l’expression de désaccords éventuels avec la politique menée en matière de défense...

Qui plus est, la commission du Livre Blanc s’est passée, justement, de l’opinion de ces militaires “appelés à servir dans les centres de recherche.” Quand l’on regarde la liste des personnalités auditionnées, l’on constate, par exemple, qu’elle n’a entendu aucun chercheur de l’Institut de recherche stratégique de l’Ecole Militaire (IRSEM). A moins que cela ne nous ait échappé...

Océans : l'empire miraculeux

samedi 20 avril 2013, par Philippe Leymarie

« La marine sauve ses navires, pas ses missions », affirme notre confrère du « Point », Jean Guisnel, en marge de la publication prochaine du Livre blanc sur la défense, qui devrait être remis officiellement le 29 avril prochain au président de la République, avec quatre mois de retard. La marine nationale, qui avait souvent fait figure de « variable d'ajustement » dans la préparation des budgets de l'Etat, devrait finalement conserver son programme de renouvellement des six sous-marins nucléaires d'attaque (dont le coût, sur plusieurs années, approcherait les neuf milliards d'euros...), mais perdre trois frégates. Et surtout voir le nombre de jours à la mer des bâtiments baisser — selon « Le Point » — de 20 % en 2014, et même de 50 % en 2015...

Avec un amiral, Edouard Guillaud, à la tête de l'état-major des armées, mais aussi le soutien de poids lourds du gouvernement portés sur le maritime — Jean-Yves Le Drian (ministre de la défense), ex-député-maire de Lorient et ex-président du conseil régional de Bretagne, ou Bernard Cazeneuve (ministre du budget), ex-député-maire de Cherbourg — le lobby de la marine a donc su, cette fois, défendre sa cause... y compris en enfonçant quelque peu les petits camarades du « terrestre » auxquels on s'apprête à tailler le plus de croupières.

L'armée de terre, qui aura déjà perdu une vingtaine de milliers d'hommes ces cinq dernières années, mais qui, vient de prouver son efficacité en menant rondement la « campagne du Mali », devrait ainsi être amputée d'autant durant la prochaine loi de programmation militaire (LPM), qui sera adoptée quelques mois après la parution du Livre blanc, et comportera les vrais arbitrages conditionnant le profil des armées.

Espace mirifique

Deux arguments ou enjeux sont régulièrement invoqués pour justifier cette relative priorité réservée à la marine : la « maritimisation » du monde, et les onze millions de kilomètres carrés de zone dite « exclusive », qui attribuent à la France le « deuxième empire maritime mondial », comme il est répété avec une constance de perroquet.

Au risque de se faire taxer de défaitisme, qu'il soit permis au moins de mettre quelques bémols à cet engouement marin, et à la redécouverte de ce domaine maritime qui serait la nouvelle planche de salut, un atout incontournable dans l'espace mirifique de la « maritimisation » du monde, au moment où le trafic de conteneurs continue d'exploser, où les populations se concentrent de plus en plus sur les côtes, où l'épuisement des matières premières à terre redonne de l'attrait aux ressources sous la mer, etc. et où un pays comme la France aurait bien besoin de trouver de nouveaux gisements d'emplois.

Ce serait donc, pour l'Hexagone, une manière de prendre enfin le train de la « globalisation ». Un gisement invraisemblable de pépites. Une source éternelle d'énergie. Le tout emmené par un [fier « cluster »](#) [1], où se retrouvent tous les acteurs du maritime, unis dans l'amour retrouvé du grande large : les gros, les petits ; les publics, les privés ; les civils, les militaires. Bref : on ne s'en serait pas aperçu, depuis tout ce temps, mais l'avenir se joue sur les océans. Et on serait bien venu — outre de ne pas toucher à la sacro-sainte dissuasion — de ne pas trop s'en prendre aux moyens et personnels de la marine nationale, sacrée gardienne du nouveau trésor.

Lendemain qui chantent

Ce n'est pas la première fois qu'on s'excite ainsi sur ce que serait un grand retour des enjeux océaniques, militaires et commerciaux, et miniers, avec en plus la touche de « durable » : le vent soutenu que fait souffler Neptune, pour faire tourner sans fin nos futures « fermes » éoliennes ; et le relais bienveillant, sous l'eau, de la houle « marémotrice », force tranquille si longtemps négligée ... Des lendemains qui chantent , à nouveau aujourd'hui.

Tout comme dans ces années 1970 où, sur fond de « choc pétrolier », on rêvait de pouvoir fracturer un jour ce coffre-fort sous-marin — les champs de nodules polymétalliques — que les pays côtiers du sud, amadoués par le hochet des zones d'exclusivité économique (« ZEE ») des 200 milles marins, étaient bien incapables d'aller exploiter jusqu'au fond des jachères de la haute-mer.

Une haute-mer restée, de fait, le monopole des grandes puissances maritimes traditionnelles, auxquelles la Convention des Nations unies sur le Droit de la Mer (CNUDM), adoptée en décembre 1982, a reconnu une imprescriptible liberté de navigation, et donc d'y faire la loi ; ainsi que le droit universel de transit (au moins « inoffensif ») dans les détroits ou canaux ; mais pas celui d'exploiter pour leur compte exclusif les plaines abyssales — rôle dévolu à une jules-vernésque « Autorité des fonds marins », qui n'a jamais vu le jour.

Crabes et sternes

L'autre grand argument est celui de la question territoriale : les 11 millions de kilomètres carrés ! Un domaine miraculeux. Hérité de l'histoire, comme ça, pas cher. Il suffisait qu'un officier, souvent à particule, fasse mettre la chaloupe à terre, pour planter le drapeau ou graver un caillou, et — hop ! — c'était devenu français. Quelques siècles plus tard, grâce à la Convention de Montego Bay, on a tracé des circonférences de 200 milles autour de chaque îlot ou côte : ça ne coûtait toujours pas cher, même si ça restait sur le papier.

Et voilà qu'en 2013, on s'en souvient ! Mais en oubliant que, si la mondialisation est bien en marche, elle ne l'est pas forcément pour tout le monde. Que les flottes françaises de pêche, de commerce, de guerre ont pris le bouillon, des dernières années. Que l'atoll de Clipperton, dans le Pacifique, est abandonné depuis longtemps à ses crabes et à ses sternes. Que la Polynésie et la Calédonie sont plus ou moins autonomes et aspirent à récolter elles-mêmes les richesses des océans, quand ce sera intéressant. Que la marine nationale hexagonale, rétrécie au fil des ans, est bien en peine de faire régner son ordre sur ces espaces maritimes et archipels super-lointains.

Chez nous, à Tromelin

Le tout résumé, si l'on peut dire, par la posture un rien risible du [ministre français des Outre-mer, Victorien Lurel](#) qui, le 16 avril dernier — après 21 heures de navigation ! — à réussi à fouler pour quelques instants le sol du minuscule îlot de Tromelin (1 km²), dans l'océan Indien [2], occupé à l'année par un régiment de tortues vertes et de bernard-l'hermite, et des escouades de fous ou de frégates ; et périodiquement par quelques agents météo ou bidasses tricolores prélevés sur les effectifs stationnés à La Réunion. A tous, il a été répété, micro au vent, « qu'à Tromelin, on est chez nous ». Texto.

Une réaffirmation qui s'apparente à de la grande politique : ce caillou perdu dans l'océan Indien procure à la France un espace maritime équivalant à plus de la moitié de la superficie de l'Hexagone. Comme tous les autres espaces miraculeux concourant au fameux deuxième rang

maritime mondial, celui-là reste assez théorique. Sauf qu'il chiffonne, depuis toujours, l'île Maurice — à laquelle l'îlot était rattaché aux temps coloniaux français, puis britanniques. Port-Louis s'est étonné que Paris ait profité de l'accession de l'île Maurice à l'indépendance, en 1968, pour lui subtiliser son petit domaine colonial à elle, en y plantant promptement le drapeau tricolore (la même mésaventure s'étant produite à propos des îlots d'Europa, de Bassas de India, de Juan de Nova, qui dépendaient de Madagascar).

Drôles d'histoires

L'affaire a empoisonné (un peu) les relations entre Paris et Port-Louis depuis cette époque. Et il a fallu vingt ans de négociations pour aboutir en juin 2010 à un accord de « cogestion » économique et environnementale de l'île. Dans les faits, l'îlot va donc être partagé avec l'île Maurice, y compris l'exploitation de la ZEE, riche en thons — la fameuse « demi-France ». L'accord devait être ratifié en procédure accélérée par l'Assemblée nationale la semaine dernière ; mais le député centriste du Tarn, Philippe Foliot, dénonçant un « grave précédent d'abandon de souveraineté », a obtenu que l'opération soit différée. Un contexte qui explique sans doute, l'urgence de « reprendre possession » de l'îlot, que le ridicule tue ou pas.

Reste qu'une grande partie de l'ancien domaine maritime colonial français traîne ainsi de drôles d'histoires de revendications, partages, accords, oublis, incidents, etc. ... Mieux vaut être conscient que le pactole marin — si un jour il est à portée de rame — devra être de plus en plus partagé. Ce qui est dans la logique de la géographie. De l'histoire. Et de la morale politique ! Et que donc, le miracle n'en est peut-être pas tout à fait un ...

Notes

[1] Ensemble de décideurs dans un certain secteur, agissant comme un groupe d'influence, avec lobbying, etc. Dans ce cas, un outil de promotion du secteur marchand de la France maritime.

[2] Irène Frain, dans un roman paru en 2009 chez Plon — Les naufragés de l'île Tromelin — a popularisé un pan essentiel de l'histoire de l'îlot : la survie, au XVIII^e siècle, d'esclaves malgaches abandonnés après le naufrage d'un navire négrier de la Compagnie des Indes, l'Utile. Ils avaient été secourus plus de quinze ans plus tard par le chevalier De Tromelin, qui devait donner son nom à l'îlot.

Kosovo : la première victoire de Lady Asthon

09:21 29/04/2013, Jean-Dominique Merchet



N'eussent été la sagesse et le pragmatisme du général britannique Mike Jackson, les choses auraient pu gravement dégénérer, en ce mois de juin 1999. Son chef direct, l'américain Wesley Clark, fou de rage, souhaitait employer la

manière forte contre les Russes. Leur audace était, il est vrai, à la hauteur de la surprise qu'ils provoquèrent dans les rangs de l'Otan. Au terme de 78 jours de frappes aériennes contre la Serbie, les troupes occidentales pénétraient, pacifiquement, dans la province du Kosovo, peuplée majoritairement d'Albanais. Le président serbe Milosevic avait cédé ! Et voici qu'une colonne de blindés russes, venant de Bosnie, s'invitait à la party, en s'emparant de l'aéroport de Pristina, la capitale du Kosovo ! La Russie soutenait la Serbie ; les Occidentaux avaient pris fait et cause pour les revendications de la population albanaise. Une erreur, un coup de feu de trop, et les choses pouvaient très mal tourner dans ce face-à-face inattendu entre militaires des deux camps... Le général Jackson, avec sa voix de fumeur et son allure de pilier de pub, dit alors fermement non à son supérieur hiérarchique au sein de l'Otan : « Sir, I'm not going to start World War Three for you ! » « Monsieur, je ne vais pas déclencher la troisième guerre mondiale pour vous ». On se souvient que le Premier du nom avait débuté non loin de là, à Sarajevo, alors que les grandes puissances soutenaient chacune leurs héros balkaniques et se laissèrent emporter dans la tragédie par leurs conflits. Manifestement, le général Jackson se souvenait de ses cours d'histoire...

Le coup de Pristina, c'était il y a quatorze ans. A la fin du siècle dernier, autant dire un autre monde, dans lequel la guerre se déroulait sur le sol de l'Europe – où l'aviation alliée bombardait chaque nuit la capitale d'un Etat souverain, où un général américain rêvait d'utiliser la force contre des militaires russes. Un autre monde, si proche pourtant...

Quatorze ans plus tard, un autre Britannique est à l'honneur des Balkans. Ou plutôt, une Britannique, la baronne Catherine Ashton. C'est une immense surprise, aussi grande que le déboulé des Russes dans la plaine de Pristina en juin 1999. Car le Haut Représentant de l'Union aux affaires étrangères et à la politique de sécurité – c'est son titre officiel - ne s'était jusqu'à présent guère illustré sur la scène internationale, si ce n'est par son absence et son inefficacité. Près de trois et demi après sa nomination, le 1er décembre 2009, elle vient de convaincre les autorités de Serbie et du Kosovo de signer un accord. Si tout se déroule comme prévu – les Balkans ne sont jamais à l'abri d'un coup de théâtre dramatique – la guerre est donc terminée et elle s'achève sous les auspices de l'Union européenne.

L'accord a été signé le 19 avril 2013 à Bruxelles après des mois d'âpres négociations. Au final, la Serbie n'est pas obligée de reconnaître son ancienne province comme Etat indépendant, mais elle reconnaît au gouvernement de Pristina une compétence sur l'ensemble de ce territoire, y compris donc les zones encore peuplées de Serbes. En échange, le Kosovo s'engage à accorder une autonomie à ces mêmes Serbes, en particulier dans le secteur frontalier, au nord de Mitrovica. Ce n'est pas « Embrassons-nous Folleville ! » mais les poignards sont remis aux fourreaux. Une excellente nouvelle, dans un monde où elles sont rares.

Cet accord, largement soutenu par les forces politiques dans les deux pays, pourrait être d'autant plus solide, qu'il a été conclu par des nationalistes. D'un côté le Premier ministre kosovar Hashim Thaçi, leader de l'UCK albanaise qui a été le fer de lance de la guerre contre la Serbie. De l'autre, le Premier ministre serbe Ivica Dacic, à la tête d'une coalition nationaliste et lui-même dirigeant du Parti socialiste, celui de feu Milosevic... Autant dire qu'il ne s'agit pas d'un accord entre modérés des deux camps, mais bien plutôt de l'entente de réalistes. S'adressant aux députés à Belgrade, le dirigeant serbe l'a d'ailleurs explicitement reconnu : la Serbie « ne possède plus le Kosovo depuis longtemps »...

Par quel miracle, les ennemis d'hier en sont-ils venus à approuver un tel accord ? L'engagement personnel de Lady Ashton y est, évidemment, pour quelque chose, mais l'essentiel provient de la

force d'attraction de l'Union européenne. Relisez bien : oui, l'UE si mal en point conserve un redoutable pouvoir de séduction sur sa périphérie. Partout, on ne cesse - à juste titre - de constater sa panne, voire sa crise profonde. Les socialistes français en sont à rejeter la responsabilité des maux de la France sur leurs voisins allemands ! C'est dire si tout va bien. Et pourtant, dans la « banlieue » de l'Union, la perspective d'y adhérer reste un moteur suffisamment puissant pour se rabibocher avec ses ennemis d'hier. Et ce n'est pas fini. Le président serbe, Tomislav Nikolic vient de faire une déclaration historique concernant la guerre de Bosnie : « Je m'agenouille et demande que la Serbie soit pardonnée pour le crime commis à Srebrenica », où plus de 7000 « Musulmans » bosniaques avaient été assassinés, en juillet 1995.

Déchirée en son cœur, l'UE reste perçue comme un espace géopolitique de stabilité, où règnent la paix, la liberté et, malgré tout, une certaine dose de prospérité. Les voisins frappent à la porte.

Trois jours après la ratification de l'accord par le Parlement de Belgrade, l'Union européenne annonçait d'ailleurs que les négociations pour l'adhésion (lointaine) de la Serbie à l'UE débuteraient en juin et que le Kosovo pourrait, lui aussi s'engager dans la même voie.

Mais l'UE seule n'aurait jamais pu obtenir ce résultat. Son pouvoir de séduction ne marche qu'allié à la force de frappe de l'Otan. La Yougoslavie s'enfonçait dans la tragédie (qui fit au total environ 100.000 morts) sans que la communauté internationale n'y puisse mais. Le tournant vint en 1995, lorsque l'Otan pris vraiment les choses en main, imposant la fin des combats en Bosnie, puis quatre ans plus tard, réglant par la force la question kosovare. Menacées, la stabilité de la Macédoine et de l'Albanie furent sauvée par l'action de l'Alliance atlantique, sous des formes diverses.

Certes, les conflits sont plus gelés que résolus. La Bosnie reste un Etat bancal, globalement en panne. Les trafics s'épanouissent dans toute la région, plus en tout cas que l'économie licite. La Macédoine, elle aussi, est à la merci de déséquilibres internes. Mais la paix y règne ! Et ne plus craindre d'être bombardé ou exécuté parce qu'on n'appartient pas à la bonne communauté n'est pas rien...

L'étape suivante ? C'est la perspective de l'adhésion à l'UE – qui a obtenu le prix Nobel de la paix en 2012 - et dont nous voyons aujourd'hui les effets positifs entre Serbes et Albanais – et peut-être bientôt entre Serbes et Bosniaques. Par ces temps de pessimisme, ne feignons de nous en réjouir.

6 – Opex & Zones de conflits

L'Irak dans le borbier post-américain

Liberté, Dimanche, 28 Avril 2013 09:50 - Par : Djamel Bouatta

Pour l'Onu, qui a failli à ses missions, le pays se trouve à un “tournant”



Pour son premier scrutin depuis le retrait américain, l'Irak a plongé dans la violence comme jamais auparavant. Les affrontements interconfessionnels ont fait plus de 200 morts et 300 blessés en 4 jours ! Au point de faire sortir l'ONU de son silence.

L'émissaire de Ban Ki-moon, Martin Kobler, a

appelé à “la conscience des dirigeants religieux et politiques qui ne doivent pas laisser la colère l'emporter sur la paix et doivent faire preuve de sagesse”. Une exhortation de plus de la part de l'institution qui a abandonné le pays aux Américains puis aux prédateurs à qui ces derniers ont confié les clefs après leur retrait précipité face au borborygme qu'ils avaient instauré en Irak et dans d'autres régions périphériques par effet domino. Cette énième vague de violences a été déclenchée par un assaut des forces de sécurité, près de la ville de Houweijah, contre un camp monté de manifestants sunnites qui protestent depuis décembre contre le chef du gouvernement chiite Nouri Al-Maliki, provoquant des affrontements armés ayant fait 53 morts, en grande majorité des protestataires. L'assaut a été décidé après la mort auparavant à proximité du camp d'un soldat et le refus des auteurs du meurtre, soupçonnés par l'armée de venir de ce camp, de se rendre. En représailles, le mouvement de contestation de Houweijah composé de tribus hostiles au pouvoir de Bagdad, a basculé entièrement dans les bras de l'armée des Naqchbandis, un mouvement sunnite armé, pour “nettoyer ensemble l'Irak des milices safavides”, un terme péjoratif pour désigner les chiites. Cet assaut et les accrochages qui ont suivi ont provoqué une série d'affrontements armés qui ont fait 202 morts et 300 blessés. Le Premier ministre, placé de fait par les Etats-Unis sous un maquillage électoral, a mis en garde contre une nouvelle “guerre civile confessionnelle”. Une hypocrisie de sa part car, depuis qu'il est aux commandes, l'Irak, formé de multiples ethnies et confessions et où les chiites sont majoritaires, paye au jour le jour un lourd tribut lors d'affrontements sectaires qui ont commencé en 2006 et 2007, après l'invasion en 2003 du pays par les troupes américaines qui s'en sont retirées fin 2011. Le processus de désagrégation ethnique semble irréversible aujourd'hui. Pour tenter de contenir la dernière grande vague de violences, les dignitaires religieux Abdelghafour El-Samarraï et Saleh El-Haidari, qui dirigent respectivement des fondations sunnite et chiite, avaient appelé les leaders politiques à se réunir, mais la rencontre n'a pas eu lieu en raison du refus de dirigeants tribaux et dignitaires religieux sunnites d'y participer dans l'immédiat, selon des responsables de Bagdad. Et comme pour marquer l'impossible dialogue, vendredi, ce sont quatre mosquées sunnites à Bagdad et dans ses alentours qui ont été la cible d'attaques, à l'issue de la prière hebdomadaire. “Il s'agit de la crise la plus profonde et la plus dangereuse depuis 1921”, a jugé Mouaffaq El-Roubaie, ancien conseiller pour la sécurité nationale, faisant référence à l'année qui a vu naître au forceps l'État irakien. Il a prévenu que la situation actuelle pourrait mener à la division de l'Irak où déjà le Kurdistan est plus qu'autonome. En attendant, les Irakiens, toutes confessions confondues, vivent dans l'horreur.

La nouvelle guerre qui guette l'Irak

Le Point.fr - Publié le 30/04/2013 à 19:10 - Par [ARMIN AREFI](#)

Lassés d'être sous-représentés à la tête de l'État, les sunnites s'en prennent violemment au pouvoir chiite. Avec l'aide d'al-Qaïda.



Des membres armés de tribus sunnites parodent durant une manifestation anti-gouvernementale à Ramadi, à l'ouest de Bagdad, le 26 avril. © AZHAR SHALLAL / AFP

Dix ans après la chute de [Saddam Hussein](#), l'[Irak](#) n'a jamais été aussi proche d'un nouvel embrasement confessionnel. Cinq voitures piégées ont explosé lundi dans quatre villes en majorité chiites au sud de Bagdad, faisant 18 morts et des centaines de blessés. Une nouvelle vague d'attentats qui aurait pu paraître anodine dans ce pays quotidiennement frappé par la violence si elle ne suivait pas une semaine particulièrement meurtrière.

Pas moins de 240 personnes ont trouvé la mort dans des affrontements entre forces de l'ordre et insurgés sunnites. À l'origine, un sit-in de manifestants sunnites organisé mardi dernier près de la

ville de Houweijah, dans le nord du pays. Les frondeurs réclamaient la démission du Premier ministre chiite, [Nouri al-Maliki](#), qu'ils accusent d'accaparer le pouvoir et de marginaliser leur communauté. La réponse gouvernementale ne s'est pas fait attendre. Les forces de sécurité ont lancé un assaut sanglant contre les contestataires, provoquant une vague de représailles qui s'est étendue à tout l'Irak, faisant craindre un retour aux sanglants affrontements qui avaient fait plusieurs dizaines de milliers de morts en 2006-2007, après l'attaque d'un lieu saint chiite à Samarra.

L'âge d'or des sunnites

Minoritaires dans le pays, où ils composent quelque 20 % de la population, les sunnites d'Irak ont connu leur heure de gloire sous Saddam Hussein. Durant ses vingt-quatre ans de règne, le raïs a dirigé d'une main de fer son pays en s'appuyant sur les Arabes sunnites, au détriment des chiites pourtant majoritaires en Irak (ils représentent environ 55 % de la population irakienne). Écartés du pouvoir, ces derniers ont été matés dans le sang lorsqu'ils ont lancé une révolte contre le pouvoir central en 1991.

Mais l'invasion américaine de 2003 a bouleversé la donne. À la chute de Saddam Hussein, l'appareil d'État est purgé. Le parti unique Baas, dissous. Naturellement, les sunnites irakiens sont les premiers à en faire les frais. "L'administration américaine a fait l'erreur d'établir le système politique à travers le prisme communautaire : ils ont clairement négligé la nation irakienne", souligne au Point.fr Maria Fantappie, analyste pour l'International Crisis Group à Bagdad.

Le retour des chiites

Les premières élections législatives de l'ère post-Saddam aboutissent à la victoire d'une coalition politique chiite, l'Alliance irakienne unifiée, et à l'investiture, en mai 2006, du Premier ministre chiite, Nouri al-Maliki. Profondément nationaliste, le chef du parti islamique chiite Dawa est pourtant rapidement accusé des mêmes dérives que l'ex-dictateur. "On lui reproche son autoritarisme dans l'exercice du pouvoir", note Karim Pakzad, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris). En plus de son poste de chef du gouvernement, Nouri al-Maliki cumule celui de ministre de la Défense et celui de ministre de la Sécurité nationale. "Les postes les plus importants sont aux mains des chiites du parti Dawa", résume Karim Pakzad. "Il ne s'agit pas tant d'une politique sectaire, mais d'un processus de consolidation du pouvoir, dont la communauté sunnite est la principale victime", tempère Maria Fantappie. En effet, les sunnites doivent se contenter de ministères subalternes. Le sentiment d'exclusion est accentué par une sous-représentation dans les institutions ou dans les forces armées. Mais également par des vagues d'arrestations arbitraires, au seul motif d'"affiliation au terrorisme".

Alliance avec Téhéran

L'arrivée d'un chiite au pouvoir à Bagdad sourit en revanche à l'Iran (lui aussi majoritairement chiite, NDLR). En faisant tomber Saddam Hussein, les États-Unis ont débarrassé la République islamique de son pire ennemi, lui ouvrant un espace d'influence inespéré sur son voisin, ainsi qu'un axe de communication privilégié vers son allié syrien alaouite (secte issue du chiisme, NDLR). Voilà pourquoi le chiite Nouri al-Maliki a toujours été considéré par les sunnites irakiens comme l'homme de Téhéran. S'il réfute cette idée, le chercheur Karim Pakzad soutient qu'il existe bien une "alliance réciproque" entre Bagdad et Téhéran.

"Les chiites au pouvoir en Irak se savent fragiles, car ils vivent dans un îlot d'hostilité", fait valoir le spécialiste de l'Irak. "Ni les monarchies arabes, ni la Turquie, ne les ont jamais acceptés à la tête de l'Irak." La reconduction au poste de Premier ministre de Nouri al-Maliki, à l'issue des législatives de 2010, finit d'achever les espoirs des sunnites. Cela d'autant plus que la principale

formation sunnite, le Mouvement national irakien ou parti Iraqiya, pèche par ses déchirements internes. "Iraqiya a échoué dans le projet des représentations des sunnites", souligne Maria Fantappie de l'International Crisis Group. "Il a marqué le fossé de plus en plus important entre les leaders politiques et les citoyens sunnites."

Le rôle d'al-Qaida

Dans le sillage du Printemps arabe, c'est dans la rue que les sunnites décident de poursuivre leur contestation. Des milliers d'entre eux manifestent depuis décembre 2012 dans le nord du pays pour réclamer le départ du Premier ministre. "Les manifestants étaient pacifiques jusqu'au moment où ils ont eu le sentiment d'être attaqués par les forces gouvernementales", indique Maria Fantappie. "Le raid des forces de sécurité mardi dernier a signé la fin des manifestations politiques et favorisé la radicalisation." Depuis, les actes de guérilla et les représailles sanglantes dans les mosquées sunnites font rage à travers le pays.

Parmi les insurgés sunnites figurent des combattants de l'Armée des Naqchabandis, un groupe comptant dans ses rangs d'anciens officiers de l'armée de Saddam Hussein, mais également des membres de l'État islamique en Irak (ISI), branche d'al-Qaida dans le pays. "La rébellion comporte un nombre croissant de factions djihadistes financées par l'étranger", assure le chercheur Karim Pakzad. Le conflit qui bat son plein dans la Syrie voisine n'y serait pas pour rien. La porosité de la frontière entre les deux pays permet aux islamistes de tous pays de combattre sur les deux terrains. Une tendance favorisée par [l'allégeance début avril du Front al-Nosra, le plus efficace des groupes armés de l'opposition syrienne, à al-Qaida.](#)

Dès lors, le programme des combattants les plus radicaux n'est plus local (la chute de Bachar el-Assad ou de Nouri al-Maliki), mais régional. "Leur objectif est de libérer l'Irak et la Syrie de l'emprise du chiisme", estime Karim Pakzad. Autrement dit, d'anéantir l'influence de l'Iran chiite dans la région au profit d'un État islamique sunnite. Avec le risque que l'Irak ne devienne, comme en Syrie, le nouveau théâtre sanglant de [cette guerre fratricide millénaire.](#)

Les talibans annoncent leur "offensive de printemps" en Afghanistan

Le Monde.fr avec AFP | 27.04.2013 à 09h27



Les talibans ont annoncé samedi 27 avril le début imminent de leur "offensive de printemps" visant le [pouvoir](#) afghan, les forces de l'[OTAN](#) et leurs "centres diplomatiques", à l'[aide](#) notamment de kamikazes et d'agents "infiltrés".

L'opération "Khalid bin Waleed", du nom du plus grand commandant des troupes

musulmanes au VII^e siècle, "sera lancée conjointement à travers le pays" à [partir](#) du 28 avril, ont affirmé les talibans qui multiplient les attaques chaque année après la fonte des neiges entravant leurs [déplacements](#).

Les talibans menacent d'[effectuer](#) "des opérations collectives de martyrs sur les bases des envahisseurs étrangers, leurs centres diplomatiques et leurs aérodromes militaires" afin de leur "infliger de lourdes pertes". Ils se félicitent par ailleurs du début du retrait des forces de l'OTAN dont l'essentiel des 100 000 hommes, majoritairement américains, doit [avoir](#) quitté le pays fin 2014 pour [laisser](#) place aux forces afghanes. "L'ennemi, avec toute sa puissance militaire, a été (..) contraint de fuir", affirme le communiqué.

Lire : [Paris et Kaboul à l'heure des bilans](#)

Les talibans appellent enfin les fonctionnaires afghans à "rompre" avec "une administration décadente", et les chefs religieux et tribaux à "empêcher les jeunes de s'[engager](#) dans l'[armée](#) et la [police](#)" afghanes.

Un porte-parole du ministère de la [défense](#), Dawlat Waziri, a déclaré que les talibans annonçaient chaque printemps la même offensive. "Mais ils ne sont pas capables d'[attaquer](#) de front les forces afghanes et doivent [avoir](#) recours à des engins piégés sur les routes et à des attaques suicides", a-t-il dit.

Les talibans ont lancé une insurrection armée après [avoir](#) été chassés du [pouvoir](#) à Kaboul en 2001 par une coalition de chefs de guerre afghans soutenus par l'[armée](#) américaine. Malgré le déploiement en [Afghanistan](#) d'une force internationale sous l'égide de l'OTAN, les talibans – un mouvement essentiellement pachtoun – sont parvenus à s'[implanter](#) dans plusieurs régions du pays, notamment dans le sud et dans l'est, leurs bastions.

Dans la peau du chef de l'équipe de protection à Kaboul

Publié par defense.gouv.fr/opération le 30 Avril 2013, 13:02pm

L'adjudant-chef Jérôme est en mission en Afghanistan depuis le mois de janvier 2013. Formateur à l'escadron des commandos de l'air (EFCA) stationné sur la base aérienne 102 de Dijon, il assure actuellement la protection rapprochée du général de brigade aérienne Philippe Adam, commandant des forces françaises en Afghanistan (FFA)



« Le général Adam est la plus haute autorité militaire française présente sur le théâtre afghan. » Pour l'adjudant-chef Jérôme, la protection d'une autorité est un métier qui ne laisse pas de place à l'amateurisme. Ancien sportif de haut niveau, sa passion pour les sports de combat l'a amené aujourd'hui à exercer la profession de garde du corps.

23 avril 2013, 7h30, le départ pour une mission se prépare. Jérôme explique : **« Il n'existe pas vraiment de mission type. Même si le trajet**

est identique, l'approche est toujours différente parce que la situation sécuritaire évolue sans cesse. La préparation de la mission est donc une étape indispensable. » Lors du briefing, il donne les consignes à ses équipiers qui doivent connaître tous les détails de la mission comme la place de chaque voiture ou les mots code en cas de problème. L'adjudant-chef énonce ensuite le programme de la mission : **« Aujourd'hui, nous partons d'abord pour le camp de Warehouse. Ensuite, nous nous rendrons dans la Green Zone. C'est l'un des quartiers à la**

fois les plus sécurisés et les plus dangereux de Kaboul, c'est ici qu'il y a le plus d'attentats. Il faut donc aller vite quand nous nous déplaçons».

Le trajet aller entre l'aéroport international de Kaboul (KAIA) et le camp de Warehouse s'effectue sans problème. Arrivés dans le centre de Kaboul, la circulation devient beaucoup plus dense. A ce moment, l'adjudant-chef Jérôme expose le danger potentiel de la situation : ***« Il faut donc toujours être vigilant parce que, malgré les dispositifs de sécurité mis en place, à tout moment, un suicide bomber peut s'approcher de notre convoi. Si nous nous arrêtons, un piéton peut aussi fixer une charge magnétique sur le véhicule. »***

« On éclate ! Je passe en tête ! » En une fraction de seconde, les trois véhicules qui se suivaient jusqu'alors, se dispersent, changent de place et bloquent immédiatement la circulation : ***« je peux modifier le dispositif pour plus de sécurité... c'est d'ailleurs ce que je viens de faire ! »*** Souligne-t-il.

Arrivés à l'ambassade, le général s'entretient avec l'ambassadeur. Pendant ce temps, l'adjudant-chef Jérôme explique que ***« devenir un bouclier pour quelqu'un, c'est beaucoup de travail. Il faut aller contre sa nature et ça finit par devenir un acte réflexe »***. Il ajoute aussi que la protection d'une autorité est un travail d'équipe qui nécessite de l'entraînement y compris avec le général Adam : ***« être une personne protégée est quelque chose qui s'apprend. Il faut savoir se placer. Il faut que le général sache à l'avance ce que nous allons faire pour lui. C'est donc un vrai travail d'équipe »***.

« Face à un danger, tout homme normalement constitué se met à l'abri ... sauf les gardes du corps »

Afghanistan : la sortie par le nord est enfin praticable

Il était temps ! Alors que 80% du matériel militaire français a été évacué par voie aérienne, les "voies nord" viennent enfin d'être ouverte. Deux convois sont récemment arrivés à Moulins et à Istres. Il a fallu des mois de négociations pour en arriver là, puisque l'ouverture de cette route terrestre est [évoquée depuis juin 2012](#).

La sortie par le nord prend deux routes. La première est uniquement terrestre : le matériel est chargé sur des camions à Kaboul et prend la route jusqu'à Heiraton en Ouzbekistan. Là, il est chargé sur des trains qui traversent le Kazakhstan puis la Russie, jusqu'à Riga, en Lettonie. La fin du trajet se fait par camion jusqu'en France. La seconde comprend une partie aérienne entre Kaboul et Shimken, au Kazakhstan, plus courte et donc moins chère que la liaison aérienne vers les Emirats ou la France. Puis train jusqu'à Riga et camion vers la France. Les deux routes prennent une dizaine de jours.

Le ministère de la défense ne désespère pas de faire également passer une partie du matériel restant par la voie sud, via le Pakistan, la moins chère de toute, avec chargement dans le port de Karachi vers Toulon.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 2 Mai 2013 à 17:51

La Belgique appelée à rester en Afghanistan après 2015



7 / 7, 30/04/13 - 09h25 Source: Belga

L'ambassadeur des Etats-Unis en Belgique, Howard Gutman, a lancé mardi un discret appel du pied au gouvernement belge en lui suggérant de "rester impliqué" en Afghanistan à partir de 2015, après la fin de l'actuelle mission de combat de l'Otan, mais alors que l'Alliance atlantique en prépare une nouvelle, axée sur la formation des forces de

sécurité afghanes.

"Pour préserver ce progrès (l'ambassadeur énumère une série de réalisations en Afghanistan depuis 2002), il est nécessaire que nous restions impliqués. (...) Les 331.000 membres de la police et armée afghane doivent continuer à être financés et à bénéficier d'un certain niveau d'encadrement et d'assistance afin d'augmenter encore la sécurité et de permettre à l'Afghanistan de continuer à développer au bénéfice de tous les Afghans", écrit M. Gutnam, dans une carte blanche publiée par le journal La Libre Belgique.

"Nous devons continuer à soutenir ces efforts, ce qui peut être difficile en ces temps de budget serré, mais le bénéfice pour la population afghane en vaut indubitablement le coût", poursuit l'ambassadeur à trois mois de son départ de Bruxelles.

Le gouvernement Di Rupo n'a encore pris aucune décision sur le maintien d'une présence militaire en Afghanistan à partir de 2015, quand les forces afghanes seront seules responsables de la sécurité dans le pays, et semble prêt à transmettre le dossier à son successeur issu des élections de juin 2014.

Présence de l'Otan

L'Allemagne, qui commande les troupes de la force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf, dirigée par l'Otan) dans la zone nord de l'Afghanistan - provenant d'une quinzaine de pays, notamment scandinaves -, vient d'annoncer son intention de maintenir de 600 à 800 soldats en Afghanistan pour la période 2015 à 2017. Et son ministre de la Défense, Thomas de Maizière, a manifesté jeudi dernier, en rencontrant son homologue belge, Pieter De Crem, son "intérêt" à voir la Belgique rester présente militairement en Afghanistan à ses côtés.

L'Otan envisage de conserver dans le pays une présence assez importante, deux fourchettes étant citées, dans l'attente d'une décision définitive: l'une basse, de 8.000 à 12.000 personnes, l'autre, haute, de 10.000 à 20.000. Le secrétaire général de l'Alliance, Anders Fogh Rasmussen, a toutefois récemment prévenu que la conclusion d'un accord sur le statut des forces (en jargon militaire "Status of forces agreement", Sofa) avec le gouvernement afghan était un "prérequis" indispensable.

Il a rappelé que le gouvernement afghan négociait actuellement un tel accord avec les Etats-Unis - qui souhaitent pour leur part maintenir des troupes de combat pour lutter contre l'insurrection talibane après le 1er janvier 2015. Un tel accord bilatéral fournirait des directives pour la conclusion d'un Sofa entre Kaboul et l'Otan, selon M. Rasmussen.

Mali : Les militaires français continuent de s'équiper sur leurs deniers personnels

Zone Militaire, 27 avril 2013 – 11:06

“La plus grande rigueur est nécessaire dans le port des tenues, y compris sur les théâtres d'opérations. Il ne faut pas oublier que les équipements fournis, même s'ils sont considérés comme peu seyants, ont été adoptés pour répondre à des spécificités techniques, comme par exemple la résistance au feu”, affirmait, en mai 2008, le général Elrick Irastorza, alors major-général de l'armée de Terre, dans les colonnes de Terre Infos Magazine.

“Sauf dans des situations opérationnelles particulières, le paquetage de combat en dotation permet au militaire engagé dans des conditions satisfaisantes. C'est pourquoi je rappelle, une fois de plus, que l'achat sur deniers personnels d'effets ou équipements de combat majeurs doit être fermement prohibé. Il appartient aux chefs de corps de faire respecter cet ordre”, avait-il encore ajouté. Pas question, donc, d'avoir une armée à la Bourbaki.

Cinq ans plus tard, qu'en est-il? Interrogé par l'AFP, le colonel Bruno Lafitte, porte-parole de l'armée de Terre, a expliqué que “le principe général est que les armées équiperont leurs soldats avec des effets qui sont conçus, étudiés et réalisés selon des normes très strictes, qui répondent aux exigences du terrain et du combat.” Et d'ajouter : “Après, rien n'interdit au soldat de s'équiper à titre personnel avec ce que l'on appelle des effets de confort. S'il préfère une paire de gants différente de celle qui lui est fournie, s'il est plus à l'aise dedans, c'est bon. C'est un usage qui est accepté.”

Mais en réalité, la situation est plus nuancée car cela va au-delà de la simple paire de gants ou de chaussettes. A vrai dire, les soldats français ont toujours acheté des équipements et des effets personnels pour compléter leur paquetage, voire l'améliorer, l'usage voulant qu'ils puissent les porter ou les utiliser pourvu qu'ils aient l'autorisation de leur hiérarchie, le tout étant d'éviter de se retrouver avec une unité équipée d'éléments trop disparates.

“Vous voyez ce que je porte? (...) à part le gilet, le casque et les armes, c'est cent pour cent perso” a confié, à journaliste de l'AFP un lieutenant engagé récemment dans l'opération Gustav, dans la vallée d'Inaïs, dans la région de Gao, au Mali. “Bien sûr, on nous donne des holsters (étuis) pour nos armes de poing, mais si on en veut un qui se porte à la fois à la ceinture et devant, on se l'achète”, a-t-il poursuivi.

D'après un vendeur d'une enseigne spécialisée, il n'est pas rare que des soldats appelés à partir en opération extérieure dépensent entre 400 et 500 euros pour s'équiper. “L'autre jour, un lieutenant a payé plus de 500 euros pour un viseur laser dernier-cri”, a-t-il raconté, toujours à l'AFP. Et certains, en particulier les jeunes recrues, peuvent même aller jusqu'à y laisser deux mois de soldes.

“Il faut autant que possible utiliser le matériel fourni, mais dans les opérations extérieures, il y a une tolérance. Les gars savent de toute façon ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas”, a avancé un capitaine, également présent au Mali.

Mali : l'aide logistique et discrète des Algériens

Le Point.fr - Publié le 26/04/2013 à 18:42 - Modifié le 26/04/2013 à 18:51 - Par [JEAN GUISNEL](#)

Pour leurs hélicoptères, les Français seraient tombés à court de carburant dans les Ifoghas sans l'aide secrète des Algériens.



Un hélicoptère se pose dans le massif de l'Adrar des Ifoghas. © Kenzo Tribouillard/AFP

Au plus fort de l'opération conduite par les chasseurs parachutistes et les légionnaires dans l'Adrar des Ifoghas, en mars dernier, l'opération Serval a connu de très sérieux problèmes pour organiser ses énormes flux

logistiques. Elle a lourdement manqué d'hélicoptères pour monter en urgence plusieurs centaines d'hommes sur ce front depuis Gao, à tel point qu'il a fallu bricoler des "sièges" en palettes de bois, sacs de sable et sangles d'accrochage posés à la diable sur des plateaux de camions tactiques. Un chauffeur de porte-conteneurs TRM 10 000, le plus gros camion de l'armée française, a ainsi expliqué au ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian qu'il avait transporté 25 hommes lourdement chargés avec leur ravitaillement et tout leur armement sur le plateau du camion pour une expédition routière de 10 heures sous le cagnard. Le général Bernard Barrera, commandant les forces terrestres de l'opération Serval, a précisé au ministre que les soldats étaient immédiatement partis au combat, dès la descente du camion !

511e régiment du train

Durant la visite ministérielle, la brigade logistique actuellement organisée autour du 511e régiment du train d'Auxonne lui a été présentée. Le chef de corps du "511", le colonel Jean-Louis Vélut, a expliqué durant cette présentation - la seule à laquelle les journalistes ont pu assister - un aspect méconnu de l'opération. Les camions-citernes du service des essences des armées intégrés à la brigade logistique se sont rendus à cinq reprises à la frontière algérienne, par la piste partant de Tessalit, pour aller prendre livraison de centaines de mètres cubes de carburant livré par l'Algérie. À raison de cinq rotations permettant de transporter à chaque fois 72 mètres cubes, ce sont plus de 350 mètres cubes d'hydrocarbures que les Algériens ont livrés : "C'était du kérosène de la meilleure qualité", a précisé l'officier, ajoutant qu'un additif permettait de transformer le cas échéant en gasoil ce carburant initialement destiné aux hélicoptères.

Concrètement, les citernes vides françaises se sont rendues sur un point de la frontière algéro-malienne tenu secret, où les attendaient des gendarmes algériens accompagnant des camions-citernes civils algériens. Sans ce précieux apport algérien, que les Français n'avaient jusqu'alors pas rendu public, les opérations dans les Ifoghas n'auraient sans doute pas pu être conduites de la même façon. Ni aussi vite. Sans être aujourd'hui terminées, elles ne rencontrent plus de résistance, et si les militaires français poursuivent le ratissage pour trouver des caches d'armes ou de carburant, ils ont également commencé leur désengagement.

150+150+700: Jean-Yves Le Drian détaille les futurs effectifs français au Mali

Ligne de Défense, 26.04.2013

Jean-Yves Le Drian est au Mali (Bamako et Gao) depuis hier soir, avant des étapes au Niger et au Tchad, et un retour dans la nuit de dimanche à lundi. Avant son départ, il m'a accordé un entretien pour faire le point sur l'opération *Serval* et préciser quel sera le dispositif militaire français à l'avenir. Cette interview est parue dans *Ouest-France* ce matin.

Les objectifs fixés sont en passe d'être d'atteints. Et maintenant ?

Nous avons mené les dernières opérations dans le Nord-Ouest ces jours derniers ; il reste quelques poches à surveiller mais le territoire malien a été entièrement fouillé. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de l'action menée dont la qualité a permis de renforcer l'influence française dans le monde. Nous pouvons aussi être fiers de la réactivité de nos forces et du commandement, et de leur lucidité tactique. Désormais nous préparons le passage de la force africaine, la Misma, à la future force onusienne, la Munisma dont le siège sera à Gao. Le déploiement de cette force de Casques bleus à partir de juillet, pour qu'elle soit opérationnelle en septembre, permettra au Mali de retrouver son fonctionnement normal.

Mille Français à la fin de l'année. Pour quelles missions ?

Nous commençons notre retrait ; Il se fait de manière pragmatique et progressive. Il s'adapte aux évolutions de la situation. A la fin de l'année nous maintiendrons un millier de soldats français sur place. 150 hommes affectés la Minusma, soit à l'état-major soit auprès des unités; 150 autres qui travailleront dans la mission européenne de formation de l'armée malienne. Le reste, soit environ 700 militaires, restera sur le territoire malien pour s'assurer que les groupes terroristes ne se reconstituent pas et pour assurer un soutien opérationnel à la force de stabilisation qui pourrait avoir besoin d'une force d'intervention. Les forces prépositionnées à Ouagadougou, Niamey et N'Djamena pourront aussi contribuer à cette dernière mission et contribuer au renseignement et à l'aéromobilité.

Après le temps du combat, qu'est-ce qui va démarrer?

Le temps est venu de la démocratie et de la reconstitution d'un État fiable. Ceci passe par d'une élection présidentielle qui aura lieu en juillet, c'est indispensable. Le Mali a besoin d'un président élu, qui soit complètement légitimé. Cela passe aussi par la réconciliation, par la mise en place d'une Commission du dialogue et de la réconciliation, pour que le Mali retrouve l'espoir d'un avenir serein. Nous passons désormais d'une action purement militaire à une action triple : militaire, diplomatique et politique. L'après-guerre a bien commencé.

Mali: les soldats français quittent Tombouctou pour Gao

Par [RFI](#), dimanche 28 avril 2013 à 08:34 - Dernière modification le : dimanche 28 avril 2013 à 08:34



Des troupes françaises cèdent la place aux Burkinabè, à l'aéroport de Tombouctou, le 23 avril 2013. - Diarra / Reuters

Les soldats français ont quitté Tombouctou, samedi 27 avril, comme prévu, pour laisser la place aux soldats burkinabè, chargés désormais d'assurer la sécurité de la ville. Les militaires français sont partis en convoi en direction de Gao, nouvelle base de soutien aux troupes ouest-africaines, où ils vont désormais être positionnés.

Une vingtaine de véhicules, environ quatre-vingts hommes, et deux jours de route pour parcourir les 400 kilomètres qui séparent Tombouctou de Gao.

La plupart des soldats qui forment le convoi ont passé [plus de deux mois à Tombouctou](#), dans le cadre de [l'opération Serval](#). Pour certains, cela ne signifie rien, mais pour d'autres, la chaleur et le sable se mêlent aujourd'hui à un sentiment étrange. « *Ça fait bizarre, confie l'un d'eux, Tombouctou c'est une ville qu'on a défendue. Ça crée quelque chose* ».

Une forme de nostalgie du combattant, mais aussi le sentiment du devoir accompli. « *La ville est libérée. On l'a sécurisée. Nous devons passer à la mission suivante* », tranche ce soldat français, le visage noirci par la poussière qui s'engouffre dans son véhicule.

Une trentaine de soldats encore à Tombouctou

Une trentaine de soldats français reste en poste à Tombouctou, en soutien aux militaires maliens et burkinabè.

Pour les autres, la mission suivante se trouve donc à [Gao, première ville du nord du Mali](#) et dorénavant base des forces françaises de soutien aux troupes ouest-africaines, sur le point de passer sous mandat onusien. « *Une nouvelle mission qui s'annonce moins exaltante, juge un soldat, mais sûrement pas moins importante* ».

Mali : Des casques bleus sous commandement tchadien?

Zone Militaire, 28 avril 2013 – 9:25

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, le 25 avril, la résolution 2100 portant sur la création de la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), appelée à prendre le relai, d'ici juillet prochain et si les conditions de sécurité le permettent, de la Mission de soutien au Mali (MISMA), fournie par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Cette mission des Nations unies comptera plus de 12.000 casques bleus. Pour le moment, l'on sait que 150 militaires français en feront partie pour être principalement affectés à son état-major et qu'elle sera constitué à partir des effectifs de la MISMA déjà présents au Mali.

Seulement, à la mi-avril, le parlement tchadien est allé dans le sens souhaité par le président Idriss Deby Itno en votant le retrait de son contingent fort de 2.000 hommes du Mali.

Cette décision a surtout été motivée pour des raisons financières, l'implication tchadienne aux côtés des forces françaises dans les combats contre les groupes jihadistes dans l'Adrar des Ifoghas ayant coûté 87 millions d'euros à N'Djamena. Une somme qui s'ajoute malheureusement aux pertes humaines, 36 soldats tchadiens ayant perdu la vie au cours de cet engagement.

Seulement, ce retrait militaire, pourtant voté, ne [se fera certainement pas](#) pour la simple raison que le président Déby a récemment fait savoir que son pays était prêt à mettre des soldats à la disposition des Nations unies si elles en faisaient la demande. Mais ce que vise surtout le Tchad, fort du crédit obtenu par l'attitude de ses troupes aux côtés des forces françaises, est le commandement de la MINUSMA. Ce que Paris semble souhaiter également.

“La décision de l’ONU de mettre en œuvre des casques bleus nous a amenés à évoquer ensemble avec le président Déby la manière dont le Tchad continuera à intervenir au Mali par le biais de cette force, et puis la manière dont la France continuera à veiller à la sécurité du territoire malien”, a ainsi expliqué, le 27 avril, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, alors en visite à N’Djamena.

“Etant donné l’importance de l’engagement du Tchad dans la Mission internationale de soutien au Mali et le nombre des soldats, leur courage et leur détermination dans les combats qui ont eu lieu, il est logique que le Tchad assure des responsabilités”, a-t-il ajouté, rappelant que le “le Tchad est le seul pays de qui la France a reçu une aide, une contribution concrète.”

La veille, lors d’[un entretien accordé à RFI](#), Jean-Yves Le Drian s’était montré plus explicite. A la question de savoir la France allait appuyer la demande du Tchad auprès de l’ONU pour obtenir le commandement de la MINUSMA, le ministre avait répondu “c’est tout à fait ça.”

“Nous souhaitons que les Tchadiens fassent partie de la future force des Nations unies. Ils ont montré leur courage, leur détermination, leur compétence aussi. C’est une force armée structurée, bien organisée. Leur place est donc évidemment au sein de cette force des Nations unies qui va se mettre en place. S’ils demandent à diriger cette force, nous n’y voyons pas d’inconvénient. Mais cette réponse-là ne nous appartient pas directement, mais appartient au secrétaire général des Nations unies. Mais en ce qui nous concerne, nous verrons cette initiative d’un bon œil”, avait-il auparavant affirmé.

205! En millions d'euros, c'est le surcoût de l'opération Serval

Ligne de Défense, 27.04.2013



Le ministère de la Défense a précisé les surcoûts (c’est-à-dire ce que les armées dépensent en plus de ce qui aurait été dépensé sans opération Serval) induits par les opérations au Mali (ci-dessus un VBCI du 92e RI à l’est de Gao. Photo EMA).

Ils se chiffraient actuellement à 205 millions d’Euros depuis le 11 janvier : soit 91 M€ pour le transport stratégique, 55 M€ pour le personnel (indemnités) et 59 M€ pour les autres dépenses (carburants, munitions etc).

630 M€ ont été provisionnés dans la loi de finances 2013 pour les opérations extérieures.

Pour rappel, les surcoûts OPEX des années précédentes s’élevaient à 870 M€ en 2012, 1 246 M€ en 2011 (dont 368 pour Harmattan), 860 M€ en 2010 et 870 M€ en 2009.

"La vie reprend son cours à Gao"

Le député Christophe Guilloteau, membre de la commission du livre blanc et co-rapporteur de la mission d'information sur Serval livre quelques éléments de son déplacement au Mali, la semaine dernière. Tout juste descendu ce matin de l'avion qui le ramenait d'Afrique, il a ensuite filé à l'Elysée où le LBDSN était présenté aux membres de la commission éponyme, avant de partir pour Aubagne, célébrer avec les légionnaires les 150 ans de la bataille de Camerone, demain.

Quels sont les enseignements de cette petite semaine au Mali ?

Les militaires de l'opération Serval nous ont très bien reçus. On a pu voir tout ce que l'on souhaitait. Nous sommes montés jusqu'à Tessalit à bord de trois Puma, escortés par un Tigre, avant de redescendre sur Gao. On a survolé pendant une heure environ l'Adrar, où nos soldats se sont battus. Il règne une chaleur qu'on n'imagine pas. A 45°, on ne tient pas quatre jours, et pourtant, nos soldats l'ont fait. On a pu aussi rencontrer le général Barrera, dans le nord, et le patron de Serval, le général de Saint-Quentin, à Bamako. Ils ont bientôt terminé leur temps de commandement sur place. Les parlementaires ont également pu rencontrer le ministre de la défense et le premier ministre maliens.

Qu'est ce qui vous a marqué sur place ?

La vie reprend son cours à Gao. Les écoles rouvrent, les habitants reviennent. Et le marché rouvrira bientôt, La France a financé sa reconstruction. Et la municipalité l'a baptisé du nom de Damien Boiteux, le premier mort de l'opération Serval. Cela a été une surprise de voir ce marché, hier, avec le général Barrera, baptisé du nom de ce pilote du 4e RHFS. Les habitants donnent aussi plus spontanément du renseignement sur les soutiens des djihadistes qui sont restés sur place. Mais c'est à la justice malienne de faire le tri, une centaine de policiers maliens viennent aussi d'arriver à Gao.

Sur le terrain, j'ai été marqué par ces citernes de carburant posées un peu partout dans les immensités désertiques. On comprend mieux l'effort logistique qui a été produit par l'armée française.

Quel est le programme de la suite de la mission d'information ?

Nous allons entendre les généraux Mercier et Ract-Madoux, puis nous rendre dans les capitales européennes. Parmi les choses étonnantes que j'ai vu au Mali : un hôpital militaire allemand, un rôle 2, avec 9 médecins, mais aucun patient à l'intérieur. Et tout cette installation, à 70 km de Bamako, consomme 1500 litres de fioul par jour pour climatiser l'ensemble.

Vous avez également repris contact ce matin avec les basses réalités budgétaires françaises...

Nous sommes arrivés en retard ce matin à la présentation du livre blanc, à l'Elysée, car l'avion qui nous ramenait d'Afrique était lui aussi en retard. Mais j'ai été assez étonné que pour une remise de livre blanc, on n'ait pas de livre blanc dans les mains, mais un dossier de presse. Pour un document qui était attendu en décembre dernier...

Publié par mamouth leader à [4/29/2013 03:56:00 PM](#)

Un autre jihadiste français arrêté au Mali

Zone Militaire, 1 mai 2013 – 9:41

Vêtu d'une tunique beige, portant un turban noir et posant avec une kalachnikov devant le signe d'al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), le français Gille Le Guen, alias Abdel Jelil, avait suscité la consternation, en octobre dernier, en mettant en garde, dans une vidéo diffusée par le site Sahara Media, la communauté internationale, et la France en particulier, contre une intervention militaire au Mali, dont les modalités étaient alors discutées au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) en relation avec les Nations unies.

Une opération militaire au Nord-Mali "rendra notre lutte légitime comme celle de nos frères d'Afghanistan et de Palestine. Nous nous battons jusqu'au bout", avait-il fait valoir, en demandant

“au peuple français de s’opposer à toute agression qui ne serait pas dans son intérêt», évoquant “une catastrophe humaine et humanitaire.”

Cet ancien officier de la marine marchande (c’est du moins ce qu’il prétend) d’une cinquantaine d’années n’était alors pas un inconnu pour les services de renseignement français, qu’ils l’avaient repéré quelques semaines plus tôt dans les rangs d’AQMI sur la base d’une photographie. Une source sécuritaire malienne avait alors précisé que Gilles Le Guen s’était installé avec sa famille à Tombouctou et qu’il avait adhéré aux thèses salafistes.

Un mois après la diffusion de son message vidéo, Gilles Le Guen fut arrêté par des membres d’AQMI pour des raisons encore mystérieuses. Certains prétendirent qu’il avait été pris pour un espion. D’autres affirmèrent qu’il s’était opposé à des jihadistes qui s’en prenaient à une femme. Il fut ensuite libéré en décembre et avait été vu à Tombouctou sur une mobylette. Mais nul doute qu’il donnera prochainement sa version des faits à la justice puisqu’il a été arrêté par les forces françaises de l’opération Serval, dans la région de Tombouctou.

Dans un premier temps, Gilles Le Guen sera remis aux autorités maliennes, qui décideront ensuite de son sort. Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a abordé son cas lors d’un entretien accordé ce 1er mai à Europe1. “Il avait combattu manifestement déjà avec les groupes jihadistes. Là, il n’était pas au combat” au moment de son arrestation, a-t-il expliqué. “Il sera sans doute expulsé en France”, a-t-il ajouté.

Mais le ministre a également indiqué que, pour l’instant, “on n’a pas de charge” contre lui. “Mais le dossier va être instruit par nos services, et il est en train d’être instruit à présent”, a-t-il assuré. Et s’il est prouvé que Le Guen a effectivement combattu dans les rangs jihadistes, alors il sera “jugé en France.”

Le mois dernier, un autre jihadiste français avait été fait prisonnier par les forces françaises à l’issue de violents combats dans l’Adrar des Ifoghas. Il a finalement été renvoyé en France où il a été mis en examen le 22 mars pour “association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste” et placé en détention provisoire.

Pour M. Le Drian, “il ne faut pas imaginer qu’il y a un très grand nombre de Français dans ce type de dérive fanatique”. Cela étant, le député Christophe Guilloteau a confié, [à l’Hebdo](#) que les militaires français étaient “tombés sur des circulaires vierges de Pôle Emploi dans les caches des islamistes” dans l’Adrar des Ifoghas. “Vous vous imaginez? Il y avait des chômeurs français, des gens qui recevaient de l’argent de l’Etat français en face de nos propres hommes. On paie des gars qui nous tirent dessus”, [s’est-il indigné](#).

Comment Gilles Le Guen a été capturé au Mali (actualisé)



Gilles Le Guen, breton converti à l’islam et apprenti djihadiste, a été “capturé” par les forces spéciales françaises dans la nuit de dimanche à lundi. Repéré par la DGSE, il vivait sous une tente touareg à plusieurs dizaines de kilomètres de Tombouctou, c’est-à-dire au milieu de nulle part. Un groupe de commandos du COS a été largué en parachute à haute altitude et après une dérive sous voile a rejoint,

à pied, leur cible. La capture s'est faite par surprise, Gilles Le Guen, qui se faisait désormais appeler Abdel Jelil, n'a pas eu le temps de se saisir de sa kalachnikov... Ils ont ensuite été exfiltré en hélicoptères.

L'opération s'est faite avec le feu vert du cabinet du ministre et l'approbation de l'Elysée. "*Il avait combattu manifestement dans les groupes jihadistes*" assuré hier le ministre de la Défense Jean - Yves Le Drian, sur Europe 1. Il semble néanmoins avoir eu quelques problèmes avec AQMI, dont il trouvait le comportement avec les femmes un peu trop radical...

Lors de son arrestation, les hommes des forces spéciales sont également tombé sur sa famille, c'est-à-dire son épouse d'origine marocaine et leurs cinq enfants (2 filles et 3 garçons). La décision a été prise de ne pas les abandonner sur place, mais de les rapatrier en France... puisqu'ils sont Français ! Ce qui a été déjà fait, rapporte la presse malienne. La mère de Gilles Le Guen, qui habite dans la région nantaise, pourrait les accueillir dans un premier temps. Depuis des années, elle aidait son fils et sa famille en lui envoyant de l'argent.

Les commandos français n'ont pas "arrêté" Gilles Le Guen, au sens policier du terme, puisqu'ils n'en ont juridiquement pas le droit. Ils l'ont donc "capturé", puis remis aux autorités maliennes qui doivent le transférer à la France, via les autorités consulaires.

Gilles Le Guen, 58 ans, ancien de la marine marchande, apparait comme un aventurier assez paumé, ayant basculé dans l'islamisme radical. Reste à savoir maintenant quelles charges seront retenues contre lui par la justice française.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 2 Mai 2013 à 12:34

7 – Défense de par le Monde

Les Mirage F1CR du 2/33 Savoie prêts pour leur mission de surveillance de l'espace aérien balte

Zone Militaire, 27 avril 2013 – 12:13

Appelé à terminer sa carrière opérationnelle en 2014, le Mirage F1CR rend encore bien des services. Avec ses nacelles ASTAC et PRESTO ou encore ses bombes Mk.82 Airburst, on l'a vu à l'oeuvre lors de l'opération Harmattan, menée en 2011 dans le ciel libyen, et, plus récemment, au Mali.

Cette fois, c'est en Lituanie, précisément à Siaulai, où quatre exemplaires de cet appareil appartenant à l'Escadron de reconnaissance 2/33 Savoie vont officiellement relever, le 30 avril, des F-16 danois afin d'assurer une mission de police du ciel au profit des Etats baltes dans le cadre de l'Otan. Mission que l'armée de l'Air assure pour la quatrième fois depuis 2007.

Au total, 90 militaires (mécaniciens avion, gendarmes de l'Air, service des essences, service de santé, pompiers, etc...) seront affectés à cette mission, qui, appelée Air Baltic 2013, prendra fin en septembre prochain. Les 4 Mirage F1 CR vont relever officiellement des F-16 danois.

Le 2/33 Savoie s'était particulièrement préparé à ce déploiement lors de son ultime campagne de tir avec ses appareils, réalisée en février dernier à Solenzara. Qu'un avion de reconnaissance soit

utilisé pour une mission de police du ciel peut paraître étonnant. Ca l'est moins si l'on se souvient que le Mirage F1 CR est une version dérivée d'un avion à l'origine destiné à la défense aérienne...

La mission menée en 2011 dans les cieux baltes avait été mouvementée pour les personnels de l'escadron de chasse 1/12 Cambresis, aujourd'hui dissous. Un de ses Mirage 2000C était en effet entré en collision avec un L-39 Albatros des forces aériennes lituanienne. L'avion français, endommagé, avait pu toutefois regagner la base de Siaulai. Et c'est sans oublier les multiples interceptions, réalisées en liaison avec le Centre des opérations aériennes de l'Otan situé à Uedem, d'avions russes opportunément "égarés".

La mission de l'Otan dans les pays Baltes a été reconduite l'an passé jusqu'en 2018. D'après les déclarations faites à l'époque par le ministre de la Défense Letton, il faudrait au moins 1,5 milliards d'euros à ces derniers pour se doter, en commun, de capacités de défense aérienne. "C'est plus facile si quelqu'un d'autre fait la police aérienne chez nous, et dans le même temps, nous contribuons avec nos forces et nos capacités ailleurs", avait-il affirmé

Le premier ministre nippon à Moscou pour relancer les négociations sur un traité de paix



Le premier ministre japonais Shinzo Abe et le président russe Vladimir Poutine (archives)

© RIA Novosti. Dmitry Astakhov

13:50 28/04/2013, **TOKYO, 28 avril - RIA Novosti**

Le premier ministre japonais Shinzo Abe, qui se rend à Moscou dimanche, envisage d'insuffler un élan aux négociations en vue de la conclusion d'un traité de paix avec la Russie, rapportent les médias nippons.

D'après le chef du gouvernement japonais cité par l'agence Kyodo, M.Abe compte "établir des relations de confiance avec le président Poutine et donner un nouvel élan aux négociations sur la signature d'un accord de paix".

Les entretiens entre MM Poutine et Abe sont programmés pour lundi 29 avril.

Depuis plusieurs décennies, les relations russo-japonaises sont envenimées par un litige territorial portant sur les Kouriles du Sud (Itouroup, Kounachir, Shikotan et Habomai) que les Japonais appellent les "Territoires du Nord". Rattachées à la Russie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces îles sont revendiquées par Tokyo qui évoque le traité bilatéral sur le commerce et les frontières de 1855 reconnaissant la souveraineté japonaise sur ces territoires.

Cette revendication est avancée par Tokyo à titre de préalable à la conclusion du traité de paix avec la Russie. Moscou souligne pour sa part que la souveraineté des Kouriles est irrévocable et propose au Japon de renoncer à ses revendications et de développer la région de concert avec la Russie.

Les deux pays restent formellement en guerre, car aucun traité de paix n'a été conclu au terme de la Seconde Guerre mondiale.

La Corée du Nord préparerait de grandes manœuvres terrestres et aériennes

Le Monde.fr avec AFP | 28.04.2013 à 06h37 • Mis à jour le 28.04.2013 à 06h38



Pyongyang semblait dimanche 28 avril préparer de grandes manœuvres terrestres et aériennes sur fond de tensions croissantes sur la péninsule depuis l'essai [nucléaire](#) nord-coréen du 12 février, a indiqué une source gouvernementale sud-coréenne citée par l'agence de presse Yonhap. Ces exercices à tir réel mobiliseraient l'artillerie et l'[armée](#) de l'air

autour du port de Nampo (ouest).

Séoul craint que Pyongyang ne profite des manœuvres pour créer un incident militaire ou [effectuer](#) un tir d'essai de missile balistique. Le 23 novembre 2010, l'artillerie nord-coréenne avait envoyé une pluie d'obus sur l'île de Yeonpyeong, un îlot de 7 km² en mer Jaune, causant la mort de deux civils et deux soldats sud-coréens. La [Corée du Sud](#) avait procédé à quelque 80 tirs de riposte, faisant [craindre](#) une escalade et le déclenchement d'un nouveau conflit entre le Nord communiste soutenu par la [Chine](#) et le Sud allié des Etats-Unis qui y maintiennent 28 500 soldats.

Séoul accuse aussi Pyongyang d'[avoir](#) torpillé une de ses corvettes près de cette ligne en mars 2010, envoyant par le fond 46 marins sud-coréens.

Blocage persistant de Kaesong

La péninsule coréenne vit dans la tension depuis que la [Corée du Nord](#) a effectué son troisième essai nucléaire en février. Irrité par les sanctions de l'ONU et par les exercices militaires conjoints de la Corée du Sud et des Etats-Unis, Pyongyang a proféré ces dernières semaines plusieurs menaces de frappes et de guerre nucléaire.

Le Nord a déployé des lanceurs de missiles de portée variable le long de sa côte est mais n'a toujours pas mis ses menaces à exécution à ce jour. Selon un autre responsable militaire cité anonymement par Yonhap, Pyongyang pourrait tenter de "raviver les tensions militaires" après la décision de Séoul de [retirer](#) tous ses employés du complexe industriel intercoréen de Kaesong, fermé de facto par la Corée du Nord depuis le départ contraint des 53 000 employés nord-coréens. Des dizaines d'entre eux sont rentrés samedi et les 50 restants devraient le faire lundi.

L'US Marine Corps va déployer une force de réaction rapide en Espagne

Zone Militaire, 27 avril 2013 – 9:46

L'ancienne secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a été mise en cause, cette semaine, par le Congrès des Etats-Unis pour avoir refusé de répondre favorablement à des demandes visant à améliorer la sécurité du consulat américain de Benghazi, en Libye.

L'on sait ce qu'il en a coûté : le 11 septembre dernier, l'attaque de cette emprise diplomatique par un groupe jihadiste libyen, avait fait 4 tués, dont l'ambassadeur américain à Tripoli, Christopher Stevens.

“Les réductions du niveau de sécurité avant les attaques de Benghazi ont été approuvées aux plus hauts niveaux du département d'Etat, jusqu'à et y compris par la secrétaire d'Etat Clinton”,

est-il ainsi écrit dans ce rapport, rédigé par cinq présidents républicains de commissions à la Chambre des représentants. “Les hauts responsables du département d’Etat savaient que les menaces à Benghazi étaient élevées et que le complexe de Benghazi était vulnérable et incapable de résister à une attaque”, y est-il aussi affirmé.

Quoi qu’il en soit, afin de prévenir d’autres drames de ce genre, l’US Marine Corps va mettre en place une “crisis-response force”, c’est à dire une force de réaction rapide, à Morón de la Frontera, près de Séville, en Espagne. L’autorisation de déployer, pendant un an, 550 hommes et six MV-22B Ospreys appuyés par deux avions ravitailleurs KC-130J, a été donnée par le gouvernement espagnol dans le cadre d’[un accord de coopération](#) liant Madrid et Washington depuis 1988.

Contrairement à [ce qu’a pu écrire](#) le journal Al Quds Al Arabi, édité à Londres, cette force de réaction rapide américaine n’a pas vocation à intervenir seulement en Algérie en cas de problème mais plus généralement dans la plupart des pays d’Afrique du Nord.

Lors d’une audition devant une commission du Sénat américain, le général Jim Amos, le commandant de l’US Marine Corp, a indiqué que cette force de réaction rapide pourrait à l’avenir être directement déployée “quelque part en Afrique”.

Par ailleurs, ce concept de “crisis-response force” ne sera pas réservé uniquement à l’Afrique. Le général Amos a en effet précisé qu’un dispositif similaire pourrait aussi être mis en place pour l’Amérique centrale et du Sud.

Le Pentagone cherche une alternative au GPS

Zone Militaire, 27 avril 2013 – 8:49



Comme Internet, le système de navigation GPS (Global Positioning System) est à l’origine une technologie développée dans les années 1980 pour les besoins de l’armée américaine afin de lui permettre de situer un point précis à la surface du globe, ce qui est utile quand il s’agit de guider un missile.

Ce système fonctionne grâce à un grosse vingtaine de satellites placés à une orbite de 20.000 km autour de la Terre. Seulement, il présente plusieurs inconvénients, à commencer par son coût. En 2009, le Government Accountability Office (GAO), l’équivalent de la Cour des comptes française, avait douté, dans un rapport, de la capacité financière de

l’US Air Force à “maintenir l’actuel service GPS sans interruption” étant donné qu’il fallait, à l’époque, 5,3 milliards de dollars pour le moderniser.

Autre point faible : la vulnérabilité de ce système alors que la dépendance à son égard des applications tant militaires que civiles n’a cessé de s’accroître depuis sa mise en service. Ainsi, en mai 2012, Séoul accusa Pyongyang d’avoir brouillé les signaux GPS, ce qui ne manqua pas de perturber le trafic aérien civil. Deux ans plus tôt, le ministre sud-coréen de la Défense avait déclaré que le Nord disposait d’un système russe lui permettant de brouiller la réception du

système GPS jusqu'à une distance de 100 km. Et encore, l'on ne parle pas d'armes anti-satellites...

Aussi, dans le cadre du programme Micro-PNT (la Darpa, l'agence de recherche & développement du Pentagone, mène depuis 2010 des travaux afin de trouver une alternative au GPS et de réduire ainsi la dépendance de l'armée américaine à l'égard de ce système.

C'est ainsi qu'une équipe de chercheurs de l'université du Michigan a trouvé une solution consistant à intégrer sur une puce de moins de 10 millimètres cube, appelée TIMU (Timing & inertial measurement unit), 1 horloge atomique, 3 gyroscopes et autant d'accéléromètres. Ces éléments donnent ainsi les informations nécessaires pour naviguer entre deux points, à savoir l'orientation, l'accélération et le temps.

Pour le moment, cette puce permet d'envisager de se passer momentanément du GPS pour les munitions de petit calibre et le suivi des personnes. A l'avenir, il se pourrait qu'elle soit intégrée sur des drones aérien et navals ainsi que sur les missiles. Mais elle n'est qu'une brique d'un programme plus vaste. Une autre piste de recherche vise ainsi à utiliser les signaux existants émis par les antennes de télévisions et de radio ainsi que par les bornes téléphoniques.

L'armée belge ignore à qui elle revend ses armes

(© La Dernière Heure 2013 - 28/04/2013) - Damien Spleeters

Entre 2009 et 2012, l'armée belge a vendu trente-cinq hélicoptères et deux avions à un individu soupçonné d'être impliqué dans du trafic d'armes



© Photonews

BRUXELLES Dans le cadre d'un plan de refinancement et de renouvellement de son matériel, l'armée belge procède fréquemment à la vente d'anciens équipements : bottes, casques, groupes électrogènes, remorques, mais aussi hélicoptères, avions ou véhicules blindés. Pour ces derniers, les formalités sont différentes : ils "suivent la même procédure que pour la vente de systèmes d'armes" note le capitaine Bart Ghys, attaché au service presse de la Défense. L'administration ne retiendra alors que les firmes candidates qui répondent à plusieurs critères de sélection strictes, apprend-on dans **La Libre Belgique**.

Pendant près d'un an, nous avons enquêté sur certaines de ces ventes de l'armée à une de ces firmes, et à son directeur. Les résultats de cette investigation sont inquiétants : lorsqu'il s'agit de matériel sensible, tout porte à croire que la Défense ne vérifie pas si les acheteurs potentiels sont connus des services de police ou de renseignements. Certains types de matériel pourraient facilement être utilisés par des groupes criminels, voire terroristes, ou revendus à des pays problématiques comme ce fut le cas récemment.

Le 1er septembre 2009, l'armée attribue 23 hélicoptères Alouette II à une société basée à Bruxelles. D'après notre enquête, il apparaît que quatre des 23 hélicoptères arrivent à Madagascar fin 2009. Le 27 mars 2010, les appareils sont mis à la disposition de l'armée malgache par le président Andry Rajoelina, arrivé au pouvoir après un coup d'Etat soutenu par les

militaires un an plus tôt.

La firme "a son siège social en Belgique et n'avait donc besoin d'aucune licence d'exportation lors des ventes de la Défense", note l'armée belge. Cependant, la firme a "toujours signé un Certificat d'Utilisateur Final. Ce document indique clairement que le nouveau propriétaire, s'il souhaite exporter les appareils eux-mêmes ou des parties de ceux-ci, doit demander et obtenir l'autorisation appropriée des autorités compétentes." La firme a pourtant exporté une partie de l'équipement sans en informer les autorités et sans demander la licence régionale d'exportation.

Malgré l'emploi avéré du matériel par l'armée de Madagascar, et l'absence des licences nécessaires, la Défense et la firme bruxelloise ont continué à collaborer. Le 19 novembre 2009, la Défense attribue à cette dernière huit hélicoptères Agusta A109. Le 18 mai 2010, ce sont des pièces de rechange pour hélicoptères Alouette II qui sont attribuées à la firme. Le 5 juillet et le 2 décembre 2010, cette dernière achète deux Airbus A310 à la Défense et, finalement, quatre nouveaux Agusta A109, le 12 mars 2012. La Défense affirme que les Alouette, comme les Agusta, ont été "démilitarisés". Cependant, comme l'explique Nils Duquet, chercheur au Vlaams Vredesinstituut, "il est peu probable que des hélicoptères vendus par l'armée belge, même dépourvus d'armes, ne soient pas considérés comme de l'équipement militaire. En outre, le fait que l'armée requiert un certificat d'utilisateur final et inclue une clause de re-exportation dans le contrat est une indication claire que les hélicoptères sont considérés comme du matériel militaire."

Une procédure judiciaire

Ainsi, l'exportation de matériel militaire de l'armée belge sans les licences appropriées - et donc le non-respect des clauses du contrat de vente - n'a pas été une raison suffisante pour cesser de traiter avec cette firme bruxelloise. Un autre élément aurait par contre dû troubler le département des ventes de la Défense : le directeur de la firme, D.V., n'est pas inconnu des services de police et de renseignements (y compris les services de renseignements de la Défense). En effet, bien qu'il semblerait que le ministère public n'ait pas souhaité se lancer dans une procédure judiciaire à son encontre - celui-ci reste donc toujours présumé innocent -, Mr V. dispose d'un dossier conséquent.

Selon des documents que nous avons pu obtenir, la police judiciaire de Charleroi notifiait en 2003 le parquet fédéral des soupçons qu'elle portait sur D.V. et une autre personne pour des infractions liées à la criminalité organisée et au trafic d'armes. En outre, le rapport transmis au parquet fait état "d'indices sérieux de blanchiment d'argent" sur dénonciation en février 2003 de la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF) - le dispositif préventif belge de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les fonds qui ont transité, en deux ans, sur le compte bancaire personnel de Mr. V. et d'un autre suspect, et qui ont alerté la CTIF, sont estimés à l'époque à "600 millions d'anciens francs", soit environ 15 millions d'euros. L'auteur du document note que ces capitaux proviendraient "du trafic illicite de biens et de marchandises. Il s'agirait pour partie d'exportations fictives vers Madagascar."

D'après le rapport transmis par la police au parquet, un bateau, le "Yucatan", possédé et loué par deux sociétés dans lesquelles Mr. V. était impliqué, "pourrait servir au transport d'armes à destination de pays africains". L'auteur du document écrit : "Nous apprenons par une personne désirant garder l'anonymat que lors d'un récent voyage, le bateau s'est stoppé en pleine mer afin de balancer par dessus bord des carcasses de véhicules. A l'occasion d'une escale en Angola, des armes légères auraient été déchargées du bateau".

"Selon le service de renseignements de l'armée, ils [D.V. et un autre suspect, NdIR] pourraient également être impliqués dans un trafic de véhicules militaires volés en France", note en outre l'officier de police qui a rédigé le document.

Aujourd'hui, devant les nouvelles informations que nous présentons, le Vice-Premier ministre Pieter De Crem "ne souhaite faire aucun commentaire." Quant à D.V., il nie avoir commis aucun délit, et insiste sur le fait, comme nous l'avons mentionné, qu'il n'ait jamais été condamné par la justice.

Bien évidemment, la présomption d'innocence est l'un des piliers de l'état de droit. Mais, pour Nils Duquet, "le problème n'est pas juridique, il est éthique et politique : si vous voulez avoir une politique d'exportation correcte, tous les partis engagés doivent se montrer responsables. Lorsque vous vendez ce type de matériel, vous devez savoir qui est l'utilisateur final, et pour cela vous devez faire un "background check" complet. Apparemment, ça n'a pas été fait. S'il y a une clause de ré-exportation dans le contrat, il faut contrôler son respect. Si l'armée veut être responsable, il faut que l'information circule : les ventes de matériel doivent être communiquées aux régions, et aux ministères fédéraux de l'économie et de la justice."

Un système de contrôle

L'armée belge affirme pourtant disposer d'un système de contrôle performant pour sélectionner les candidats à même de participer aux ventes : "ainsi, la Défense - dans la phase de sélection pour la vente de systèmes (d'armes) - exige des candidats-acheteurs le minimum de critères suivant : les licences nécessaires liées au commerce international des armes, des munitions et du matériel militaire spécifique [lorsque celles-ci sont nécessaires, NdLR]; les particuliers et les ASBL sont exclus; posséder un minimum de trois références, montrant que l'entreprise est active dans l'industrie de la défense; ne figurer sur aucune "liste noire" pour le commerce des systèmes (d'armes); etc.", nous explique-t-on dans un e-mail.

La procédure de vente de la Défense semble bien rodée pour éviter que du matériel sensible ne tombe entre de mauvaises mains : "les évaluations périodiques de l'UE, de l'OSCE, de l'ONU, etc. et une expérience pratique confirment déjà 'de facto' que la procédure belge de vente de matériel militaire est extraordinairement fiable et "impermeable". La vente de systèmes (d'armes) implique donc plus qu'une simple licence d'exportation. Encore une fois : une licence d'exportation n'est qu'un des nombreux moyens de contrôle dans le cadre de la non-prolifération des armes et des systèmes d'armes. Cette licence, avec un Certificat d'Utilisateur Final comme seul critère pour l'approbation d'une vente : cela serait de la folie et ne s'inscrit certainement pas dans la politique commerciale de la Défense belge."

Pourtant, en l'espace de trois ans, une personne soupçonnée par les services de police et les services de renseignements de l'armée d'être impliquée dans des affaires criminelles a pu acheter trente-cinq hélicoptères et deux Airbus. "La Défense ignorait, au moment de ces ventes, que le directeur [de la firme] était soupçonné de certains actes illégaux" réagit l'armée.

Tomas Baum, directeur du Vlaams Vredesinstituut, s'interroge : "si les services de renseignements de l'armée ont un dossier sur une personne, et si cela n'a aucun impact sur les choix faits par la Défense, pourquoi maintenir ce type de service ?"

Le Danemark sélectionne un 8×8...



Mais ce n'est pas (encore) le transport de troupes pour lequel concourt le VBCI. Les forces armées danoises viennent de signer pour l'achat de 14 HTRV (Heavy Tactical Recovery Vehicle), des véhicules lourds et blindés de dépannage. Ces véhicules de 36 tonnes sont basés sur un châssis 8×8 de Rheinmetall MAN, avec un module de dépannage fourni par la firme américaine Miller. Les HTRV sont assez puissants pour dépanner des engins de 40 tonnes ou bien soulever des conteneurs de 17 tonnes avec la grue embarquée. Les

livraisons devraient se faire entre 2014 et 2015, le Danemark étant le premier pays européen à mettre en œuvre ce matériel.

Lockheed Martin livre les trois derniers C-130J à l'aviation irakienne

Posté par [Nicolas Laffont](#) le 30/04/2013 à 5:00



(Photo: John Rossino/Lockheed Martin)

L'aviation irakienne (IQAF) est sur le point de prendre possession de ces trois derniers C-130J Super Hercules de l'entreprise américaine Lockheed Martin.

L'avion numéro 5721 a été le premier de ces avions à être convoyé à partir de l'usine de production de Lockheed Martin le 23 avril 2013. Tous les trois C-130J ont été convoyé sur des bases de l'US Air Force avant la livraison à

l'IQAF.

L'Aviation irakienne, opérateur historique de C-130, a reçu son premier C-130J en décembre 2012 et aura un total de six C-130J dans sa nouvelle flotte. Elle utilise les avions de transport de soutien intra-théâtre pour ses troupes et pour fournir des opérations de secours humanitaires dans divers endroits.

L'avion de transport tactique C-130J Hercules est doté de quatre turbopropulseurs ainsi que d'une rampe de chargement arrière, d'un train d'atterrissage robuste, de bonnes performances de décollage et d'atterrissage sur des pistes courtes et d'une grande garde au sol pour les moteurs à hélices. Il est utilisé pour le transport de troupes, le transport tactique (fret sur palette et véhicules) ainsi que les programmes d'entraînement et de qualification du personnel navigant. Il a été conçu pour être utilisé sur une piste de fortune dans un théâtre d'opérations en pleine activité.

L'extérieur de l'appareil ressemble à celui de ses prédécesseurs. Toutefois, il s'agit d'un avion bien supérieur. Les nouveaux Hercules volent plus vite, plus haut et plus loin. Ils peuvent aussi transporter des charges plus lourdes tout en consommant moins de carburant. Ils sont à la fine pointe de la technologie et offrent une capacité de transport aérien tactique rentable qui a fait ses preuves au cours d'opérations.

Toutefois, en début d'année, une enquête de la CBC avait révélé que les puces électroniques fabriquées en Chine et qu'on retrouvait dans les nouveaux Hercules canadiens pourraient affecter les écrans et que les pilotes pourraient se retrouver avec des tableaux de bord défectueux en plein milieu d'un vol. Le reportage de la télévision publique canadienne affirmait aussi que ministère était au courant du problème des pièces contrefaites au moins depuis le mois de juillet 2012.

Lockheed Martin s'était alors engagé à ce que toutes les pièces des nouveaux appareils de transport des Forces canadiennes soient inspectées puis testées et que toutes les composantes

non-conformes soient alors retirées pendant les périodes de maintenance à venir, et ce, sans frais pour le Canada.

8 – Nos Forces Armées

Les psys dans la sélection des futurs militaires

Mise à jour : 26/04/2013 09:34 - Auteur : C. Bobbera

Embrasser la carrière militaire n'est pas une démarche anodine. Le métier de militaire nécessite de posséder des qualités qui permettent de gérer au mieux les contraintes du métier. Dès le recrutement, les armées organisent des tests et des sélections, afin d'évaluer les aptitudes des candidats pour tenir certains postes.



Dans une grande salle informatique du Groupement recrutement sélection (GRS) de Vincennes, l'ambiance est studieuse. Concentrés sur leur écran, une vingtaine de jeunes répondent aux questions des tests d'aptitude militaire initiale (TAMI). Tous désirent s'engager. Mais avant d'être recrutés, ils doivent être évalués. Et parmi les critères, le facteur psychologique tient une place de choix.

Vouloir intégrer le métier des armes n'est pas une démarche anodine. La carrière militaire nécessite de posséder des qualités qui permettent de gérer au mieux les contraintes du métier : vivre en collectivité, accepter l'éloignement familial, ou encore assumer le poids de la hiérarchie. *« La sélection est là pour détecter les bons candidats et repérer leurs aptitudes pour endosser certaines fonctions particulières »,* explique le capitaine Virginie Bosio, chef de la section évaluation, psychologue au GRS de Vincennes. *Ces évaluations servent à vérifier si le jeune a sa place dans l'institution. Elles sont une aide au*

recrutement. »

Pendant quatre demi-journées, ces postulants enchaînent visite médicale, épreuves sportives et une batterie de tests d'aptitude militaire initiale : des tests cognitifs pour évaluer leurs compétences intellectuelles, un inventaire de personnalité afin d'examiner leurs caractéristiques personnelles et un questionnaire de gestion du stress permettant de mesurer les mécanismes qu'ils mettent en place pour gérer leurs émotions. Au cours de la dernière demi-journée, les candidats sont reçus deux fois en entretien par un évaluateur qui s'appuie sur les résultats obtenus pour orienter la discussion et vérifier leur motivation à l'engagement.

Selon les profils recherchés, un psychologue peut assister à ces tête-à-tête. Une présence qui devient systématique pour tous les entretiens concernant la Marine nationale. *« Car, avant de recruter quelqu'un, il faut savoir s'il possède les ressources personnelles suffisantes pour accepter d'embarquer »,* souligne le médecin en chef Laurent Martinez, chef du service de psychologie de la Marine. *Cela peut se révéler compliqué pour certaines personnes, notamment celles souffrant de troubles de l'adaptation. A bord d'un bateau, on vit dans un milieu clos, en autarcie. Le candidat doit posséder un niveau de sociabilité suffisant pour accepter de partir très longtemps loin des siens, au sein d'une communauté réduite. Par ailleurs, nous avons besoin de*



spécialistes. Il faut être polyvalent et bon technicien. Nous recherchons donc des gens qui possèdent une motivation et un investissement de très bonne qualité. »

Selon les spécialités vers lesquelles s'orientent les candidats, des évaluations spécifiques sont organisées. C'est notamment le cas, dans l'armée de l'Air, pour les postes de contrôleur aérien, commando ou pilote. *« Ces tests sont basés sur la possession d'aptitudes psychomotrices, cognitives, conatives et de traits de personnalité qui seront détectés, mesurés ou évalués lors de ces évaluations ou au cours d'entretiens, »* explique le lieutenant-colonel Isabelle Prioux, commandant en second du Centre d'études psychologique de l'armée de l'Air. *Conçus sur mesure et élaborés par nos soins selon les dernières méthodes scientifiques éprouvées, ils sont régulièrement réactualisés. »* Il en est de même pour les tests que font passer les psychologues de la Marine et de l'armée de Terre aux personnes qui postulent pour intégrer des unités ou des spécialités particulières. *« Les forces spéciales sont choisies sur des qualités psychologiques et des critères de maturité et de stabilité émotionnelle. Ils doivent répondre à certains profils établis par des experts »,* livre le capitaine Michaël Michaud, psychologue de la section « études-psychologie appliquée » de l'armée de Terre. *Généralement, les recruteurs suivent nos avis car ils se sont rendus compte qu'en suivant nos recommandations les risques d'échec lors des formations et des missions étaient minimes. »*

L'expertise des psychologues militaire devient ainsi indispensable aux recruteurs dans le choix du bon candidat.

a) – Armée de Terre

L'armée de terre va perdre une BIA (mais laquelle ?)

Ce blog l'avait révélé, la [force opérationnelle](#) va bel et bien perdre 7.000 militaires. Le LBDSN consacre, de plus la disparition (assez attendue) formelle d'une brigade interarmes, sans se hasarder à la nommer. Il se contente d'écrire que deux BIA devront être capables d'entrer en premier face à un adversaire équipé de matériel lourd, trois autres seront orientées et équipées vers la gestion de crise, et deux autres, légères, seront spécialisées dans l'intervention en milieu spécifique et difficile. Dans le premier noyau, on pense plutôt aux deux actuelles brigades blindées (**2e BB** et **7e BB**) même s'il reste possible, avec une partie de bonneteau, de reconfigurer la composition interne de ces brigades avec les deux actuelles brigades mécanisées (**1ère BM** et **3e BM**). Mais c'est dans cette partie de l'équation qu'il faudra dissoudre une brigade. Et une autre se chargera donc de gestion de crise.

A priori les **9e BIMa**, **11e BP**, **6e BLB**, **27e BIM** ne devraient pas changer fondamentalement de statut.

Publié par mamouth leader à [4/30/2013 07:09:00 PM](#)

De retour de Serval: vendredi les marsouins du 2e RIMa, lundi les sapeurs du 6e RG

Ligne de Défense, 28.04.2013



Les marsouins de la 9e BIMA engagés au Mali dès le 12 janvier sont de retour. Demain lundi, les sapeurs angevins du 6e RG retrouveront leur quartier et leurs foyers.

Vendredi, c'était leurs camarades du 2e RIMa qui regagnaient Le Mans. Voici l'article de ma consœur Véronique Germond:

Sous un ciel gris et de fraîches rafales de vent, les deux cents soldats des 1re et 3e compagnies du 2e RIMa ont retrouvé leurs

familles et leurs camarades. Débarqués de l'aéroport de Nantes le matin même, ils ont franchi les portes du camp sarthois en car, peu après 14 h. Visages fatigués, cigarettes allumées, les regards parfois hagards le temps de retrouver un pote, un frère, une compagne... « C'est long, trop long », avoue Amandine en attendant d'apercevoir son amoureux. Puis les rires et les cris de joie se font entendre du mess, loin des caméras et des micros.

Une intimité bien méritée, après quatre mois loin des leurs, dans un pays en guerre contre des troupes jihadistes. Les militaires étaient mobilisés depuis l'alerte « Guépard », en janvier. Un départ en urgence de France afin d'appuyer l'opération « Serval », forte de 4 500 soldats français au plus fort du conflit. Encore en tenue, Jean, 21 ans, a le visage bruni par le soleil d'Afrique. Un visage ailleurs. « Je crois que je réaliserai davantage ce soir, lorsque je vais rentrer voir mes parents et mes copains à Paris », sourit le jeune soldat, engagé pour la première fois dans un conflit armé. Comme Baptiste, 23 ans, l'air fatigué. « Moi je vais retrouver ma copine qui habite au Mans, et direction la famille à Aix-en-Provence. » Et les trois semaines de vacances méritées. Pour essayer d'oublier le Mali...

Quels souvenirs garderont Jean, Baptiste, Hafid et les autres de leurs combats au Mali ? Des raids blindés de 900 km avant de libérer Tombouctou, de leurs avancées vers Tessalit, Gao et Bamako, la capitale ? Les soldats n'en disent rien. Trop tôt. Des confidences, des souffrances ont déjà été dites lors du séjour de décompression à Chypre où ils viennent de passer quatre jours. " Là-bas, on s'est reposés, confirme le capitaine Grégory Zeiger, commandant l'unité Serval. Nous avons aussi rencontré des psychologues, collectivement et individuellement. Ce qui a été difficile pour tous, c'est la chaleur. Gilet pare-balles, paquetage sur le dos, armés, nous avons dû endurer six semaines spartiates, parfois sous des températures atteignant 58 degrés", raconte le capitaine Zeiger. Mais quand les soldats d'Auvours ont vu les scènes de liesse des Maliens, drapeau bleu-blanc-rouge à la main, lorsqu'ils ont libéré Tombouctou, ils ont compris « le sens de leur mission », conclut le commandant d'unité.

Pour écouter le témoignage du capitaine Gregory Zeiger, commandant la 1ere compagnie du 2e RIMa, **cliquer [ici](#)**.

Exercice de combat pour les chasseurs alpins

Mise à jour : 26/04/2013 10:14

Du 16 au 18 avril 2013, la Belle 2, compagnie de combat du 13^e bataillon de chasseurs alpins (13^e BCA) a mené un important exercice motorisé en Maurienne avec mise en situation réelle.



Cet entraînement, dans le cadre de la prise d'alerte Guépard 12h, a permis aux 120 militaires félinisés, c'est-à-dire intégrés au système de combat d'infanterie FELIN (Fantassin à Equipement et Liaison Intégré), de travailler les procédures et la coordination entre chefs dans un combat niveau compagnie.

Sur une vingtaine de véhicules de l'avant-blindé (VAB), de petits véhicules protégés (PVP) et des véhicules tactiques (GBC), la section du Lieutenant Chantrel, jalonnée par la section de

l'Adjudant Gallet et appuyée par la section du Lieutenant Lottenberg, a effectué une infiltration de nuit en zone montagneuse et une opération d'évacuation de ressortissants (RESEVAC) dans le hameau de Montandré, sur la commune d'Hermillon. Les troupes à pied ont été appuyées par des moyens de l'ALAT, un hélicoptère gazelle de type « Viviane » qui dispose d'une caméra à détection thermique pour acquérir et préciser le renseignement sur l'ennemi au sol. Cet hélicoptère était couplé à une gazelle armée en sabord d'un canon de 20mm. Préalablement à l'assaut, des éléments de sécurisation et d'escorte de convoi pour les évacués avaient été mis en place.

Un bilan très positif

Un très bon exercice pour le sous-groupement tactique interarmes (SGTIA) qui a donc pu s'entraîner de nuit sur un terrain difficile aux actes réflexes du combattant, à l'utilisation opérationnelle des véhicules, des transmissions et à une action en interarmes avec la 3D l'intégration d'une composante aéromobile. « Le bilan est très positif. La compagnie a su être à la hauteur des exigences de l'exercice. », se félicite le Capitaine de Massia, chef de la Belle 2.

Droits : Armée de Terre 2013

Exercice « Caïman 2 ». 250 militaires en manœuvre

Le Télégramme, 29 avril 2013 -



L'exercice « Caïman 2 » est le nom des manœuvres militaires qui vont débiter aujourd'hui dans le secteur. Les élèves officiers de Saint-Cyr Coëtquidan seront à Loudéac samedi et le jeudi 9 mai.

Comme en 2011 et 2012, la première brigade de l'École militaire interarmes de Saint-Cyr Coëtquidan (56) a choisi la région de [Loudéac](#)

pour effectuer son exercice de synthèse marquant la fin des deux ans de formation des futurs lieutenants. Cette école en organise plusieurs hors du domaine militaire pour varier les terrains de manoeuvre, amener les élèves officiers à réfléchir sur de nouvelles problématiques et renforcer le lien entre l'armée et la Nation grâce aux contacts noués dans les villes et des villages traversés.

Conflit interethnique

L'exercice, baptisé « Caïman 2 » se déroulera à partir d'aujourd'hui et jusqu'à jeudi 9 mai, dans le

quadrilatère [Loudéac](#), Moncontour, Plénée-Jugon et Merdrignac, avec une interruption samedi et dimanche. Il simulera un conflit interethnique. Les sous-lieutenants, placés en situation de chef de section et notés par leurs instructeurs, devront commander leurs hommes dans des missions de coercition et de stabilisation : reconnaissance à pied, escorte de convoi humanitaire, destruction d'objectifs. Le contrôle de zone sera centré à Plessala et Collinée.

Phase offensive

Cet exercice débutera par une phase de sécurisation des communes de Collinée et de Plessala, en fin d'après-midi. Il se terminera samedi et le jeudi 9 mai, le matin, par une phase offensive sur deux objectifs situés au cœur de [Loudéac](#) : la gare SNCF et le vélodrome. 250 militaires, une trentaine de véhicules et deux hélicoptères arpenteront la région avec le souci de perturber le moins possible la vie des habitants. *À savoir Des munitions à blanc seront utilisées, un peu bruyantes mais pas dangereuses.*

[Caraïbe 2013] Exercice de simulation aux Antilles



Mise à jour : 01/05/2013 10:01

Du 17 au 26 avril 2013 a eu lieu l'exercice Caraïbe. Cet exercice a pour but de préparer les forces armées aux Antilles (FAA) à déployer les différents moyens mis en œuvre pour aider les populations sinistrées.

Dans le cadre de l'exercice Caraïbe 2013, les forces armées aux Antilles (FAA) se préparent dans leur mission prioritaire de secours d'urgence à la population. D'importants moyens logistiques civils et militaires sont projetés en

Guadeloupe, victime dans le scénario, d'un séisme d'une rare violence. Si la première partie de cet exercice interarmées se focalise sur la coordination des procédures de projection entre la sécurité civile et les forces armées, la seconde est centrée sur l'action des troupes sur le terrain. Un PC avancé comptant près de 300 militaires des trois armées, quadrille les zones sinistrées en relation avec le poste de commandement interarmées, basé en Martinique. De la reconnaissance de site à la protection des flux logistiques, les soldats basés sur la Grande-Terre soutiennent la sécurité civile, guident la population et maintiennent le calme.

Les compagnies tournantes du 2^e régiment de dragons et du 1^{er} régiment d'artillerie arment le dispositif. Face à eux, une compagnie du 1^{er} régiment de Spahis joue les plastrons et anime la force en la confrontant à des situations qu'ils pourraient rencontrer en réel. Risque de sur-accident, mouvement de foule, soutien à une population dévastée, assistance aux ONG lors de distributions d'eau et nourriture. Des missions denses que seule une catastrophe naturelle peut déclencher.

Droits : Armée de Terre 2013

[Djibouti] Les officiers de l'artillerie au CECAD

Mise à jour : 29/04/2013 16:54

Du 22 avril au 5 mai 2013, les officiers de l'école d'artillerie de Draguignan se sont rendus à Djibouti pour leur stage d'entraînement annuel.

Au centre d'entraînement au combat et d'aguerrissement de Djibouti (CECAD), les lieutenants et sous-lieutenants reçoivent des instructions sur les rudiments de la survie en milieu semi-désertique. Trouver et purifier de l'eau, capturer un animal ou faire du feu sont les bases de l'enseignement de la survie.

b)– Marine Nationale

Corymbe : série d'exercices pour le Latouche-Tréville

Mise à jour : 01/05/2013 14:42

Les 21 et 22 avril 2013, la frégate anti-sous-marine (FASM) *Latouche-Tréville* a réalisé des manœuvres aviation (MANAVIA) avec un hélicoptère Fennec de la force *Licorne* et a conduit, en parallèle, un passing exercice (PASSEX) avec le navire de commandement et de soutien logistique belge *Godetia*, en mission aux larges des côtes africaines.

Le 21 avril, l'hélicoptère de l'armée de l'Air Fennec du dispositif de la force *Licorne* en République de Côte d'Ivoire (RCI), a mené plusieurs exercices de manœuvre aviation avec la FASM *Latouche-Tréville* au large de la RCI. L'hélicoptère a effectué des vols d'approche, guidés par le contrôleur tactique du bâtiment (ship control approach – SCA), des vols à vu, des séries d'appontages (Touch and go – TAG) et du transport de charge lourde au moyen d'un élingue (*vertical replenishment* – VERTREP).



Ces MANAVIA ont été reconduites le lendemain et ont permis au colonel Vincent Giraud, commandant de la force *Licorne* (COMANFOR) et chef de corps du 1^{er} régiment de Spahis (1^{er}RS), de venir rencontrer l'équipage de la FASM *Latouche-Tréville*.

En parallèle, un PASSEX a été effectué avec le navire de commandement et de soutien logistique belge *Godetia*. Les équipes de ravitaillement à la mer (RAM) de la FASM *Latouche-Tréville* et du *Godetia* se sont entraînées aux procédures de présentation au ravitaillement (PRERAM) et à des transferts de charges légères (TRALER).

Le *Latouche-Tréville* est engagé au sein de l'opération *Corymbe* depuis le 12 avril 2013. *Corymbe* est une mission de présence quasi permanente des forces armées françaises dans le golfe de Guinée, en place depuis 1990. Le dispositif est armé par au moins un bâtiment de la marine Nationale qui peut être ponctuellement renforcé par des moyens terrestres et aéromobiles embarqués. Le dispositif *Corymbe* complète le dispositif français prépositionné en Afrique occidentale, au Gabon et au Sénégal. Il peut soutenir toute opération, en cours ou nouvelle comme des opérations d'aide aux populations, de sécurisation ou d'évacuation de ressortissants. *Corymbe* permet également la réalisation de missions de coopération bilatérale avec les pays de la région.

Sources : EMA ? Droits : Ministère de la Défense

Djibouti : le groupe d'intervention renfort

Mise à jour : 30/04/2013 16:06

Le 16 avril 2013, le bâtiment de projection et de commandement (BPC) Tonnerre et la frégate anti-sous-marine (FASM) Georges Leygues, qui composent la mission *Jeanne d'Arc*, ont quitté Djibouti. L'appareillage s'est effectué sous la protection du groupe d'intervention et de renfort (GIR) des Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj).



Le GIR, déployé auprès des FFDj depuis le 17 mars dernier pour une mission de courte durée de 4 mois, est composé d'une soixantaine de fusiliers marins (unité de Brest, Toulon, Cherbourg et UNIFUSIL). Leur action est articulée autour de deux missions principales : assurer la protection des bâtiments militaires français en escale au Port Autonome International de Djibouti et participer aux missions de protection des navires déployés dans le cadre national ou celui de l'opération

européenne de lutte contre la piraterie Atalante. Dans le cadre de leur première mission, les fusiliers marins du GIR veillent à préserver les bâtiments contre toutes menaces pouvant provenir de la terre et de la mer. Ils assurent également l'escorte des bâtiments lors de leur entrée et sortie du port afin de les protéger d'une éventuelle attaque asymétrique.

Dans le cadre de leur action en national ou au profit d'Atalante, les fusiliers marins forment des équipes de protection embarquées (EPE), déployable à tout moment à bord d'un bâtiment français ou européen. Actuellement, le BPC Tonnerre est engagé dans Atalante avec, à son bord une EPE estonienne. Situé à l'entrée du golfe d'Aden et proche des eaux somaliennes, Djibouti est un des acteurs majeurs de la sécurité dans une zone très fréquentée par les navires de commerce.

Les forces françaises sont stationnées à Djibouti (FFDJ) dans le cadre d'un accord bilatéral et constituent la base opérationnelle avancée (BOA) française sur la côte Est de l'Afrique. Les FFDJ participent au dispositif militaire français prépositionné permettant de disposer de réservoirs de forces pouvant être projetées rapidement en cas de crise. Parmi leurs missions, les FFDJ apportent un soutien logistique essentiel au profit des bâtiments français et étrangers engagés dans les opérations de lutte contre la piraterie, notamment l'opération Atalante (soutien des bâtiments de guerre et des actions de patrouille maritime, soutien santé), ainsi qu'à la République de Djibouti dans le cadre de sa mobilisation contre la piraterie.

Sources : EMA ? Droits : Ministère de la Défense

Antilles : ravitaillement à la mer pour le Germinal et le Wave Knight

Mise à jour : 30/04/2013 19:37

Le dimanche 14 avril 2013, la frégate de surveillance *Germinal* et le ravitailleur britannique *Wave Knight* ont procédé à un exercice de ravitaillement à la mer (RAM) au large de la Martinique.



Le *Wave Knight*, actuellement en déploiement de longue durée dans les Caraïbes, appartient à la flotte des bâtiments de soutien de la Marine britannique, la *Royal fleet auxiliary* (RFA). Ce bâtiment de près de 200 mètres de long et de 30 mètres de large est capable d'apporter un important soutien en gazole, vivres, eau douce, carburéacteur et munitions à tous les bâtiments britanniques et alliés déployés en mer.

Ce RAM fait partie des actions engagées dans le cadre de la coopération mise en œuvre par les marines présentes dans la zone Caraïbes-Pacifique et intervenant conjointement pour les opérations de secours aux populations lors de catastrophes naturelles, par exemple, ou dans la lutte contre le narcotrafic. Ce type d'exercice permet ainsi d'améliorer leur capacité à mobiliser leurs moyens logistiques dans le cadre d'une action coordonnée. Il permet également d'améliorer la fluidité des manœuvres d'approche et de ravitaillement à la mer des équipages et de renforcer l'interopérabilité entre les marines françaises et britanniques dans ce domaine.

Après un court ravitaillement en gazole et un exercice de séparation d'urgence, le *Wave Knight* a repris sa route en direction de la Martinique où il a participé à l'exercice *Caraïbe 2013*. De son côté, le *Germinal* a repris sa patrouille.

Dans le cadre de l'exercice [Caraïbe 2013](#) qui a lieu du 17 au 26 avril en Martinique et en Guadeloupe, le ravitailleur britannique a été engagé aux côtés des forces néerlandaises et des forces armées françaises aux Antilles (FAA) pour participer à la manœuvre des moyens militaires engagée dans un scénario de secours aux populations.

Les exercices de ravitaillement à la mer font partie des actions de coopération bilatérale visant à renforcer l'interopérabilité entre les forces françaises et britanniques. Depuis le traité de Lancaster House (2010) et le sommet franco-britannique de 2012, la France et le Royaume-Uni entendent approfondir leur coopération opérationnelle en la portant au plus haut niveau. La mise en œuvre d'une force expéditionnaire conjointe interarmées (*Combined Joint Expeditionary Force* – CJEF) et d'un état-major de force interarmées rapidement déployables dans le cadre d'une opération multinationale constituent un pilier de cette coopération. La première étape de la montée en puissance du volet maritime du CJEF a été franchie en octobre 2012 avec l'exercice *Corsican Lion*.

Sources : EMA ? Droits : Ministère de la Défense

OEF/TF150 : En soutien logistique de la Somme

Mise à jour : 30/04/2013 09:07

Du 15 au 17 avril 2013, le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) Somme a effectué une escale de soutien logistique au profit du groupe « guerre des mines » à Abu Dhabi, aux Emirats Arabes Unis.



Au cours de cette escale, le BCR Somme a débarqué des vivres et du matériel au profit des chasseurs de mines de la Marine nationale, actuellement déployés dans la zone. Depuis le 14 avril, La Somme est le navire amiral de la CTF 150, opération maritime internationale mise en place après les attentats du 11 septembre 2001, et participe directement aux opérations de lutte contre le terrorisme et ses réseaux de soutien dans l'océan Indien. Par ailleurs, avec ses capacités de transport et de ravitaillement, la

Somme apporte un soutien logistique à la force multinationale engagée dans les opérations de lutte contre le terrorisme ainsi qu'aux unités françaises déployées dans la zone.

Le BCR, rappelle le capitaine de vaisseau Jean-Michel Martinet, commandant la TF 150, est un atout essentiel pour la mission. C'est un bâtiment de combat avec une capacité d'emport de 5000 m3 de gazole, 170 tonnes de munitions et de quoi délivrer l'équivalent de 180.000 repas. Elle fait partie des unités opérationnelles que la France, plus gros contributeur après les Etats-Unis, met à la disposition de la CTF 150.

Depuis le 14 avril 2013, le capitaine de vaisseau Jean-Michel Martinet a pris le commandement de la Task Force 150, à Manama, au sultanat de Barheïn, pour une durée de 4 mois. Composante maritime de l'opération Enduring freedom (OEF), la TF 150 contribue à une meilleure connaissance des mouvements maritimes de cette zone sensible afin de lutter contre le terrorisme et ses réseaux de soutien dans la région. Les bâtiments militaires de différentes nations, dont au moins un bâtiment français en permanence, participent à la surveillance de la zone, à la collecte de renseignements sur les trafics et conduisent des opérations d'interdiction maritime. Actuellement, le BCR Somme est engagé dans cette opération aux côtés de la frégate anti-sous-marine (FASM) Montcalm.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

OEF : Le Montcalm à Goa

Mise à jour : 26/04/2013 17:47

Du 13 au 17 avril 2013, la frégate anti sous-marine (FASM) *Montcalm*, engagé au sein de l'opération OEF de lutte contre le terrorisme, a participé à un exercice conjoint avec la marine indienne à Goa.



Régulièrement, les marins français et indiens mènent des entraînements navals d'une complexité croissante qui permettent de travailler à l'interopérabilité de nos deux marines. Cette exercice "*Varuna*" a été suivi de quelques activités à la mer avec la frégate *Tarkash*, un bâtiment multi missions (patrouille, escorte, lutte anti sous-marine, lutte anti aérienne) de type *Krivak III* spécialement dépêchée de Bombay.

Cet entraînement opérationnel à la mer s'est déroulé le 17 avril, immédiatement après l'appareillage du *Montcalm*. L'activité qui s'est poursuivie toute la journée a confirmé la capacité des deux marines à coordonner leurs actions, notamment dans le domaine de la lutte contre les menaces asymétriques.

Outre cet aspect opérationnel, les marins du *Montcalm* ont pu apprécier durant les quelques jours de relâche opérationnelle l'accueil chaleureux de leurs hôtes indiens ainsi que de la communauté française locale, stimulée par la venue à Goa pour l'occasion de Son Excellence M. Richier, ambassadeur de France en Inde.

Ces actions de coopération confortent les liens étroits tissés de longue date avec la marine indienne. Elle annonce et prépare également la venue prochaine d'autres bâtiments français dans ce pays, acteur incontournable de la zone maritime océan Indien.

La présence de la marine française sur l'arc de crise, dans la zone Océan Indien (du golfe d'Aden au golfe arabo-persique (GAP) en passant par le bassin somalien, la mer Rouge, l'Océan Indien, le golfe d'Oman et la mer d'Arabie) est permanente. Dans le cadre de ces campagnes dans l'océan Indien et le GAP, le *Montcalm* participe au volet maritime de l'opération *Enduring Freedom* et participe à des actions de coopération bilatérale ou multinationales avec les pays riverains de la zone.

c) – Armée de l'Air

Cérémonie de présentation au drapeau sur l'île de Ré

Mise à jour : 29/04/2013 20:42

Pour la première fois sur l'île de Ré, le vendredi 26 avril 2013, les élèves sous-officiers de la compagnie 2012.48 ont été présentés au drapeau de l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air (EFSOAA) après quatre mois de formation militaire.



Ce sont 106 élèves sous-officiers de l'EFSOAA de Rochefort qui ont été présentés au drapeau sur la place du marché de la commune du Bois-Plage en Ré en présence de monsieur Jean-Pierre Gaillard, maire de la commune.

Pour cette cérémonie, le général Olivier Taprest, commandant l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air, a passé les élèves en revue, puis a procédé à la lecture de l'allocation au drapeau. Le général a également

profité de l'occasion pour décerner plusieurs décorations.

Comme le veut la tradition, la compagnie a été parrainée par une unité de l'armée de l'air, à savoir l'escadron de soutien technique aéronautique 2E.118 «Chalosse», stationné sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan. Créée en 2009, cette unité compte près de 600 aviateurs et est chargée de la mise en œuvre et de la maintenance de 60 appareils utilisés par les trois escadrons présents sur la plateforme de Mont-de-Marsan.

La manifestation s'est achevée par un défilé des troupes aux ordres du lieutenant-colonel Pierre Schmid, commandant la division de la formation militaire, et rythmé par la musique de l'école dirigée par l'adjudant-chef Vincent Zeimert.

L'EFSOAA accueille chaque année un millier de jeunes en provenance de la société civile qui veulent servir leur pays. Le jour de leur présentation au drapeau marque officiellement l'entrée des élèves sous-officiers dans l'armée de l'air, c'est un moment important tant pour les élèves que pour leur famille venue à cette cérémonie solennelle.

Droits : © Armée de l'air

Air Baltic 2013 : mission de police du ciel dans les pays baltes

Mise à jour : 26/04/2013 19:28

Le 26 avril 2013, 4 avions Mirages F1CR français sont arrivés sur l'aéroport de la base de Siauliai en Lituanie. Ce déploiement s'effectue dans le cadre de la mission de l'OTAN de police du ciel dans les pays baltes.



Sous mandat de l'OTAN, la France assurera pour la quatrième fois la mission d'assistance et de police du ciel de l'espace aérien de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie à compter du 30 avril 2013 pour une durée de 4 mois. A la suite d'un détachement de chasseurs F16 danois, ce sont 4 Mirage F1CR de l'Escadron de Reconnaissance 2/33 « Savoie » de la base aérienne 118 de Mont de Marsan qui devront être en mesure de décoller dans des délais réduits, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 afin de protéger l'espace aérien des

trois pays baltes.

L'échelon précurseur, composé d'une cinquantaine de militaires issus de toutes les spécialités (mécaniciens avion, service d'infrastructure, système d'information et de communication, pompiers, service de santé des armées, service des essences des armées, gendarmes de l'air,...) a été projeté début avril afin d'accueillir le gros du détachement. Au total, près de 90 militaires sont déployés pour assurer la mission.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Le CFA et le CSFA vont fusionner

L'armée de l'air va réaliser, sans doute assez rapidement, la fusion de son commandement de la force

aérienne (**CFA**) et celui du soutien de la force aérienne (**CSFA**). Le premier regroupe les unités de combat (escadrons et CPA) tandis que le deuxième rassemble tout leur environnement. L'objectif d'une fusion est assez évident, gagner dans les postes de cadres en état-major et dans les soutiens. On peut néanmoins s'interroger car cette perspective était déjà interrogée depuis plusieurs mois.

On avait aussi déjà pensé, dès 2008, à marier le **CDAOA** -le commandement opérationnel, qui

gère notamment la PPS, la recherche et sauvetage et les opex- avec le CFA. Mais le projet n'avait pas abouti. La difficulté à trouver désormais les derniers postes à économiser dans la réforme de 2008, et la perspective de nouvelles coupes annoncées par le LBDSN pourraient avoir joué un rôle dans ce projet.

A ce stade, fusion ne semble pas vouloir forcément dire colocalisation. Car le CFA habite désormais des locaux neufs, réalisés pour son installation à Dijon, qu'ils a trouvés à la fermeture de Metz. A l'époque, la logique imposait de placer le CFA à Lyon (avec le CDAOA), mais on avait trouvé judicieux de le placer à Dijon, une façon de plus de viabiliser la base.

Mais on constate que la conjoncture générale (notamment politique) favorable à Bordeaux, et la déjà présence du CSFA et de la SIMMAD militent en faveur d'un rassemblement à Mérignac. Les derniers éléments opérationnels de cette base de Dijon (**2/2 Côte d'Or** et **CPA 20**) devraient migrer sur d'autres bases, sans doute dans le sud-ouest.

Publié par mamouth leader à [5/01/2013 05:57:00 PM](#)

Attention un drone peut en cacher un autre

La base d'essais d'Istres accueille deux campagnes de vols de drones simultanément, sans le crier sur les

toits... Alors qu'[Eurocopter teste un EC145](#) sans pilote aux commandes, l'armée de terre teste aussi, à l'écart des regards, le Watchkeeper, un drone endurant qui ferait bien son affaire. L'engin vole deux fois et demi plus longtemps que son drone le plus moderne, et dispose, en outre, d'une charge ROIM et d'une charge RORAD. Bref, le 21e siècle.

[Ce blog avait révélé](#) que des pionniers de l'armée de terre avait fait voler le WK450 en Grande-Bretagne, en janvier dernier.

Le premier vol est intervenu à Istres dans la première quinzaine d'avril, et les suivants ont été menés tambour battant. Le **CEMAT** a pu, en personne et avec quelques généraux (**COMALAT**, **COMBRENS**), apprécier les mérites du drone, lors d'un vol assez bref d'une petite heure (un quinzième de l'endurance totale), le 24 avril.

La campagne, réalisée par la **STAT** avec deux drones prévoit 120 heures. Elle devrait être terminée pour la fin juin : c'est à ce moment que l'armée britannique, qui nous les prête, a demandé à les récupérer.

Publié par mamouth leader à [4/30/2013 12:01:00 AM](#)

Retour sur un échange dans le domaine du ravitaillement en vol



Parmi les liens étroits entretenus entre les armées de l'air française et australienne figure le domaine du ravitaillement en vol. Trois officiers français œuvrant sur le programme MRTT français se sont ainsi rendus, du 11 au 22 mars 2013, au sein de la *Transition Team* sur la base aérienne d'Amberley (Est de l'Australie). La *Transition Team* est l'unité ayant réceptionné le KC-30A, version australienne du MRTT (*Multi-Role Tanker Transport*), dont la mise en service opérationnelle a été prononcée le 26 février

2013. À terme, le MRTT doit également équiper les forces aériennes françaises, en remplacement des C-135 du groupe de ravitaillement en vol 2/91 « Bretagne » et des Airbus de l'escadron de transport 3/60 « Estérel ». Sur place, les aviateurs français ont pu visiter les installations techniques australiennes et prendre place à bord d'un MRTT au cours de missions d'entraînement au ravitaillement en vol d'avions de chasse F-18 *Super Hornet*. Cette visite a été riche d'enseignements et le partage d'informations entre officiers français et australiens s'est avéré très fructueux pour les deux armées de l'air.

Droits : © Armée de l'air

Séminaire des présidents des officiers à l'École des pupilles de l'air

Mise à jour : 30/04/2013 21:12

Du 23 au 26 avril, la base aérienne 749 de Grenoble, École des pupilles de l'air, a accueilli et organisé le séminaire de printemps des présidents des officiers.



Le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air et le général Claude Tafani, directeur des ressources humaines de l'armée de l'air, sont intervenus successivement en ouverture de ce séminaire qui a duré une semaine.

En plus des thèmes habituellement abordés tels que le point de situation sur le moral des aviateurs, les divers sujets liés à la condition du personnel, ou encore les grandes évolutions à

venir dans l'armée de l'air, ce séminaire a laissé une large part à l'opérationnel avec des interventions du CPCO (centre de planification et de conduite des opérations), du commandant en second du CSFA (commandement du soutien des forces aériennes), le général Eric Law de Lauriston, ainsi que des témoignages, des retours d'expériences et des interventions d'équipages ayant participé à l'opération *Serval* qui se déroule actuellement au Mali.

Les 36 présidents des officiers ont également fourni un travail de réflexion sur trois thèmes d'études : la charge de travail des officiers, la condition militaire et la fonction du président des officiers.

Cette semaine d'échange, de réflexion et de partage a démontré une fois encore l'importance et le rôle majeur du dialogue au sein de l'armée de l'air.

Droits : © Armée de l'air

d) - Gendarmerie Nationale

/ * / * / * / * / * /

e) – Service de Santé

Interview du médecin en chef Andruétan sur France Info

Mise à jour : 29/04/2013 14:21 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

Le médecin en chef Yann Andruétan, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne de Toulon et auteur de « Les blessures psychiques en 10 questions », était au micro d'Agnès Soubiran sur France Info, le 25 avril dernier.

Interrogé sur les différentes manifestations du syndrome de stress post-traumatique, le Dr Andruétan a tenu à rappeler que la prise en charge des blessures psychiques des soldats était loin d'être une nouveauté (des hôpitaux neuro-psychiatriques ont été implantés à côté des lignes de front dès 1915). Il a ensuite expliqué quelles étaient les mesures mises en place par les armées pour faciliter la réinsertion des soldats dans la société civile : visite médicale régulière, passage par le sas de décompression chypriote et mise en place d'une « cellule famille » dispensant conseils et informations à l'entourage des militaires de retour de missions.

A écouter sur franceinfo.fr

Droits : © Service de santé des armées.

« Les soldats doivent savoir que nous sommes là pour les aider »

Mise à jour : 24/04/2013 14:19 - Auteur : C. Bobbera

Si les soldats sont mieux informés sur l'état de stress post-traumatique (SPT), ils osent rarement consulter et se faire diagnostiquer. Pourtant il est déterminant qu'ils soient pris en charge le plus tôt possible. Pour dépister au plus vite ces troubles, le service de santé des armées (SSA) s'appuie sur les médecins d'unité, pierres angulaires du plan d'action relatif au soutien psychologique dans les armées. Ces derniers sont au contact direct avec les militaires. Ils sont les mieux placés pour détecter les personnes souffrant de stress post-traumatique, à l'image du médecin en chef Eric Rabatel, médecin d'unité au centre médical des armées de Toulouse-Castres. Interview.

Quel est le rôle et l'importance du médecin d'unité dans le dépistage du stress post-traumatique ?



Le médecin d'unité est en contact permanent avec les militaires du régiment. Nous sommes donc naturellement l'une des premières personnes vers qui se tourne le militaire qui souffre d'un stress post-traumatique. L'une de nos missions est d'informer et de tendre la main aux soldats qui peuvent être en souffrance psychologique. Certains se rendent au centre médical pour parler de leurs problèmes. D'autres les évoquent au détour d'un saut, en manœuvre, ou lors d'exercices. Cette proximité,

cette simplicité d'accès font notre plus-value. Souvent, ils nous ont vus en opérations extérieures. On s'est mouillé avec eux, on a vécu les mêmes choses. On sait ce qu'ils ont pu traverser. Or il est plus facile de venir se confier à quelqu'un qui a partagé les mêmes expériences. En 2008, j'ai été muté au 8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (8^e RPIMa). Il a fallu un temps d'apprivoisement pour que ces militaires viennent me parler de leurs troubles psychologiques. Lorsqu'ils ont appris que j'avais fait l'Afghanistan, le contact s'est nettement amélioré et ils sont venus plus nombreux.

Comment les encouragez-vous à venir parler de leurs problèmes ?

La grande majorité des militaires qui partent en opérations extérieures (Opex) connaissent les manifestations du stress post-traumatique (SPT). Mais au retour, quand ils commencent à développer les premiers symptômes, peu osent pousser notre porte. Notre objectif est de leur faire savoir que nous sommes là pour les aider. Nous les rencontrons lors de la visite systématique annuelle au cours de laquelle nous faisons passer l'information qu'ils mémoriseront : « *Si j'ai un problème, mon médecin peut faire quelque chose pour moi.* » Il faut leur faire prendre conscience que le SPT peut toucher n'importe qui et que cela n'a rien de honteux. Ensuite, les militaires sont libres de leur choix. Nous ne pouvons pas les forcer à consulter, sauf en cas de danger, notamment lorsqu'il y a un risque de suicide.

Au cours des cinq dernières années, au centre médical des armées de Toulouse, nous avons détecté près d'une centaine de militaires souffrant de ce syndrome. En majorité des personnes qui s'étaient rendues en Afghanistan et qui avaient participé à des missions d'infanterie. Depuis peu, nous avons été renforcés par une équipe médico-psychologique composée d'un psychiatre civil réserviste, d'un psychologue de réserve, d'une aspirante psychologue et d'un infirmier réserviste. Auparavant, les personnes atteintes d'un SPT devaient se rendre à l'hôpital d'instruction des armées Robert Piqué de Bordeaux. Mais cet établissement se trouve relativement loin de Toulouse. Pour un suivi plus aisé des patients, une équipe a été mise en place au plus près des militaires. Celle-ci tourne sur toutes les antennes médicales : Toulouse, Castres, Pamiers... Cependant les cas les plus graves sont hospitalisés dans des structures civiles ou pris en charge par l'hôpital militaire Robert Piqué.

Certains militaires essayent-ils de cacher leurs troubles ?



Bien sûr. On rencontre d'ailleurs deux profils. D'une part, il y a ceux qui ont peur du regard de l'autre. Pour certains, le stress post-traumatique ne peut pas concerner « les bons soldats ». Quand je les reçois en consultation, j'essaie de leur faire comprendre, avec des exemples historiques, que ça peut arriver à tout le monde. Je me sers également de deux séries américaines, *Band of Brothers* et *The Pacific*, dans lesquelles les personnages principaux sont atteints de stress post-traumatique. Ils en parlent sans tabou et se font soigner. Ce sont de bons exemples pour les jeunes, qui s'identifient

aux héros de ces séries guerrières. Lorsqu'on leur explique que le SPT est plus courant qu'une blessure par balle, ils se sentent moins stigmatisés.

D'autre part, on trouve des militaires qui cachent leurs troubles de peur d'être déclarés inaptes et de ne plus pouvoir partir en Opex. Je leur pose alors cette question : « *Si votre binôme souffrait d'un SPT, accepteriez-vous de partir avec lui, sachant qu'il existe un risque qu'il décompense au cours d'un combat ?* » Le but est de leur faire prendre conscience de leur mal. Les faire repartir immédiatement est dangereux pour eux et pour leurs camarades. S'ils acceptent de se faire suivre, ils pourront les rejoindre lors de la prochaine mission. D'où l'importance qu'ils viennent

nous voir le plus tôt possible afin d'établir un diagnostic. Même si cela prend du temps, on guérit du stress post-traumatique. Nous, les médecins, nous ferons tout pour qu'ils récupèrent la totalité de leur aptitude opérationnelle. Notre but n'est pas de les sortir de l'institution, mais de les réinsérer au niveau où ils étaient avant.

9 – France : Armements & Industries

Les industriels de la défense ont-ils limité la casse ?

latribune.fr | 29/04/2013, 19:25 Copyright Reuters



Même si le Livre blanc prévoit moins de commandes, l'industrie de l'armement a estimé lundi avoir échappé au pire - la suppression de grands programmes d'armement - à la lecture du Livre blanc de la Défense, mais on attend la transcription dans les budgets.

La mobilisation des dirigeants des grands groupes de défense pendant l'élaboration [du Livre blanc](#) pour éviter des coupes budgétaires excessives a-t-elle payé ? Brandissant la menace d'un risque pour la souveraineté nationale, nos capacités d'exportation et bien sûr pour l'emploi, les industriels de la défense semblent avoir limité la casse. Certes, ils seront frappés par la réduction des commandes de l'Etat au cours des prochaines années ou par l'étalement de celles-ci sur une période plus longue que ce qui était prévu. Mais le Livre blanc 2013 ne prévoit l'abandon d'aucun des grands programmes d'équipement des forces armées.☒

« Ils ont évité le pire. C'est un Livre blanc qui préserve l'essentiel. Ca ne casse pas l'outil industriel, qui va conserver sa capacité de recherche et développement », a estimé Jean-Pierre Maulny, directeur adjoint de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques, cité par l'AFP. « Si le budget annuel consacré aux grands programmes d'armement se maintient comme prévu à 5,9 milliards d'euros, l'impact pour les industriels sera relativement limité », a estimé de son côté Christian Mons, président du Conseil des industries de défense françaises (Cidef).

Moins de Rafale, de frégates

Néanmoins, la réduction des effectifs et des moyens des armées vont impacter les industriels. Ainsi, la défense française ne comptera plus de 225 avions de chasse d'ici à 2025, alors que l'objectif retenu jusqu'à présent était de 300 appareils. Résultat, il y aura moins de Rafale de [Dassault Aviation](#) que prévu. La marine, la moins touchée, devra se contenter de 15 frégates de premier rang, au lieu de 18. DCNS aura donc moins de commandes lui aussi. Nexter, le fabricant des chars Leclerc, devra sans surprise s'adapter à une baisse du nombre de ces chars lourds (250 à 200).

Mais, le programme Scorpion de modernisation du parc de blindés de l'armée de terre est maintenu, alors qu'il avait disparu de certaines moutures du Livre blanc. Le missilier européen MBDA ([EADS](#), Finmeccanica, BAE Systems) peut se réjouir lui aussi du maintien de tous les programmes de missiles, y compris le missile anti-navire léger (ANL), symbole d'une nouvelle coopération industrielle franco-britannique. Londres, comme l'industriel, craignaient de voir la France y renoncer.

Pour autant, les industriels attendent la Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019, à

l'automne pour savoir si l'ont vraiment échappé belle. « Je suis un peu rasséréné. Je ne serai vraiment rassuré que quand j'aurai vu la LPM », a déclaré Christian Mons. « N'oubliez pas que la dernière LPM n'a pas été respectée ».

Marine : ce sera 8 Fremm au lieu de 11

Le nombre de nouvelles Frégates multimissions sera réduit.



Photo : l'Aquitaine, la première des Fremm.

"Les forces navales disposeront de quinze frégates de premier rang", lit-on dans le Livre blanc, alors que le précédent en prévoyait 18.

Quels seront ces bateaux ? Ou plutôt combien de [Frégates multimissions\(Fremm\)](#) seront-elles finalement commandées ? Sans doute pas plus de huit, alors que l'on en était à onze, un chiffre déjà réduit par rapport à l'ambition initiale, en

2005, de dix-sept Fremm.

Revue de détails : la Marine possède aujourd'hui deux frégates de défense aérienne (FDA), le Forbin et le Chevalier Paul. Il n'est pas prévu d'en construire d'autres. La Marine a également cinq frégates Lafayette, mais il est difficile en l'état de les considérer comme des frégates de premier rang, sachant qu'elles ne disposent pas de moyens de lutte sous la mer, indispensables, par exemple, pour la protection des SNLE. Pour qu'elles deviennent de premier rang, il faudra les moderniser. Toutes ? On l'ignore encore. $2 + 5 = 7$. Pour atteindre le chiffre de 15, il faut donc rajouter 8 Fremm. Une réduction de la commande à DCNS qui se traduira mécaniquement par une augmentation du cout unitaire de chacun de ces bâtiments, [comme nous l'expliquions lors de la précédente réduction](#)..

Ce chiffre de huit frégates multimissions avait d'ailleurs été sérieusement envisagé lors de la rédaction du précédent Livre blanc en 2007-08, ainsi que [nous l'annoncions alors de manière un peu \(sic\) prématurée](#).

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mardi 30 Avril 2013 à 11:59

225 avions de combat... pas plus !

Une réduction d'un quart de la flotte aérienne.



"Les forces aériennes comprendront 225 avions de chasse (air et marine)" lit-on dans le Livre blanc. C'est une réduction sensible (- 25%) par rapport aux ambitions du précédent Livre blanc qui évoquait "300 avions de combat modernes (Rafale e Mirage 2000D modernisés, incluant ceux de l'aéronautique navale". En 1996, la

France alignait pas moins de 460 avions de combat (390 Air et 70 Marine) : en moins de vingt ans, la flotte aérienne aura été ainsi divisée par deux. Mais comparaison n'est pas toujours raison : un Rafale a des capacités bien supérieures à un Jaguar ou un Crusader, qui étaient encore en ligne à l'époque. Toutefois, le meilleur avion du monde n'a pas la capacité d'ubiquité !

Ces 225 avions de combat (en parc, pas forcément en ligne) devraient se répartir entre environ 190 pour l'armée de l'air et 35 pour la marine. Il s'agira de Rafale et de Mirage 2000. Les Mirage F1 CR seront retirés de service en principe l'an prochain et les Super-Etendard vers 2015-16. La fin de la décennie verra le retrait des Mirage 2000 C, 2000-5 et 2000-NK3, même s'il est possible qu'une partie d'entre eux soit prolongée.

La flotte future reposera pour l'essentiel sur des Rafale (dont les commandes pourraient être ralenties, notamment en cas de ventes à l'export) et sur les 2000-D. Il est probable que ceux-ci soient finalement modernisés, notamment afin de remplir des missions air-air, dont ils sont aujourd'hui incapables. L'armée de l'air juge en effet très coûteux d'utiliser des Rafale pour la posture permanente de sûreté (police du ciel), qui ne nécessite pas des avions de combat aussi sophistiqués. C'est, dans l'armée de l'air, l'application du nouveau concept de "différenciation", c'est-à-dire la fin de la polyvalence et du tout-technologique.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mardi 30 Avril 2013 à 10:44

Armée de l'air : moins d'une quarantaine d' A400 M devrait être commandée



Le Livre blanc de la défense prévoit une armée de l'air équipée d'"une cinquantaine d'avions de transport tactique". Ce format devrait se traduire, dans la prochaine Loi de programmation militaire, par une réduction des commandes de l'Airbus A400 M, dont le premier exemplaire doit être livré avant l'été. Le livre blanc de 2008 parlait d'"environ 70 avions de transport".

Selon nos informations, on évoque aujourd'hui un chiffre compris entre 35 et 40 appareils, alors

que la cible était jusqu'à lors de 50. La différence, pour atteindre "la cinquantaine" serait composée des derniers C-130 Transall et surtout des C-130 Hercules. Ceux-ci, plus légers, resteront en effet indispensables pour les forces spéciales, dont les moyens doivent être renforcés.

Les Casa, appareils de transport plus légers, ne sont pas pris en compte dans le décompte des avions de transport tactique (ATT).

Cette réduction du volume des commandes, et, peut-être du rythme de livraison, va provoquer des discussions serrées avec l'industriel Airbus Military, et forcément, entraîner une augmentation du prix unitaire de chaque appareil, qui était déjà loin d'être bon marché.

A400M: livraison imminente, le 1er équipage français certifié

FOB, Par: Guillaume Belan 26 avr, 11:49



Le sujet est sensible. Ce n'est pourtant plus qu'une question de semaines. Chez Airbus Military à Séville, aucun responsable ne s'ose à avancer une date de livraison précise du premier appareil A400M Atlas à l'armée française. « au deuxième semestre » se bornent à répéter les responsables. « Le sujet est sensible et fait l'objet de discussions et de procédures entre la DGA, le CEAM, l'OCCAr et la MEST » (Multinational Entry into Service Team) précise Damien Allard, Market Development Manager chez Airbus Military à Madrid. Lors de la visite de FOB hier sur l'immense et flambante neuve usine d'Airbus à deux pas de Séville, le MSN007, soit le premier Atlas qui sera livré à la France était en vol. Pas visible donc, « actuellement aux mains du client » précise le

constructeur européen, soit l'armée de l'air française. Dans les immenses hangars climatisés, les lignes de productions tournent à plein. Déjà le MSN009, soit le premier A400M qui doit être livré aux Turcs cette année, est en cours d'assemblage final. Un peu plus loin, d'autres parties d'Atlas continuent de s'assembler : MSN12 destiné à la France, dont la construction a débuté en mars de cette année peut-on lire sur un panneau. Sur le Tarmac, des ouvriers s'affairent autour du MSN008, soit le deuxième des trois Atlas que recevra l'armée de l'air cette année. La cocarde française et la mention « armée de l'air » y figurent déjà. « Nous sommes dans les temps, il n'y a plus aucun problème » assure le responsable français.

Premier équipage certifié

En attendant, la première équipe française est opérationnelle depuis la semaine dernière. Arrivée en février au Training Center de Séville, elle vient de recevoir sa certification, « prête à voler ». Quatre pilotes français, cinq loadmasters (soutiers) et une douzaine de techniciens sont dorénavant aptes à mettre en œuvre le futur avion de transport européen. Depuis la semaine dernière, une nouvelle équipe a pris le relais à Séville pour recevoir leur formation sur le futur avion de transport. Au programme, des cours théoriques bien sûr, mais aussi des heures sur simulateurs. Sur le centre de formation d'Airbus Military, on parle espagnol, français mais aussi turc ou anglais.

Avion de tous les superlatifs, l'Atlas aurait apporté une véritable plus-value durant l'opération Serval commente Damien Allard. Remplissant à la fois des missions de transport stratégique (à l'instar du C-17) et tactique (Transall et C-130). Pour Serval, l'A400M aurait pu apporter des charges très lourdes (véhicules blindés, logistique...) aux endroits désirés, soit au nord du Mali, à Tessalit ou Kidal par exemple. 25 tonnes de charges utiles auraient pu être délivrés sur des pistes de 750 mètres non préparées. Des conditions impossibles pour un Antonov ou un C-17 et des charges bien trop lourdes pour un C-130J. Ce qui a abouti de longues heures de convois par voie terrestre, pas moins de cinq jours de Bamako à Tombouctou!

En mai donc.. ou juin, le MSN07 arrivera sur la base d'Orléans. Le second, le MSN08 est attendu cet été et le troisième devrait arriver en décembre. Le dernier Atlas français doit être livré en 2024. A cette date, la France disposera de 50 A400M dont 25 en version auto-protégés et 10 ravitailleurs.



Lanester (56). Raidco confie à STX la construction de trois patrouilleurs



Ce vendredi, à Lorient, livraison de deux vedettes de surveillance Raidco à la Lybie. Au centre, à gauche, Louis Le Pivain propriétaire de Raidco en compagnie des officiers libyens. © Photo : Ouest-France

Le chantier STX de Lanester (Morbihan) va construire trois patrouilleurs pour le Sénégal et le Togo.

L'information a été confirmée ce vendredi, alors que la société lorientaise Raidco livrait officiellement dans le port de Lorient, deux vedettes de surveillance maritime aux équipages de la marine de la Libye.

Raidco, qui a aujourd'hui un très bon carnet de commande à l'export, va confier au chantier STX de Lanester (Morbihan), la construction de trois patrouilleurs (OPV).

Bol d'air

Le site morbihannais a déjà une bonne expérience de la construction navale militaire. Il avait livré en 2012, un OPV de 70 m à la marine royale marocaine. Sur les trois OPV qui seront fabriqués à Lanester, un est destiné au Sénégal. Les deux autres au Togo.

Un vrai bol d'air pour STX-Lanester en panne de commandes depuis de longs mois et qui emploie une centaine de personnes.

Encore une première pour le système SAMP/T

Mise à jour : 25/04/2013 15:47

L'armée de terre italienne et l'armée de l'air française ont réussi le 6 mars 2013, pour la première fois dans une architecture impliquant l'Otan, l'interception d'une cible représentative d'un missile balistique de théâtre grâce à leur système commun de défense aérienne moyenne portée SAMP/T. Après environ 300 kilomètres de vol balistique, la cible tirée d'un avion a été détruite par un missile intercepteur Aster 30.



Ce tir d'évaluation technico-opérationnelle a été réalisé au centre DGA Essais de missiles de Biscarrosse, conjointement par le quatrième régiment d'artillerie de Mantoue (Italie) et le centre d'expériences aériennes militaires (CEAM) de Mont-de-Marsan. Il a mobilisé des moyens importants de plusieurs centres de la DGA ainsi que ceux de l'Otan.

Ce succès est une étape supplémentaire franchie dans la démonstration des capacités du système d'armes SAMP/T à pouvoir contrer une menace balistique de théâtre dans un cadre Otan. Il fait suite aux deux tirs réalisés avec succès en octobre 2010 et novembre 2011 contre le même type de menace.

Les atouts du SAMP/T, baptisé « Mamba » par l'armée de l'air française, sont notamment la défense de zone à 360°, sa portée, l'agilité du missile, la modularité et la capacité à traiter simultanément tout type de cibles aériennes modernes.

En service en Italie et en France, le système SAMP/T est la pierre angulaire de la contribution de ces deux pays au programme Otan de protection des forces déployées contre la menace balistique.

L'armée de terre réfléchit à son futur lance-roquette

FOB, Par: Guillaume Belan 23 avr, 16:55



L'armée de terre a lancé une procédure l'été dernier pour donner un remplaçant au vieillissant lance-roquette AT4-CS (Confined Space) datant du début des années 80. La « trame-missile » française allant changer, la « roquette NG » va également remplacer les postes missiles Eryx. C'est un choix budgétaire, l'armée remplace deux armes par une seule. La future « trame-missiles » de l'armée de terre française devrait donc être :

Roquette NG pour les sections d'infanterie (remplaçant l'AT4 et l'Eryx) puis le missile moyenne portée MMP (remplaçant Milan et dans certains cas l'Eryx) et enfin dans le haut du segment : le multi-role combat missile MRCM (remplaçant du Hot).

Première remarque : la portée de la roquette française va s'allonger (portée de l'AT4 : 300 mètres et 600 mètres pour l'Eryx). Par ailleurs, la précision semble un élément important pour une munition non guidée.

Il s'agit d'un contrat important, puisque au total plusieurs dizaines de milliers de roquettes doivent être produites ! Cette roquette NG doit pouvoir être tirée en espace confiné (à l'intérieur d'un bâtiment par exemple), avec une portée de 600 mètres pour une cible mobile et 1000 mètres pour une cible fixe. Cette nouvelle munition type « tir-et-oublie » (sans guidage), sera déclinée en plusieurs versions : une version contre les véhicules blindés ; une version anti-infrastructures ; une pour traiter les cibles non protégées et enfin une roquette de bréchage afin de créer une ouverture dans un bâtiment.

En ce qui concerne le lanceur : chaque roquette sera livrée avec un viseur bas coût jetable. Mais un viseur haute performance pourra être installé sur la roquette, notamment pour pouvoir engager des cibles mobiles et à longue distance.

Pour cet important marché, plusieurs candidats sont en lice, dont le groupe suédois Saab-Bofors, qui produit l'AT4/CS ; l'israélien Rafael qui s'est rapproché de TDA (Thales) ainsi que le missilier européen MBDA. Ce dernier, qui planche déjà sur le haut du segment trame missile français avec le MMP et le MRCM a présenté sa vision de la Roquette NG durant le salon



SOFINS. La roquette s'appelle Alcotan (photo), et est déjà opérationnelle dans l'armée de terre espagnole depuis 2008. Elle sera adaptée au besoin français, notamment en ce qui concerne la charge et le viseur. L'atout principal de l'Alcotan, selon le groupe européen: sa grande précision grâce à une faible sensibilité aux vents latéraux. Les essais ont montré de bonne performance en visée prédictive sur cibles mobiles, c'est-à-dire un système de visée sur but futur. L'armée de terre française l'a déjà eu en mains, sur simulateur mais également en tir réel.

Le choix français pour ce programme de Roquette NG devrait être pris à l'automne 2013 pour aboutir à la signature d'un contrat au tout début de l'année prochaine. Cinq tranches de 9000 roquettes sont prévues.

10 – Le Monde : Modernisations & Equipements

Lancement de l'INS Rahav, le 5e sous-marin "Dolphin" israélien

Zone Militaire, 1 mai 2013 – 10:26

Une cérémonie organisée à Kiel (Allemagne), le 29 avril, a marqué le lancement de l'INS Rahav, qui n'est autre que le 5e sous-marin de type Dolphin de la marine israélienne, assemblé par la division "construction navale" de Thyssen-Krupp Marine Systems (TKMS).

Ce sous-marin prendra la route d'Israël à l'issue de l'intégration de son système d'armes, de facture israélienne pour l'essentiel, et de ses essais en mer, soit dans un an. Son prédécesseur, l'INS Tanin, avait été lancé en mai 2012. Son premier déploiement opérationnel est attendu dans les prochains mois.

Ces deux sous-marins, comme le 6e commandé par Israël et dont la coque est en cours de construction à Kiel, sont dotés d'un système de propulsion anaérobie (AIP), ce qui permet d'augmenter leur autonomie en plongée et de limiter leur vulnérabilité.

L'Allemagne a largement contribué au financement de ce programme. Ainsi, les coûts de construction des deux premiers sous-marins "Dolphin" ont intégralement été pris en charge par Berlin. Par la suite, le gouvernement allemand a accepté de financer la moitié du troisième navire, puis le tiers pour les quatrième et cinquième. Pour le dernier de la série, il est question d'une participation à hauteur de 135 millions d'euros sur 600 millions.

La marine israélienne compte disposer de ses 6 sous-marins d'ici la mi-2017. Ces derniers seront en principe tous basés à Haïfa et donneront ainsi à Tsahal des moyens de riposte en second, avec leurs missiles de croisières, dont certains pourraient être dotés de têtes nucléaires. Mais comme Israël n'a officiellement jamais confirmé disposer de telles armes, l'on ne peut pas être catégorique.

En tout cas, pour l'armée israélienne, ces sous-marins, dont les caractéristiques sont gardées secrètes, "passent près de 50% de leur temps en activité opérationnelle en dehors des frontières maritimes d'Israël afin de s'informer sur les mouvements de l'ennemi."

Sea Ceptor ou VL Mica pour les nouvelles frégates indonésiennes ?



Vue de la future corvette indonésienne du type SIGMA 10514 (© DAMEN)

Le rachat par l'Indonésie des trois frégates du type F2000, construites initialement en Grande-Bretagne par BAE Systems pour le sultanat de Brunei, pose des questions concernant leur armement. Plus particulièrement dans le domaine de la défense aérienne. Suivant les plans d'origine, les trois bâtiments, achevés en 2003 et 2004, disposent aujourd'hui

d'installations de lancement vertical pour des missiles surface-air de type VL Sea Wolf. Or, ce système, développé pour les frégates britanniques du type 23, dont la tête de série est opérationnelle depuis 1992, est en fin de vie. Sur les T23 de la Royal Navy, il va être remplacé à partir de 2016/2017 par le Sea Ceptor, version navale du CAMM (Common Anti-Air Modular Missile), qui équipera également les futures frégates du type 26, appelées à succéder aux T23 au cours de la prochaine décennie.

Dans ces conditions, la livraison de missiles VL Sea Wolf à l'Indonésie, qui ne devrait mettre en service ses nouvelles frégates qu'en 2014, est exclue. Leur remplacement par un système Sea Ceptor paraît logique, ce nouveau missile étant justement développé par MBDA UK pour remplacer le VL Sea Wolf, en tenant compte de la compatibilité d'emploi avec un système de combat britannique, élément crucial pour le bon fonctionnement de l'arme. Les F2000, qui bénéficient d'équipements électroniques fournis par BAE Systems, ont donc déjà une base compatible mais, avant qu'elles soient grées avec du Sea Ceptor, il faudra logiquement attendre les travaux de refonte et de mise au point programmés pour les T23. Ceux-ci détermineront notamment le processus technique d'adaptation de la plateforme à la mise en œuvre du nouveau système de missiles et l'intégration de celui-ci au système de combat.

Autant dire que les F2000 indonésienne pourraient être dépourvues de système surface-air pendant plusieurs années. D'où l'idée d'équiper ces bâtiments avec du VL Mica, un autre missile antiaérien développé par MBDA, cette fois en France. Cette solution est évoquée dans la mesure où l'Indonésie a passé commande en 2012, au groupe néerlandais Damen, d'une nouvelle corvette du type SIGMA 10514 (avec option pour une seconde unité) dotée de 12 VL Mica et livrable en 2016. Alors que le VL Mica, contrairement au Sea Ceptor, est déjà en production (produit sur les chaînes de missiles air-air, la version navale a été vendue à Oman, aux Emirats Arabes Unis et au Maroc), le recours au même système permettrait à l'Indonésie d'homogénéiser son parc de missiles antiaériens navals et de pouvoir équiper rapidement les F2000.

Vue du futur Sea Ceptor (© MBDA)

Cette hypothèse présente néanmoins une complication : l'intégration d'un missile conçu pour être associé à un système de combat français (DCNS) ou néerlandais (Thales) et non à un « cerveau » informatique britannique. Il faudrait donc, très probablement, entreprendre de lourds travaux d'adaptation, ce qui ne plaide pas en faveur de cette solution. Quant au fait que l'Indonésie puisse disposer à terme de deux systèmes différents, cette contrainte n'est



finalement pas très forte puisque, sauf état de guerre, les stocks de munitions ne sont écoulés que très lentement (en fait les missiles ne sont guère tirés que pour exercice, notamment lorsqu'ils arrivent en fin de vie). Que chaque classe de bâtiments dispose de son propre système ne constitue donc pas un obstacle opérationnel, d'autant que le Sea Ceptor comme le VL Mica sont des armes prêtes à l'emploi stockées dans leurs silos de lancement.

Mais bien évidemment, le choix demeure, comme on dit chez les industriels, « à la discrétion du client ».

Technical "Grand Tiger": ZXauto livre des pick-up de série "spécial rebelles"

Ligne de Défense, 26.04.2013



Le constructeur automobile chinois [ZXauto](#) se met au *technical* de série. ZXauto a découvert que les rebelles libyens avaient fréquemment utilisé ses pick-up lors de la guerre contre les forces kadhafistes. De là à proposer une série "*free syrian army*"... Le [blog China Defense](#) le signalait hier.

ZXauto propose une version de série de son pick-up *Grand Tiger* qui a été présenté lors d'un salon de l'auto à Shanghai (photo ci-dessus). C'est la fin du petit artisan, avec sa lampe à souder, qui vous bricole un affût de

fortune.

En 2009, ZXauto avait vendu 6 000 de ces pick-up en Libye, au prix de 15 000\$ (cliquer [ici](#) pour lire le communiqué de presse). Et beaucoup ont fini enrôlés dans les rangs rebelles comme le montre la photo ci-dessus:

Défense : la Norvège se rapproche d'une commande de F-35

La Reibune, F.G. | 26/04/2013, 16:17

Le gouvernement norvégien a demandé vendredi l'accord du Parlement pour passer commande d'une première tranche de F-35, l'avion de combat du constructeur américain Lockheed Martin pourtant plombé par des surcoûts et des retards liés aux difficultés de son développement technique. Singapour étudie aussi une commande.



Copyright Reuters

C'est un pas supplémentaire vers la commande d'une première tranche de F-35 qu'a fait vendredi le gouvernement norvégien en demandant le feu vert du Parlement pour cette commande. Malgré les dérapages du programme et l'envolée de sa facture, le ministère de la Défense a sollicité les élus pour

qu'ils lui accordent 12,9 milliards de couronnes (1,69 milliard d'euros) pour acheter non seulement l'achat des six premiers avions de combat du constructeur américain Lockheed Martin (4,5

milliards), mais aussi celui de simulateurs et des dépenses d'équipement, d'intégration d'un système d'armes et d'entraînement (8,4 milliards). La Norvège, qui fait partie des neuf pays partenaires impliqués dans le développement du F-35, veut pouvoir compter sur ces chasseurs en 2017 pour remplacer sa flotte vieillissante des F-16. En 2008, le pays scandinave avait annoncé son intention d'acheter jusqu'à 52 appareils de ce type pour une enveloppe totale tournant autour de 60 milliards de couronnes, son plus important achat hors industrie pétrolière. La Norvège, qui a étalé ses commandes dans le temps, entend prendre livraison de six appareils chaque année entre 2017 et 2024. Face au risque d'envolée de la facture, le gouvernement a prévu une enveloppe de 11 milliards de couronnes.

Singapour évalue le F-35

Alors qu'il est critiqué pour ses surcoûts et ses retards, le programme F-35 risque de faire les frais des réductions budgétaires dans plusieurs pays, voire aux Etats-Unis, son premier client qui envisage l'achat de plus de 2.400 exemplaires. Pour autant, malgré ses déboires Singapour avait indiqué, mi-mars, être en phase finale de l'évaluation du projet de remplacement de ses avions de combat F-15 et F-16 par des F-35, également appelé Joint Strike Fighter (JSF). « Bien que le F-35 soit toujours en développement, nous sommes intéressés par ce programme, au regard de nos besoins futurs », avait déclaré le ministre de la Défense Ng Eng Hen lors d'un débat sur le budget national. Il « devra être certain que cet avion de combat multi-rôles réponde à nos objectifs sur le long terme, soit sur la bonne voie pour être efficace opérationnellement et, le plus important, soit un programme efficace au niveau des coûts », a-t-il ajouté le ministre.

Vols d'essais suspendus en février

Le F35, dont les Etats-Unis sont le maître d'oeuvre, est conçu en coopération avec huit autres pays: le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Canada, le Danemark, la Norvège, l'Australie, la Turquie et l'Italie. Le programme est destiné à remplacer la flotte vieillissante de F-16 et de F-18 dans la deuxième moitié de la décennie.

En février, l'armée américaine avait dû suspendre les vols d'essai de ses nouveaux chasseurs en raison de potentiels problèmes de moteur.

11 – Rubriques divers (Conférences, Sports, etc . . .)

Une marche de solidarité citoyenne pour le lien armée-nation et le soutien des blessés en opex

Zone Militaire, 26 avril 2013 – 17:38

Sous le haut-patronage du ministre délégué aux Anciens combattants et en partenariat avec l'Office national des anciens combattants et veuves de guerre (ONACG), la Fédération nationale des anciens des missions et opérations extérieures (FNAME-OPEX) organise, à partir du 27 avril, une marche de solidarité citoyenne afin de promouvoir le lien Armée-Nation et de soutenir les militaires blessés en mission.



L'objectif de cette marche est de traverser la France et de parcourir 2.500 kilomètres en partant de Lyon pour arriver, le 14 juillet prochain, à Paris. Il est ainsi prévu 78 étapes de 30 km environ et de visiter pas moins de 400 communes.

Un seul marcheur, Jérôme Samuel, un ancien du 21^e Régiment d'Infanterie de Marine (RIMa), fera tout le parcours, l'idée étant qu'il soit ponctuellement accompagné en cours de route par d'autres participants.

A chaque étape, les associations patriotiques et sportives seront invitées soit à participer à la marche, soit à "inaugurer une exposition sur la citoyenneté ou sur les 40 ans d'opérations extérieures."

Par ailleurs, la FNAME-OPEX précise que "tout au long de la marche, il sera recueilli des témoignages qui seront" transmis "aux blessés d'opérations extérieures dans les hôpitaux parisiens" et que les "travaux effectués par les classes sur la citoyenneté seront remis au ministre délégué aux Anciens combattants." Enfin, une collecte de dons sera effectuée au profit du Bleuets de France.

Pour avoir plus de renseignement et connaître le parcours de cette marche, consulter [le site de la FNAME OPEX](#). Il est également possible de la suivre au jour le jour [via Facebook](#).

Colloque "Economie et choix stratégiques de défense" vendredi 17 mai 2013

Mise à jour : 30/04/2013 15:51

Réunissant chercheurs, universitaires, industriels et praticiens, ce colloque abordera, sous la présidence du ministre de la Défense, les défis de l'internationalisation, les enjeux croissants de l'intelligence économique ainsi que la contribution de la défense à l'activité économique nationale.

L'environnement économique actuel place les décideurs face à des choix complexes et difficiles dans un contexte sécuritaire mondial en profonde mutation.

Les contraintes qui s'exercent aujourd'hui sur le budget de la défense ramènent au premier plan les questions de maintien de l'autonomie opérationnelle des armées et de la défense des intérêts stratégiques du pays. À l'échelon national, elles éclairent également l'enjeu des investissements qui soutiennent la conception et la fabrication d'armements, des activités qui ont des effets structurants sur le tissu économique national.

La France réfléchit, notamment dans le cadre des travaux sur le nouveau livre blanc, à la place de son outil de défense et à son adaptation aux nouvelles conditions économiques. Dans cette optique, les analyses et les approches mettant en lien les enjeux économiques et stratégiques sont susceptibles de susciter des pistes de réflexion et d'éclairer les choix qui s'offrent aux décideurs.

C'est pour contribuer à cette analyse que le ministère de la Défense et l'école HEC organisent un colloque ayant pour thématique :

Économie et choix stratégiques de défense

Le Ministère et l'école HEC entendent ainsi valoriser la pensée française en matière d'économie de la défense.

Consulter - [Biographies des intervenants](#) (format pdf, 3 MB).

[Programme du colloque "Economie et choix stratégiques de défense"](#) (format pdf, 110 kB).

[Presentation de l'Observatoire économique de la Défense](#) (format Word, 674 kB).

Informations pratiques

Vendredi 17 mai 2013 - Amphithéâtre Foch, Ecole Militaire

[Informations pratiques - Amphithéâtre Foch, Ecole Militaire - 5, place Joffre - 75007 Paris](#) (format pdf, 143 kB).

L'inscription en ligne est obligatoire.

Pour vous inscrire : <http://www.defense.gouv.fr/irsem/page-d-accueil/nos-evenements/inscription-17-mai-2013>.

Droits : IRSEM HEC SGA

Colloque Citoyen de demain, enfants d'aujourd'hui

Mise à jour : 30/04/2013 17:24

Le 14 mai 2013, la Commission Armées-jeunesse (CAJ) organise un colloque à l'école militaire autour du thème de la résilience. Détails et modalités d'inscription.



La CAJ propose sur le thème de la transmission inter générationnelle des valeurs vers les jeunes de moins de 12 ans une rencontre afin de réfléchir avec des professionnels aux problématiques de la résilience dans la perspective de la vie au sein d'une communauté.

Parmi les participants interviendront le général d'armée 2S Marc WATIN-AUGOUARD, directeur du centre de recherche de l'EON et l'adjudant-chef Delphine JOSSE, commandant la BPDJ de CORBEIL-ESSONNES (91).

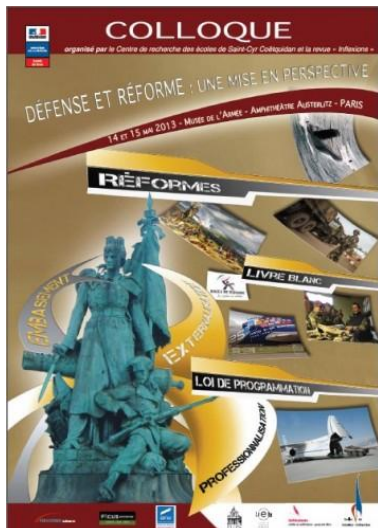
Retrouvez le programme de cette journée en téléchargement.

Renseignements - CAJ : 01 44 42 32 41 01 44 42 32 41

Auteur : Sirpa. - Crédits photo : CAJ.

Défense et réforme: un colloque les 14 et 15 mai au musée de l'Armée

Ligne de Défense, 28.04.2013



Les 14 et 15 mai, la revue Inflexions et le Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan organisent un colloque sur le thème "Défense et réforme". Cette rencontre se propose de présenter les nombreuses réformes (récentes et moins récentes) ayant marqué le ministère de la Défense, d'en étudier les modalités et les conséquences, et de livrer des aspects comparatifs avec d'autres structures publiques et privées, françaises et étrangères.

Pour accéder au programme, cliquer [ici](#).

Exposition à Paris : "Documenter la Shoah"

Mise à jour : 26/04/2013 12:34



Le Mémorial de la Shoah propose une exposition sur le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), créé à Grenoble en avril 1943.

Premier centre d'archives accessible aux chercheurs sur le sort des Juifs de France pendant la guerre, le CDJC, intégré dans ce qui est devenu depuis janvier 2005 le Mémorial de la Shoah, se confond aujourd'hui avec la mémoire de la Shoah des Juifs de France dont il est devenu le dépositaire. Les documents d'archives, photographies et publications présentés dans cette exposition illustrent les multiples facettes de l'activité du CDJC depuis sa création dans la clandestinité, en 1943.

Exposition : "Le CDJC, 1943-2013 : documenter la Shoah"

Du 25 avril au 17 novembre 2013

Mémorial de la Shoah - 17 rue Geoffroy-l'Asnier - 75004 Paris

Métro : ligne 1 (station Saint-Paul)

Rencontre autour de l'exposition :

- le 25 avril, à 19h : Le CDJC et les premières études sur la Shoah

Pour en savoir plus :

Mémorial de la Shoah : www.memorialdelashoah.org

Sources : SGA/DMPA , Droits : Copyright Mindef SGA/DMPA

12 – Livres & Publications

Afghanistan, 2001-2013 : la guerre inachevée

4e de couverture



Dans les montagnes afghanes, depuis octobre 2001, une guerre perdue, rappelant parfois les précédents algérien ou vietnamien. À la destruction des camps d'entraînement Al-Qaïda et au désarmement des taliban, s'est substituée une guerre sordide faite d'attentats-suicides, d'engins piégés, de crimes de guerre et de « dommages collatéraux » entre une coalition suréquipée et un ennemi insaisissable.

À la veille de leur retrait, qu'en est-il de l'engagement des forces françaises, de leur culture de guerre issue des vieilles recettes coloniales ?

Terrain d'expérimentations tactiques et technologiques de tout ordre, cette « campagne d'Afghanistan » se rejouera-t-elle au Mali ? Quel type de narco-État la coalition laisse-t-elle derrière elle ? Comment garantir l'avenir d'un pays où tout est désormais possible, de l'espoir d'une vie meilleure au cauchemar du retour des taliban ?

En croisant de multiples sources et les témoignages d'acteurs de cette guerre, Jean-Charles Jauffret nous livre un remarquable essai d'histoire immédiate.

. Jean-Charles Jauffret, *Afghanistan, 2001-2013 : la guerre inachevée*, Autrement, avril 2013, 341 p.